

PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1874.

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET
rue Pradier, 12.

1874

STUDY
REC
1874

TABLE DES PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

ANNÉE 1874.

Faits académiques.

Election de M. <i>Ernest Roussel</i> en qualité de président.	6
Election de M. <i>Eugène Brun</i> en qualité de vice-président.	6
Remerciements de M. le président <i>Ern. Roussel</i>	7
Lettre du Ministre de l'instruction publique relative à la réunion des délégués des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à la Sorbonne, en avril 1874.	19
Election de M. <i>Melchior Doze</i> , peintre, comme membre résidant.	93
Election de M. <i>Auguste Bose</i> , sculpteur, comme membre résidant.	113
Nomination de Mgr <i>Anat. Roverié de Cabrières</i> , comme membre honoraire.	82
Election de M. <i>Edmond Bondurand</i> , associé-correspondant, comme membre non-résidant	20
Election de M. <i>Edmond Hugues</i> , comme membre non-résidant.	124
Election de M. l'abbé <i>J.-J. Fuzet</i> , curé de Pouzillac, comme associé-correspondant.	157
Election de M. <i>J.-B. Goux</i> , d'Agen, comme associé-correspondant.	167

Mort de M. <i>Gaston Goirand de Labaume</i> , membre résidant.....	57
Mort de M. <i>Emile Causse</i> , membre résidant...	103
Mort de M. <i>Edouard Maumenet</i> , membre rési- dant	124
Mort de M. <i>Franç Guizot</i> , président honoraire.	139
Mort du docteur. <i>Phil. Boileau de Castelnau</i> , membre honoraire.....	128
Commission de publication (MM. <i>Q. des Riviè- res. Viguié, Penchinat, Ginoux, de Grisy</i>).	9
La même Commission est chargée de choisir le sujet pour le concours d'histoire et d'archéo- logie de 1875....	10
Rapport de cette Commission. — Sujet du con- cours d'histoire et d'archéologie.....	76
Rapport de M. <i>J. Gaidan</i> sur le concours de poésie de 1874.....	101
Compte des recettes et dépenses de l'Acadé- mie, présenté par M. <i>Ch. Liotard</i> , trésorier.	20
Rapport fait par le secrétaire-perpétuel au nom de la Commission chargée d'examiner ces comptes. — Remerciments votés au trésorier.	36
L'Académie accorde à la Société d'étude des Sciences naturelles, de Nîmes, la collection de ses <i>Memoires</i> , à partir de la 5 ^e série. . .	19
Le Cercle des officiers de Constantine deman- de, pour sa bibliothèque, la collection de nos <i>Mémoires</i> . — L'Académie accorde à partir de la 5 ^e série.....	100
Remerciments du Cercle des officiers de Cons- tantine ...	134
Le Cercle des officiers de Sedan sollicite l'envoi de nos <i>Memoires</i> — L'Académie accorde à partir de la 5 ^e série.....	139
M. le baron de <i>Chabaud-Latour</i> , membre non- résidant, fait hommage à l'Académie d'une nouvelle carte de France dressée au Dépôt des fortifications, sous sa direction.....	45
M. <i>Ch. Lenthéric</i> , membre résidant, et M. <i>René Deloche</i> , associé-correspondant, sont nom- més chevaliers de la Légion d'honneur.....	57
Prix obtenu par M. <i>A -H. Révoil</i> au concours des Antiquités nationales, pour son ouvrage sur « l'Architecture romane »	134

M. de Cayx de Saint-Aymour, directeur de l' <i>Indicateur de l'Archéologue</i> , bulletin mensuel, demande l'échange avec nos <i>Mémoires</i> . — Accordé.....	65
Centenaire de Pétrarque. — MM <i>Alph. Dumas, Irénée Ginoux</i> et <i>Ern. Roussel</i> sont délégués pour représenter l'Académie aux fêtes du Centenaire.....	101
MM <i>A.-H. Révoit</i> et <i>Ch. Lenthéric</i> leur sont adjoints.....	113
Une médaille d'argent d'une valeur de 50 fr. est votée par l'Académie pour être jointe aux prix proposés par le Comité du Centenaire.....	109
Remerciement de M. de Berluc-Pérussis, président du Comité du Centenaire.....	113
Rapport verbal sur les fêtes du Centenaire, par M. <i>Ern. Roussel</i> , l'un des délégués.....	135
Lettre écrite par M. <i>Charles Liotard</i> au ministère de l'intérieur au sujet de l'orthographe à adopter pour les noms de lieux. — On lui répond par une fin de non-recevoir.....	36
M. Emile de Clauzonne fait hommage à l'Académie d'un portrait de feu M. <i>Gustave de Clauzonne</i> , son père, secrétaire-perpétuel..	109
Communication des dispositions testamentaires de M. <i>Ed. Maumenet</i> . — Commission nommée à ce sujet (MM. <i>Gouazé, Pelon, Faudon, Rédarès</i> et <i>Ginoux</i>).....	129
M. le premier-président <i>Gouazé</i> rend compte des premières démarches faites au sujet du legs <i>Maumenet</i>	135
Rapport de M. <i>Ernest Redarès</i> , secrétaire de la commission du legs <i>Maumenet</i>	16
M. <i>Aurès</i> demande que, conformément à un usage de l'Académie, abandonné depuis quelques années, des comptes rendus, verbaux ou écrits, fassent connaître à la Compagnie les travaux intéressants contenus dans les nombreux volumes qu'elle reçoit des Sociétés avec lesquelles elle est en relation. — Cette proposition est adoptée.....	141
Rapport verbal de M. l'abbé <i>P. Azaïs</i> sur la dernière assemblée générale de la Société d'étude des Sciences naturelles, de Nîmes..	151

Rapport verbal de M. A. <i>Aurès</i> sur le dernier volume de la Société havraise d'études diverses.....	152
--	-----

Agriculture.

Rapport sur une brochure de M. Adr. <i>Jean-jean</i> , membre non résidant, intitulée : « Exploitation des chênes-verts », par M. <i>Alph. Dumas</i>	93
--	----

Archéologie.

Objets antiques trouvés dans le territoire de Chusclan (Gard), par M. Paul Révoil. — (Note lue par M. A.-H. Révoil.).....	136
---	-----

Beaux-Arts.

Etude sur Ary Scheffer, par M. <i>Em. Im-Thurn</i>	77
--	----

Biographie.

Notice biographique sur M. E.-O. Plagniol, par M. <i>Irenée Ginoux</i>	74
Discours prononcé sur la tombe de M. Emile Causse, par M. <i>Ern. Roussel</i>	103

Géographie.

Etude sur le golfe de Lyon, par M. <i>Charles Lenthéric</i> .	
Première partie.....	97
Seconde partie.....	109
Troisième partie.....	129

Histoire.

La charité à Nîmes, par M. l'abbé <i>P. Azais</i> .	
Première partie.....	10
Seconde partie.....	143

Rapport sur l'ouvrage de M. Edm. Hugues : « Rétablissement du Protestantisme en France », par M. <i>Ar. Viguié</i>	107
L'empereur Antonin a-t-il persécuté les chré- tiens ? par M. <i>Irénée Ginoux</i>	158

Littérature.

Rapport sur un drame légendaire, avec prolo- gue, intermède et épilogue, intitulé : « Sy- nédise », par M. <i>J. Gaidan</i>	25
Rapport sur une tragédie de M. de Combettes- Labourélie, intitulée « Velléda », par M. <i>Q. des Rivières</i>	40
Rapport sur un recueil de poésies languedo- ciennes de M. Gabriel Azais : « Las Ves- prados de Clairac », par M. <i>Ernest Roussel</i> ..	45
Etude sur les « Serées » de Bouchet, par M. <i>Charles Liotard</i>	82
Rapport sur un ouvrage de M. l'abbé J.-J. Fuzet : « Pétrarque, ses voyages, ses amis et son repentir », par M. l'abbé <i>P. Azais</i> ..	142
Saint-Evremond, par M. <i>Léonce Curnier</i> . Première partie.....	158
Seconde partie.....	168

Philosophie religieuse.

Fénelon, directeur de conscience, par M. <i>A. de Grisy</i> . Première partie.....	47
Seconde partie.....	58
Troisième partie.....	65

Poésie.

Description des bords du Gardon entre le Pont Saint-Nicolas et Collias (prose et vers), par M. <i>Eugène Brun</i>	6
Les vieux foyers de nos Cévennes, par <i>le même</i>	51
Le vieux pont d'Ambruss (prose et vers), par <i>le même</i>	125

La Méditation — Mon Cottage, pièces de vers
par un auteur étranger à l'Académie (com-
muniées par M. Charles Liotard)..... 129

[**Sériculture.**

Note sur la valeur des travaux de sériculture
de M. Pasteur et sur l'emploi du microscope,
par M. *Edouard Maumenet*..... 11

Statistique.

Quelques détails de statistique sur l'Egypte,
par M. *Irenée Ginoux*..... 20

Tératologie.

Note sur Millie-Christine, par M. le docteur
Albert Puech..... 78

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 3 janvier 1874.

Sont présents : MM. Des Rivières, *président* ; A. Dumas, Germer-Durand, E. Brun, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Bolze, Maumenet, Carcassone, de Grisy ; Rédarès, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau :

La livraison de mai-juin 1873, de la *Revue des Sociétés savantes des départements*.

Le *Catalogue des brevets d'invention*, pour l'année 1873.

La livraison VIII de *Romania*.

M. le président Des Rivières adresse à ses confrères l'allocution suivante :

« Au moment de quitter le fauteuil de la présidence, qu'il me soit permis de remplir un devoir bien doux. — Votre bienveillance a rendu ma tâche facile; vos travaux ont donné à nos séances un intérêt soutenu; c'était tout ce que pouvait désirer votre président. Veuillez, Messieurs et chers confrères, agréer, avec votre indulgence habituelle, ma profonde gratitude ».

L'ordre du jour appelle la nomination du président et celle du vice-président, pour la présente année 1874.

Sont nommés, à l'unanimité :

Président, M. *Ernest Roussel*.

Vice-président, M. *E. Brun*.

M. BRUN, en l'absence de M. Roussel, prend place au fauteuil. Il adresse ses remerciements à ses confrères.

Il donne ensuite lecture d'une description des bords du Gardon, dans la partie de son cours comprise entre Russan et Collias.

Diverses observations suivent cette lecture; après quoi, la séance est levée.

Séance du 17 janvier 1874.

Présents : MM. Ern. Roussel, *président* ;
Dumas, Vignié, Liotard, Q. Des Rivières,
Brun, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Penchinat,
Maumenet, de Gisy ; et l'abbé Azaïs, *secré-
taire-perpétuel*.

M. Rédarès, secrétaire-adjoint, donne lec-
ture du procès-verbal de la séance précédente,
qui est adopté.

M. ROUSSEL, appelé par les suffrages de
l'Académie à occuper le fauteuil de la
présidence, remercie en ces termes ses con-
frères de cet honneur :

« Messieurs et honorés confrères,

» Les traditions de notre Compagnie et
vos bienveillants suffrages m'appellent aujour-
d'hui à l'honneur de présider vos travaux.

» Cet honneur est si grand que, malgré mon
insuffisance, je n'ai pas songé à le décliner.
J'ai eu le bonheur de siéger, pendant des
années, à côté des Nicot, des Pelet, des Fon-
taine, des Plagnol, des Deloche, des De
Clausonne. Ces vénérés et regrettables con-
frères m'ont appris à considérer notre Aca-

démie comme un salon d'excellente compagnie, ouvert à toutes les notabilités intellectuelles de la cité, au seuil duquel doivent s'oublier toutes les préoccupations qui n'ont pas le caractère académique. Ces souvenirs, je n'ai pas besoin de les évoquer; ils reviennent d'eux-mêmes à ma mémoire, toutes les fois que je prends place à vos côtés. Ils rendront ma tâche d'autant plus facile, que les traditions de nos morts regrettés je les ai retrouvées vivantes sous la présidence de mon honorable prédécesseur. Votre indulgente confraternité fera le reste.

» Messieurs les membres du bureau,

» Les nouvelles fonctions dont je viens d'être honoré m'associent directement à vos travaux; je vous offre mon concours le plus dévoué: heureux de profiter de vos lumières et de vous aider, pour ma faible part, à maintenir notre chère Compagnie dans l'excellente voie où, depuis nos illustres fondateurs, nos devanciers, vous n'avez jamais cessé de la faire marcher ».

L'Académie vote ensuite des remerciements à son ancien président, M. Q. Des Rivières, et rend ainsi hommage à la bienveillance et au zèle qu'il a déployés dans ses fonctions.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

Histoire abrégée des inventions et découvertes et des expositions de l'industrie, par M. H. Roux-Ferrand, membre honoraire de l'Académie du Gard.

Mémoires présentés par divers savants de l'Académie des sciences, de l'Institut de France.

N° 6. — *Etudes sur la nouvelle maladie de la vigne*, par M. Maxime Cornu, délégué de l'Académie.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Octobre et novembre 1873.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Novembre 1873.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Novembre 1873.

Sixth Annual Report of the United-States Geological survey of the territories F. V. Hayden, United-States Geologist. Washington.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian institution. Washington.

Smithsonian Miscellaneous collections. Volume x, Washington.

Proceedings of the Boston Society of natural history. Volume xv, part. I, part. II.

Memoirs of the Boston Society of Natural History. Vol. II, part. II, number II et III. Boston.

Cession de la ville et de l'état d'Avignon au pape Clément VI par Jeanne I^{re}, reine de Naples, par M. V. de Baumefort, membre de Sociétés savantes.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 7^e année, 2^e et 3^e fascicules.

Lecture est donnée à l'Académie d'une nouvelle lettre du doyen de ses membres, M. H. Roux-Ferrand, qui remercie ses confrères de l'affectueux souvenir que le secrétaire-perpétuel lui a transmis de leur part, et qui leur envoie la dernière édition de son ouvrage : *Inventions et Découvertes.*

MM. Q. Des Rivières, Vignié, Penchinat,

Ginoux et de Grisy sont appelés, avec les membres du bureau, à faire partie de la commission qui est chargée de choisir les lectures qui doivent former le nouveau volume des *Mémoires de l'Académie*.

La même commission est appelée à indiquer le sujet historique qui sera mis au concours pour l'année 1874.

M. l'abbé AZAÏS lit la première partie d'un travail qui a pour titre : *La Charité à Nîmes*.

Notre confrère, après avoir tracé le tableau de l'état d'abandon des pauvres au sein du monde païen, nous les montre réhabilités par le Christianisme, qui leur communique une sorte de consécration religieuse. Il nous fait connaître les pieuses institutions de la charité des premiers siècles. Il rappelle ces hospices fondés par les évêques des premiers âges : par S. Basile, à Césarée ; par S. Jean-Chrysostome, à Constantinople, connus sous le nom de *Nosocomia*, dont l'administration était confiée à des prêtres qui portaient le nom de *Præfecti valetudinariorum*, qui avaient sous leur direction des infirmiers appelés *Parabolani*. Le triste sort des enfants abandonnés excite surtout le zèle de la charité chrétienne. Les conciles de deux églises voisines, de Vaison et d'Arles, vers le milieu du v^e siècle, témoignent le plus tendre intérêt pour cet âge, dont les droits avaient été si cruellement méconnus par la société païenne. Il y avait, à la porte des églises, un vase de marbre, *marmorea concha*, une crèche, doux souvenir de Bethléem ; et, plus tard, une fenêtre ouverte à tout venant, pour recevoir les enfants exposés.

M. l'abbé AZAÏS mentionne un concile de

Tours, en 570, qui, afin de prévenir les tristes abus du vagabondage, prescrivit que chaque ville se chargerait de l'entretien de ses pauvres. Il expose l'organisation de la charité chrétienne jusqu'aux *Etablissements* de S. Louis, et il fait connaître les ordres de religieux hospitaliers et de sœurs hospitalières qui se vouaient au soulagement de la souffrance, et qui prélevaient aux communautés hospitalières des temps modernes et aux Sœurs de S. Vincent-de-Paul.

Notre confrère cherche à nous révéler les œuvres de charité qui existaient à Nîmes dans ces temps reculés. Mais il se voit réduit à ne présenter que des conjectures, et les documents lui font défaut pour constater, dans les temps antérieurs au XIII^e siècle, l'organisation de la charité dans notre ville. Ce n'est qu'à cette époque que nous voyons apparaître les hospices de Saint-Jacques et de Saint-Antoine, destinés à abriter les pèlerins et à soigner les malades.

M. l'abbé Azaïs se propose de faire connaître, dans une seconde lecture, l'Hôtel-Dieu, fondé en 1313 par la généreuse libéralité d'un pieux habitant de Nîmes, Raymond Ruffi, et les autres établissements de charité.

M. MAUMENET présente quelques observations au sujet de la note suivante, insérée dans le *Bulletin des séances de la Société d'agriculture de France* : « Note sur quelques faits montrant encore que des graines de vers à soie provenant de parents très-corpusculeux et de parents sans corpuscules, peuvent donner également de bonnes récoltes, par M. Guérin-Méneville ».

« Quelle que soit ma déférence pour le

savant M. Guérin-Méneville et pour nos compatriotes, MM. le docteur Brouzet et de Masquard, dont les noms sont plusieurs fois cités dans la note que j'analyse, je ne puis m'empêcher de penser qu'il serait malheureux pour la sériculture de laisser proclamer, sans protestation, une doctrine d'après laquelle les travaux de M. Pasteur sur la maladie des vers à soie, seraient de nulle valeur pour la pratique, et l'emploi du microscope serait absolument inutile pour la production de la bonne graine.

» Vous connaissez sans doute tous, Messieurs, le système préconisé par M. Pasteur, pour la confection de la graine de vers à soie. Permettez-moi pourtant de le rappeler pour le préciser.

» Dès avant que l'éminent membre de l'Institut s'occupât de la question, on avait reconnu, et c'est même M. Guérin-Méneville qui le premier l'a signalé, un corpuscule de forme caractéristique, animé d'un mouvement vibratoire qui lui est propre ; lequel, cause ou effet du mal, se rencontre toujours dans le sang des vers à soie atteints de la pébrine. Cette maladie, qui depuis vingt-cinq ans ravage nos magnaneries, est héréditaire en même temps que contagieuse, et ne se manifeste souvent qu'à la dernière phase de la vie de l'insecte, c'est-à-dire quand il est à l'état de papillon.

» Pour se préserver de la cause héréditaire (la plus redoutable, puisque le ver qui naît avec le germe du mal n'arrive à peu près jamais au cocon, tandis que celui qui est atteint pendant l'éducation donne encore assez souvent une récolte), M. Pasteur recommande d'observer au microscope la substance

broyée des premiers papillons qui se montrent dans un lot de cocons, ou de ceux dont on a hâté le développement par la chaleur, et de ne destiner le lot au grainage, que si ces papillons sont exempts de corpuscules. Cependant il admet comme bons, pour les grainages industriels, les lots ne renfermant que 10 % de sujets corpusculeux.

» Si l'on veut rejeter absolument tout germe de maladie, il prescrit le grainage cellulaire, consistant à obtenir à part la ponte de chaque couple, pour ne conserver, après examen, que celles de ces pontes provenant de générateurs parfaitement sains. Le corpuscule pouvant, d'ailleurs, être reconnu longtemps après la mort de l'insecte, pratiquement on doit faire pondre chaque femelle sur un morceau d'étoffe, dans le coin duquel on l'enferme avec son mâle au moyen d'une épingle ou d'un point. De cette manière on a, au besoin, jusques à la saison suivante pour faire les vérifications microscopiques.

» Telles sont les prescriptions de M. Pasteur.

» Tout d'abord, elles ont été accueillies très-froidement ou même repoussées par les éducateurs, qui les ont regardées comme peu pratiques. Cependant le premier procédé, c'est-à-dire le plus simple, s'est introduit peu à peu dans les habitudes de quelques-uns ; et d'intelligents et habiles graineurs ont acquis d'immenses réputations à leurs produits obtenus à l'aide de la sélection microscopique. Aujourd'hui, on va plus loin ; le grainage cellulaire entre dans la pratique à son tour, et se développe en France comme en Italie, où un seul atelier, dans le Milanais, produit des dizaines de mille onces de graines absolument sans corpuscules.

» M. Guérin-Méneville traite d'engouement profitable aux seuls vendeurs la prédilection pour les graines dites au système Pasteur ; et, pour prouver sa thèse, il cite un certain nombre de cas dans lesquels des graines condamnées comme corpusculeuses ont réussi, tandis que d'autres déclarées saines ont échoué. Mais rappelons-nous que, industriellement, on juge un lot de cocons par l'examen de quelques papillons seulement ; et, à part toute autre cause d'erreur, on peut bien admettre que le hasard a pu quelquefois amener de fausses appréciations, en faisant que les sujets soumis au microscope ne représentaient pas la moyenne de la partie. Il m'est arrivé, naguère, d'examiner consécutivement dix couples parfaitement sains ; le onzième fut corpusculeux, et l'investigation poussée plus loin eut pour résultat de faire condamner un lot qui eût été déclaré sain, si la constance des bons résultats m'avait fait arrêter à la dixième observation.

» Les cas relevés par M. Guérin ne se rapportant pas à des graines cellulaires, des erreurs provenant de pareils faits peuvent parfaitement rendre compte de quelques contradictions apparentes avec les données de la science, que d'autres faits bien plus généraux corroborent. D'ailleurs, pour des éducations bien soignées et de quelques grammes seulement, comme celles citées, ce n'est pas chose extraordinaire de voir des vers à soie, évidemment pébrinés, arriver jusques à filer leurs cocons, ce qui n'a pas lieu dans les chambres.

» Quant aux échecs de graines déclarées bonnes, ils prouvent encore moins ; car, de tout temps, même avant la maladie, il y a eu des

insuccès, et il faut de plus, aujourd'hui, compter avec l'infection contagieuse qui atteint les vers pendant l'éducation.

» MM. Guérin-Méneville et Brouzet sont encore dans l'erreur, lorsque, après avoir fait remarquer que les grands faiseurs de graines vont opérer dans les pays montagneux des Alpes et des Pyrénées, ils disent que toutes les graines de ces contrées, confectionnées *avec ou sans microscope*, sont également bonnes. Plusieurs de nos éducateurs, dont on ne peut suspecter les intentions ni les soins ordinaires, puisqu'ils opéraient pour eux et pour leurs proches, ont payé cher cette croyance, en allant, sans instruments, faire, dans ces mêmes pays, des graines qui ne leur ont donné que déception, et dont les vers étaient corpusculeux dès le premier âge.

» Pourquoi donc les graineurs se portent-ils dans ces contrées, s'ils ont une méthode bonne partout, disent encore les contradicteurs ? La raison en est facile à comprendre. C'est que là seulement ils trouvent assez de bons cocons pour faire des quantités de graines un peu considérables ; car il est avéré que l'infection y est bien moins générale que chez nous. Mais, dans nos pays même, on peut arriver à de magnifiques résultats par la sélection microscopique. Je vous demande la permission d'en citer un exemple.

» M. Lugol, de Campuget, près de notre ville, acheta à Vèzenobre, en 1870, un petit lot de cocons qu'il fit grainer cellulièrement. A l'inspection microscopique, il trouva 60 cellulés pour 100 contaminés, qu'il rejeta scrupuleusement, ne conservant que ce qui lui paraissait parfaitement sain. Il eut ainsi 27 grammes de graines qui, élevées avec soin,

produisirent 45 kilog. de cocons. Ceux-ci, employés au grainage dans les mêmes conditions, ne présentèrent plus que 5 % de papillons corpusculeux. Les pontes de ces derniers furent encore sévèrement éliminées ; et le produit de la partie saine, élevé l'année suivante, donna l'énorme récolte de 53 kilog. à l'once, pour une éducation sérieuse de 15 onces divisées en deux chambrées. Continuant le grainage cellulaire avec ces nouveaux cocons, M. Lugol n'a plus trouvé, à la troisième année de sélection, que 6 papillons corpusculeux sur 7000 cellulés ; moins de un pour mille. Voilà où peut conduire le microscope, dans les mains d'un homme soigneux et intelligent.

» Là où MM. Guérin-Méneville, Bronzet et de Masquard ont parfaitement raison, c'est quand ils disent que M. Pasteur n'a pas trouvé de remède à la maladie ; car il est certain qu'on ne connaît, pas plus aujourd'hui qu'avant ses études, le moyen de ramener à la santé des vers manifestement pébrinés. Ce qu'il a appris, c'est à reconnaître d'avance, au moyen du microscope, si une chambrée de cocons doit être employée à la reproduction ; après la ponte, si les graines obtenues sont saines ou portent le germe du mal ; enfin, pendant l'éducation, si les vers présentent des chances de réussite, ou s'il faut les abandonner pour ne pas faire de dépenses inutiles. J'estime que ce sont là, pour la sériculture, des services assez importants pour qu'on lui en doive de la reconnaissance.

» Je conclus que, quand, après l'expérience de plusieurs années, l'opinion des praticiens donne à une théorie cet appui d'un retour sur ses premières décisions, cette théorie n'est pas sans bases sérieuses ; et que, quand

les procédés scientifiques commencent à pénétrer dans les habitudes de l'agriculture, si malheureusement routinière dans nos pays, c'est un devoir impérieux de les défendre contre ceux qui les attaquent, quelque peu autorisée que soit une voix comme la mienne ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 31 janvier 1874.

Présents : MM. Ern. Roussel, *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Liotard, Brun, Ginoux, Verdier, Dombre, Puech, Pelon, Gaidan, Maumenet, de Grisay, Meynard-Auquier ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants, adressés à l'Académie :

Revue des Sociétés savantes des départements. Tome VI, juillet et août 1873.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Année 1874, 28^e livraison.

Bulletin de la Société Dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts. N^o 19, janvier 1874.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. — *Bulletin de la Société et de la station agronomiques*, du 1^{er} juin 1870 au 31 décembre 1872, t. VI.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1872.

Bulletin de la Société archéologique, scientifi-

que et littéraire du Vendômois. Tome XII, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestre 1873.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant qu'une réunion des délégués des Sociétés savantes des départements aura lieu à la Sorbonne, au mois d'avril 1874, et que des séances de lectures et des conférences publiques seront faites, pendant les journées des mercredi 8, jeudi 9, et vendredi 10 avril. Le samedi 11 avril, le Ministre présidera la séance générale, dans laquelle seront distribués les encouragements accordés aux Sociétés.

M. le Ministre prévient l'Académie qu'il a mis une somme de 3,000 francs à la disposition de chacune des sections du Comité, pour être distribuée, à titre d'encouragement, savoir : 1^o pour les sections d'histoire et d'archéologie, aux Sociétés savantes des départements dont les travaux auront contribué le plus efficacement aux progrès de l'histoire et de l'archéologie ; 2^o pour la section des sciences, soit aux Sociétés savantes, soit aux savants des départements, dont les travaux auront contribué aux progrès des sciences.

Lecture est également donnée d'une lettre adressée à l'Académie par M. le secrétaire de la Société d'étude des Sciences naturelles, pour obtenir que notre Compagnie veuille bien accorder à cette Société, comme nouvelle marque de sympathie, les volumes de ses *Mémoires* qui sont disponibles.

Cette demande est favorablement accueillie, et l'Académie décide qu'elle accordera à la Société d'étude des Sciences naturelles, la série

de ses *Mémoires* qui va de 1861 à 1870, plus les années 1871 et 1872.

L'ordre du jour indique l'élection d'un membre titulaire non-résidant. M. *Bondurand*, associé-correspondant, est nommé à l'unanimité membre titulaire non-résidant, et l'Académie se plaît à témoigner, par ce vote, le plaisir qu'elle a pris aux intéressantes lectures de ce jeune confrère.

Une commission est nommée pour juger les pièces envoyées au concours de poésie de l'année 1874. Les pièces parvenues à l'Académie sont au nombre de 19, et ce chiffre considérable nous montre tout ce qu'il y avait de patriotique à-propos, dans le sujet proposé par M. de Clausonne. Sont appelés à faire partie de cette commission, avec les membres du bureau : MM. Teulon, Gaidan, Ginoux, de Grisy.

M. LIOTARD, trésorier, expose la situation financière de l'Académie, et fait connaître l'état des recettes et des dépenses de l'année 1873. Grâce au zèle que déploie M. le trésorier pour faire rentrer les cotisations, les recettes dépassent de beaucoup les dépenses.

Le vœu qu'exprimait, l'an dernier, à pareille époque, notre regretté secrétaire-perpétuel, M. de Clausonne, que le budget de l'Académie fût toujours établi de manière à obtenir un excédant dans les recettes sur les dépenses, se trouve ainsi parfaitement réalisé, et son successeur se plaît à le signaler comme un nouvel hommage rendu à la mémoire de notre digne confrère.

M. GINOUX donne ensuite lecture d'un travail de statistique sur l'Égypte. Ce travail

est le résumé d'un livre composé par le Ministre de l'intérieur, sur la demande du Khédive, à l'occasion de l'exposition industrielle de Vienne.

Avant d'aborder les documents officiels qui lui ont été envoyés d'Égypte, documents qui établissent, par des chiffres irréfragables, que l'Égypte entre à pleine voile dans les eaux de la civilisation moderne, M. Ginoux combat cette théorie fataliste, qui affirme qu'un peuple arrivé à un certain degré de décadence ne se relève jamais, et que les hommes, comme le sol, demeurent frappés de stérilité.

« Comme exemple de ce paradoxe, j'ai vu, dit-il, citer précisément l'Égypte; c'est de l'Égypte que je vais tirer la preuve du contraire. Le berceau de la civilisation, le pays des merveilles antiques, chez lequel les peuples voisins comme les plus reculés venaient chercher la sagesse; qui, après avoir passé par les splendeurs de Thèbes et de Memphis, était tombé sous la domination romaine, pour devenir plus tard la proie des kalifes, et subir enfin le gouvernement abrutissant des Mameluks, l'Égypte semblait, en effet, n'avoir plus qu'à se couvrir de bandelettes, comme ses momies; et voilà qu'il suffit de deux hommes d'intelligence, se succédant à court intervalle dans l'administration de ce pays, pour le relever aux yeux de l'Europe étonnée.

» Le règne de Mehemet-Ali et celui du Khédive ont opéré cette régénération ».

A l'appui de sa thèse, M. Ginoux passe rapidement en revue la dernière période décennale du mouvement égyptien, au point de vue du territoire, de la climatologie, de la population, de l'instruction publique, des

chemins de fer, des télégraphes, des travaux publics, de la navigation et du commerce.

Il ne consacre que quelques lignes à chacun de ces chapitres. Il a soin de tout rapporter aux évaluations françaises : les poids, les mesures, les monnaies, le calendrier, etc., pour faciliter les comparaisons avec tous les pays civilisés de l'Europe, et il arrive à constater le résultat suivant :

1° Tandis que l'Égypte nourrit 178 habitants par kilomètre carré, l'Espagne n'en nourrit que 33, et la France, qui est dans la moyenne, 69 ;

2° L'Égypte supplée, par son Nil et par ses cacaux, à la rareté de ses pluies. D'après les constatations de l'Observatoire, les jours de pluie sont descendus à neuf par an, sans que ni la végétation ni la santé des habitants ait eu sensiblement à en souffrir ; ce qui a fait dire de l'Égypte, qu'elle peut se passer du reste de la terre et du ciel lui-même ;

3° Le mouvement de la population, en suivant en Égypte la gradation signalée dans la dernière période décennale entre les naissances et les décès, permettrait à l'Égypte de doubler sa population en 74 ans, alors que la France, aux conditions actuelles de sa fécondité, n'arriverait à ce résultat que dans 183 ans.

Et cependant l'Égypte n'a point de ces émigrants qui vont demander à des terres plus hospitalières les moyens de subsistance que la mère patrie est incapable de leur fournir ;

4° Si l'instruction publique n'a pas encore atteint le degré de perfectionnement que peuvent lui faire espérer les efforts qui se diri-

gent de ce côté, c'est que la population féminine entre pour un chiffre insignifiant dans le nombre des enfants fréquentant les écoles : 3018 sur 89,873).

Cependant le chiffre total des élèves, qui n'allait pas à 3000, en 1863, a presque atteint, en 1873, celui de 90,000 ; c'est-à-dire a décuplé trois fois en dix ans.

« D'ailleurs, un avenir prochain, dit le ministre égyptien, réserve dans cette direction un changement favorable. Rompant avec des préjugés séculaires, qui n'avaient point pour eux l'excuse du dogme religieux, réservant les questions relatives au mode de l'existence des femmes ou à la constitution de la famille, le khédive ne veut pas que, dans ses états, la future mère de famille soit privée des bienfaits de l'éducation ».

Bonnes paroles ! elles nous font espérer qu'on pourrait même revenir précisément sur le mode d'existence des femmes et la constitution de la famille ;

5° Avant l'avènement du khédive, il n'existait, en Egypte, que 492 kilom. de chemins de fer ; elle en possède aujourd'hui 1780 kilom. Elle n'a plus de supérieure, sous ce rapport, absolument et relativement, que la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, la France et la Suède.

Si le projet du khédive, reconnu aujourd'hui réalisable, et dont les études sont faites, de frayer une voie de communication jusqu'au centre de l'Afrique, se réalise, les bienfaits qu'en pourraient retirer tous les marchés du monde sont incalculables.

Le réseau des télégraphes égyptiens est d'une longueur de fil de 13,750 kilom., égal à celui de la Belgique.

Tous les travaux publics exécutés en

Egypte, dans les temps anciens et modernes, n'ont rien qui puisse être comparé au canal maritime qui relie la mer Rouge à la Méditerranée, et qui a ouvert une nouvelle route aux Indes, à la Chine, au Japon, à l'Australie.

Commencé le 22 avril 1859, il a pu être inauguré et livré à la navigation le 17 novembre 1869.

La dépense s'est élevée à 442,545,934 fr., dont la moitié environ a été fournie sur les ressources de l'Égypte.

Pour juger de l'immensité de l'œuvre et des résultats qu'on est en droit d'espérer, il suffit d'énumérer les navires qui ont transité d'une mer à l'autre jusqu'à aujourd'hui :

en 1870	502
en 1871	705
en 1872	1082

Le travail relevé sur une portion de 1873 fait présumer, sur l'année, un total d'environ 1800.

Pendant ce temps, rien n'a été négligé dans les travaux publics ayant pour but l'assainissement et la viabilité des grandes villes ;

7° L'Angleterre, la Turquie d'Asie et l'Archipel Ottoman sont les pays qui fournissent le plus grand aliment à la navigation égyptienne. Cela s'explique : pour l'Angleterre, l'Égypte est un passage ; la Turquie se regarde comme la suzeraine ; mais la France, presque *ex æquo* avec l'Italie, ne vient cependant qu'après.

Ne serait-ce pas là un triste sujet de réflexion pour un Français ?

8° Le coton, le sucre, les céréales sont les principaux objets d'exportation du commerce

égyptien. La guerre de sécession d'Amérique donna à la culture de coton, en Egypte, une importance qui semblait devoir s'arrêter avec la cause qui l'avait produite ; il n'en a rien été. Mais ce qui est plus étonnant, c'est que le développement de cette culture n'ait pas nui à l'essor des autres, sauf peut-être à celui des céréales.

Ainsi l'offre tend toujours à s'harmoniser avec la demande.

M. Ginoux finit en disant que, si l'Egypte moderne est encore si mal appréciée, en présence de ces résultats, c'est que la plupart des publicistes ne la connaissent que par un passé qui remonte au moins à plus de vingt ans.

M. J. GAIDAN termine la séance par un rapport sur l'œuvre poétique d'un auteur inconnu, originaire de Nîmes, qui cache son nom sous le voile du pseudonyme : *Synédise*, drame légendaire, avec prélude, intermède et épilogue, tiré d'un conte de Perrault, par Adam Stevarn. Nîmes, Laporte, 1871.

« Il était une fois un roi et une reine.... ». Je ne puis me soustraire, dans l'exposition de ce drame, à ce commencement classique de tous les contes de fées ; mais vous verrez ce qu'un talent de l'ordre le plus élevé peut broder de fleurs de poésie sur ce simple canevas. Nous assistons, dès les premières scènes, à la naissance de l'héroïne, Synédise ; les bonnes fées, protectrices du royaume du rêve, descendent sur un char radieux de la planète de Saturne, où elles ont leur demeure dans ses anneaux étincelants ; elles président au baptême de la jeune princesse et la dotent de tous les charmes et de toutes les qualités ;

mais on a négligé d'inviter la méchante fée traditionnelle, qui ici a nom Creiphisio; elle apparaît et se venge de cet oubli. Synédise gardera toutes ses perfections, mais elle mourra à l'âge de seize ans. La puissance d'Irbella, la reine des fées saturniennes, modifie cet arrêt: Synédise ne mourra pas; le jour de son seizième anniversaire, elle s'endormira d'un sommeil de cent ans.

Au second acte, les événements annoncés se réalisent: Synédise se blesse à la main en filant au fuseau, et s'endort du sommeil séculaire, dans un château royal qu'Irbella environne d'une forêt impénétrable, inaccessible à la haine de Creiphisio.

Qu'au-dessus de ces tours, durant cent fois l'année
Le tems, ce dévoreur de toute chose née,
De son vol invisible amortisse le bruit;
Qu'il craigne d'effleurer la beauté de cet ange,
De vieillir d'un instant ses grands yeux, sous la frange
Du cil noir qui reluit.

Les siècles vont vite dans le royaume du rêve. Le sommeil de cent ans va finir. Depuis que Synédise est endormie, bien des rois ont occupé le trône de son père. Le roi régnant a, de sa première femme, un fils, un héros, Joaner. La méchante fée Creiphisio, par ses artifices et sous le nom de Pyroxie, s'est fait épouser par le monarque; et l'horrible marâtre, qui devine son futur vainqueur dans Joaner, poursuit le jeune prince de sa haine, et cherche à le perdre dans l'esprit de son père. Mais vainement elle lui tend des pièges et multiplie les obstacles autour de lui; Joaner, avec l'appui d'Irbella, les renverse tous. Il pénètre dans la forêt, rompt l'enchantement et délivre Synédise, qui, dans sa nuit de cent ans, n'a rêvé que de lui. L'armée des mauvais

esprits est vaincue; Creiphisio, avec des cris de rage impuissante, s'élançe au gouffre infernal, qui se referme sur elle. La reine des bonnes fées unit le couple lumineux; et le royaume du rêve, qui n'aura plus à craindre la domination de l'esprit pervers, va marcher vers des destinées éternellement heureuses.

On entend alors le chœur des fées invisibles :

Eclairez la terre en montant,
Couple vainqueur, astre éclatant
Sorti de l'ombre.

Rois splendides de l'avenir,
Je viens à vous pour vous bénir
Dans la nuit sombre.

Le cœur du globe est apaisé,
Sans que sa fièvre ait embrasé
La masse entière.

Les monstrueux avortements
Se figent aux creusets fumants
De la matière.

Et la rose des jours heureux,
Sous un ciel encor vaporeux,
Luit, pâle et blonde,
Et la lumière blanche, à flots
Semant la vie et le repos,
Dans l'air abonde.

Telle est la donnée vieille et toujours nouvelle de ce drame; l'originalité incontestable de l'œuvre est ici dans les pensées, dans les sentiments, et surtout dans les beaux vers lyriques dont elle est semée. Elle est encore dans le prélude, l'intermède et l'épilogue, dont je vais vous entretenir.

Voyons le prélude.

L'ARAIGNÉE.

Creiphisio, ou l'Araignée, est là dans son fort, au centre de sa toile et du monde; elle

attend et elle aspire sa proie, toujours abondante et variée, car elle lui est amenée par tous les vices humains : l'envie, la vanité, l'orgueil, l'ambition, la luxure et l'hypocrisie. Nous voyons tourbillonner d'abord et s'empêtrer ensuite dans les filets du noir démon : les libellules, les fous et les folles d'amour ; l'abeille maçonne ou le potier qui jalouse le potier, signification de la concurrence effrénée, du concurrent qui veut la ruine de son concurrent ; le scarabée de guerre et le termite, c'est-à-dire le soldat et l'ouvrier ; le soldat las de son métier, l'ouvrier des mines mécontent de son sort, ensemble d'accord pour tout bouleverser ; la cantharide, qui voudrait se débarrasser de son mari, mais par des moyens secrets et nullement compromettants : une Agrippine quelconque, qui rêve pour son Claude un plat de champignons ; le taon royal, aveuglé par l'orgueil, qui se heurte à tout et que le poids de sa couronne entraîne à l'abîme ; guêpes, insectes, phalènes et papillons, passent, voltigent, luttent, succombent à la grande joie de l'araignée ou de Creiphisio, qui s'écrie :

Je suis la fée éternelle,
La fée ardente du mal... (p. 42).

« Et de la mer, de la terre, de la moelle des arbres, des roches mêmes, il sort un sinistre grincement, pareil au bruit de la pluie sur le feuillage, ou à celui d'une lime qui mordrait éternellement sur du marbre ; et de tous les côtés, montent et accourent les innombrables atomes dévastateurs : le choléra, le phylloxéra et les innommés ; l'interminable armée des invisibles, tous alliés de l'esprit de destruction. Ecoutez-les : « pour mille mangeurs

écrasés, en voici des milliards » ; et l'Océan hurle de concert avec Creiphisio, et le globe est par eux menacé d'anéantissement ».

Mais soudain une douce voix s'élève et chante :

Isis, la grande Isis, la reine qu'on ignore,
Chante comme Memnon au lever de l'aurore ;
Et, quand le jour s'enfuit,
Elle chante, et son chant se fait ouïr encore
Dans l'ombre de la nuit.

Enfans de l'homme, ô vous que le vertige entraîne,
Ecoutez ce que dit la chanson souveraine
De l'immuable Isis,
Et que l'écho des mers, des monts et de la plaine
Le redise à vos fils.

Tant que le roi du jour me verra sur sa trace,
Bercer au vent du ciel ma ronde dans l'espace ;
Tant que, d'un vol certain,
Vers les astres d'Hercule où notre courbe passe
Je suivrai mon destin,

L'esprit de vie aura sur ma robe changeante
Une place interdite à la mort menaçante ;
Et de ce piédestal,
Il plongera sans peur sa tête rayonnante
Au fond de l'idéal.

Un plus puissant que moi, mortels, garde en silence
Le globe maternel qui dans l'air se balance.
N'allez pas sans retour
Assombrir de terreurs la chétive existence
Qui vous luit pour un jour.

Et les légions du mal s'évanouissent dans les abîmes.

Ce prélude est comme un reflet anticipé du drame qui va se dérouler.

Entre le deuxième et le troisième acte est placé l'intermède, intitulé : *La Lanterne magique*. Il contient, entre autres détails

gracieux, une fable très-originale : *Les Frères ennemis*, que vous lirez avec plaisir. Le sylphe Utaï et le Petit-Poucet sont les personnages principaux de l'intermède et de l'épilogue ; celui-ci est intitulé : *Voiture à vendre*. Le char d'Irbella, qui a si souvent volé de la terre aux anneaux de Saturne, inutile aux fées désormais, est resté au Petit-Poucet. Il voudrait s'en défaire avantageusement. Plus d'un acquéreur se présente, que le Petit-Poucet reconduit comme indigne d'en être possesseur. Il est disposé à le confier à un étranger, qui le refuse : « Garde ce char, répond-il, que nulle main profane ne peut conduire ». C'est Pégase, délaissé par celui-là seul qui eût pu le monter. Le char radieux est mis au rancart, le Petit Poucet ayant assez de ses bottes de sept lieues. L'épilogue est terminé par un chant admirable, *L'Adieu*. Voilà ce drame.

Peut-être trouverai-on ici, comme d'ailleurs dans toute allégorie, quelques obscurités, les unes voulues, les autres inhérentes à ce genre de composition ; mais c'est le cas de rappeler la réponse de Goethe à ceux qui lui demandaient l'explication de son *Faust*, et la pensée qu'il avait voulu personnifier : *Des enfers au ciel*, répondit-il, *en passant par le monde*. Je ne compare pas à cette œuvre immortelle le drame dont je viens de vous donner un aperçu rapide et fort incomplet, mais voici l'impression qu'il m'a laissée et qui subsiste : C'est un ouvrage bizarre et charmant, puissant et profond par endroits ; c'est une féerie scientifique, philosophique et morale, d'une poésie peu ordinaire. Vous avez vu que c'était le *Petit-Poucet* et la *Belle au bois dormant* ; c'est aussi le *Songe d'une nuit d'été* et la *Tempête* ; c'est Perrault, mais c'est encore Shakespeare et Goethe. Cette œuvre fait rê-

ver à ces grands noms, sans cesser d'être originale, nouvelle, contemporaine; elle exprime, comme les œuvres de ces maîtres, la lutte éternelle du bien et du mal, de l'esprit et de la matière, l'antithèse du beau et du laid, de l'horrible et du splendide, de l'araignée et de l'étoile.

Méphisto, sous le nom de Creiphisio, y ricane; et le sylphe Ariel y chante sous le nom d'Utaï. Certain personnage y procède de Caliban doublé de Joseph Prud'homme; les questions économiques, industrielles y sont effleurées; le mauvais socialisme s'y trouve, le bon également; l'hypocrisie conjugale y est démasquée; l'amour vrai, invincible et doux s'épanouit, idéale fleur, au cœur de l'héroïne; l'amour plus fort que la mort, l'amour qui résiste au temps. La foi divine qui triomphe des empêchements des méchants et des forces aveugles de la nature, qui dompte la haine, qui asservit la matière, resplendit dans Juaner, le héros.

Est-ce bien tout? non. Je n'ai pas dit ce que l'œuvre d'Adam Stevarn (puisqu'il ne m'est pas permis de lui donner un autre nom) contient encore de profondément subjectif et qu'il faut lire entre les lignes. Voyez, aux dernières pages, l'*Adieu*, l'adieu de l'âme prête à s'enfuir vers le grand inconnu, et voltigeant çà et là comme séparée déjà de l'argile du corps; c'est par ce cri de délivrance que nous terminerons cette étude :

ADIEU.

Dans ce monde de misères
Qui passe et fuit à nos yeux,
Savez-vous, hommes, mes frères,
Un bien vraiment précieux?

Serait-ce l'or qui rayonne,
Fils du soleil, et vous donne
Un pouvoir souvent repris ?
Il donne même la gloire
Mais il vous rend l'âme noire ;
L'or enseigne le mépris.

Serait-ce l'herbe opulente
Qui reluit dans les sillons ;
Le blé, richesse ondoyante,
Couronne des nations ?
Mais le blé, par qui ruisselle
De la terrestre mamelle
Dans vos cœurs le lait divin,
Le blé trop souvent fermente
Avec la rosée ardente,
Des larmes amer levain.

Serait-ce le jus de flamme
Sorti du raisin puissant,
Et qui, merveilleux dictame,
Epure et fouette le sang ?
Ou bien l'amour qui fait vivre
Et prête à qui veut le suivre
Une clé du ciel profond ?
Mais l'amour, le raisin sombre
Pousse votre âme dans l'ombre,
Sur des vertiges sans fond.

Frères, le bien sur la terre,
Le bien suprême et sans pair,
Le bien que jamais n'altère
La main du temps ni le ver ;
Ce n'est pas l'or ni la gloire ;
Ni du manger et du boire
La vulgaire volupté ;
Ni les rêves où vous plonge
L'amour, ce trop court mensonge ;
Frères, c'est la liberté !

.....
La gloire, hélas ! je l'ignore.
Le bonheur, oiseau furtif,
Sur mon toit n'a pas encore
Posé son pied fugitif.

Mais que Dieu daigne m'entendre !
Puissé-je, avant de reprendre
Ma froide nuit sans sommeil,
Voir, sur ma terre natale,
La liberté triomphale
Se dresser en plein soleil.

.....
Elle que nul bruit n'effraie ;
Qui va fouillant le terrain ;
Elle qui brûle l'ivraie,
Et met à part le bon grain ;
La seule qui ne délaisse
Ni pauvreté ni faiblesse ;
Qui donne la force au droit ;
Qui tarit le flot des guerres,
Et, sur des faces vulgaires,
Pose la fierté des rois.

Ce drame fut écrit dans les premiers mois de 1868. Une partie du prélude et l'intermède y ont été ajoutés en 1871. Je le possède depuis deux ans. Je suis heureux d'avoir obtenu, enfin, après bien des prières, de mettre sous les yeux de l'Académie, si digne de l'apprécier, cet ouvrage d'un poète de race et notre compatriote ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 14 février 1874.

Présents : MM. Brun, *vice-président* ; Dumas, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Q. Des Rivières, Rédarès, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Maumenet, de Grisy, Carcassonne ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpetuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. 4^e série. Tome IV, 1871.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des sciences. Tome XIX.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome XXII. 1^{re} livraison. Année 1873.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura. Section de l'association philotechnique. Année 1873.

Bulletin de la Société d'agriculture, scien-

ces et arts de la Sarthe. 11^e série. Tome XIV, 1873-1874.

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Tome IV. 2^e Bulletin.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Tome X.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

L'Investigateur, journal de la Société des études historiques, 39^e année. Octobre et novembre 1873.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes. Tome XXVI. 25^e année.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1872-1873.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1873. N^o 3.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Tome XV, 1873. 3^e et 4^e trimestres.

Société linneenne du nord de la France. N^{os} 17, 18 et 19. 1873.

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). 14^e année. N^o 10. 1873.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles. Nîmes. Octobre, n^o 4 (Autographié).

Communication est donnée d'une lettre de M. le président, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. M. Brun, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence.

M. BONDURAND, nommé membre titulaire non-résidant, écrit à l'Académie pour lui offrir l'expression de sa gratitude la plus

profonde, et s'estime heureux d'être rattaché d'une manière plus intime, par ce nouveau lien, aux réunions et aux travaux de notre compagnie.

M. le secrétaire-perpétuel fait de vive voix un rapport sur les comptes de M. le trésorier. Il rend hommage à son habile gestion, constate l'état prospère de nos finances et propose de voter des remerciements à notre trésorier et de reconnaître ainsi son zèle et son activité.

M. LIOTARD fait part à l'Académie d'une démarche qu'il a tentée auprès du ministère de l'intérieur, pour obtenir que, par une circulaire, les administrations départementales et communales fussent invitées à adopter, dans leurs publications et correspondances, les désignations des noms de lieu, telles qu'elles résultent des indications fournies par les dictionnaires topographiques.

Voici quelques extraits de la lettre adressée à cet effet au ministère, le 10 décembre 1873 :

« La rédaction et la publication des dictionnaires topographiques des départements a nécessairement pour but de donner aux noms de lieux une forme exacte et authentique, fondée sur des documents ou des preuves empruntés aux archives publiques ou privées, cartulaires, actes de notaire, etc. Ces travaux ont été confiés généralement à des hommes spéciaux, qui s'acquittent de leur tâche avec un soin et un succès constatés journellement par les rapports de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; mais cette excellente mesure ne peut donner les résul-

tats qu'on est en droit d'en attendre, qu'à la condition que les formes nouvelles seront consacrées par des décisions administratives, et imposées dans la rédaction des correspondances et des actes officiels. L'administration supérieure, qui a provoqué ou encouragé la publication des dictionnaires, ne saurait avoir voulu que les indications utiles qu'ils contiennent restent enfouies dans ces répertoires à l'état de lettre-morte.

» Je relève, en ce qui concerne en particulier le département du Gard (voir le tableau ci-annexé), les modifications qu'auront à subir les appellations de quelques noms de communes ; elles ne portent guère que sur des terminaisons vicieuses ou des redoublements abusifs de consonnes ; elles altèrent à peine la physionomie du nom, n'en changent presque pas la prononciation. La moindre impulsion administrative substituera donc, à la forme inexacte et irrégulière, la forme vraie et définitive ».

A cette lettre était joint un tableau des noms de lieux à rectifier, suivant le texte emprunté au dictionnaire de M. Germer-Durand.

M. le directeur de l'administration départementale et communale a répondu, le 11 février 1874, par une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« Je vous remercie de cette communication, »
» dont j'ai fait prendre note ; mais l'utilité »
» pratique de ces modifications ne me semble »
» pas suffisamment démontrée pour que mon »
» administration, qui n'est pas d'ailleurs la »
» seule intéressée, en prenne l'initiative. Les »
» altérations qu'ont subies, en traversant les »
» âges, la plupart des noms de nos villes et

» communes sont aujourd'hui consacrées par
» l'usage.....»

A cette communication M. Liotard ajoute les observations suivantes :

« Je ne saurais accepter dans leur entier ces conclusions : je n'insisterai pas sur l'utilité pratique de la réforme que je propose. Ce n'est pas à ce point de vue que je me suis placé. Peu importe, en effet, aux intérêts matériels, qu'on écrive Galargues et Valabrègue avec une ou deux L. C'est au nom de l'exactitude historique que je réclame. Je ne me tiens pas pour battu, et je poursuivrai mon but sans relâche.

L'administration supérieure nous refuse son concours ; mais en avons-nous rigoureusement besoin ? Nous n'avons que trop souvent le tort de ne pas faire certaines de nos affaires par nous-mêmes. La permission du gouvernement ne nous est pas indispensable pour ne pas faire de fautes d'orthographe.

Par le fait, ce n'est pas au moyen de l'intervention administrative que les archéologues ont obtenu, sur d'autres points de la France, les rectifications de la nature de celle que je poursuis et qui ont donné leur forme définitive aux noms des villes de Reims, Rodez, Montélimar, Châlon-sur-Saône.

Nous avons déjà expulsé l's parasite du nom de Nimes. Nous ferons une autre campagne pour généraliser, dans le département du Gard, la correction des noms propres de lieu.

On nous oppose l'*usage*, fondé sur de faux errements. Créons un nouvel usage fondé sur les données de la science. L'*usage* a force de loi, dit-on, mais à défaut de loi. Or, nous avons désormais notre loi en matière

de dénominations topiques : c'est le dictionnaire topographique de notre confrère, si compétent en pareille matière. L'usage d'ailleurs commence et finit ; il est changeant comme la mode. La mode, née de la fantaisie, change quelquefois de mal en pis ; mais l'usage que nous avons la prétention de créer, emprunté aux origines certaines, nous amènera à la fixité.

Que chacun de nous, dans sa sphère d'action, contribue à cette œuvre de saine restauration : elle sera peut-être plus facile et plus prompte qu'on ne se l'imagine.

Voici la liste des noms à rectifier.

Noms inexacts. Noms rectifiés.

ARRONDISSEMENT D'ALAIS

Méjannes-lès-Alais	}	Méjanes
Id. le-Clap		
St-Julien	} de Valgalgues	} Valgalgue
St-Martin		
Gagnières		Gagnère
Potelières		Potellières
Saint-Florens		Saint-Florent
St-Etienne-de-Lolm		de-l'Olm
Vacquières		Vaquières
Saint-Maurice-de-Casevieille		de-Casesvieilles
Vézénobres		Vèzenobre

ARRONDISSEMENT DE NIMES

Vallabrègues	Valabrègue
Milhaud	Milhau
Saint-Mamert	Saint-Mamet
Lecques	Lèques
Sommières	Sommière
Gallargues	Galargues
Uchaud	Uchau

ARRONDISSEMENT D'UZÈS

Vallérargues	Valcrargues
St-Marcel-de-Careiret	de Carreiret
Collias	Collias
Valliguières	Valliguière
Tavel	Tavels
Collorgues	Colorgues
Saint-Chaptes	Saint-Chapte
Saint-Geniès-de-Malgoirès	en-Malgoirès
Aigalliers	Aigaliers
Masmolène	Mamolène
Saint-Mediers	Saint-Médier
Labauime	La Baume
Vallabrix	Valabrix

ARRONDISSEMENT DU VIGAN

Orthoux	Hortoux
Saint-Marcel-de-Fonsfouillouse	de-Fontfouillouse
Lasalle	La Salle
Saint-Roman-de-Codières	de Codière
Dourbies	Dourbie
Saint-Sauveur-des-Poursils	des-Poursils
Trèves	Trève
Esparon	Esparron

M. DES RIVIÈRES communique une tragédie en cinq actes, *Velléda*, par M. Louis de Combettes-Labourélie, associé-correspondant de l'Académie du Gard. Il fait précéder cette lecture des observations suivantes :

« Il faut avoir un grand courage pour écrire une tragédie en cinq actes. Un de nos associés-correspondants a eu cette noble audace, c'est M. Louis de Combettes-Labourélie. L'auteur fait hommage de son travail à l'Académie du Gard.

Le sujet choisi a tenté l'ambition de plus d'un écrivain. Dans le poème magnifique des

Martyrs, il a inspiré à Chateaubriand les pages les plus pathétiques. Tout le monde a lu et relu le brûlant épisode de *Velleda*. Un de vos compatriotes s'est laissé séduire : il a entrepris de traiter en vers le sujet qu'avait marqué de son empreinte notre grand prosateur. Les arts se sont inspirés de ce sujet. Nous avons pu admirer, dans les jardins du Luxembourg, la statue de Velléda. M. Louis de Combettes entre dans la lice à son tour. Vous apprécierez ses efforts : votre sympathie lui est acquise à l'avance.

» Historiquement parlant, le sujet a des proportions ordinaires ; c'était une prophétesse germanique du temps de Vespasien : elle contribua à l'insurrection des Bataves. Mais quand elle vit le peu de succès de cette tentative, elle engagea les Gaulois à poser les armes ; quelques années après, elle fut prise et conduite en triomphe à Rome.

» La donnée du drame est celle-ci : Une nouvelle guerre se prépare contre Rome, il faut apaiser les dieux par un sacrifice humain. La prophétesse Velléda, obéissant à l'ordre des dieux, enfonce dans la poitrine de son amant le couteau dont elle se perce le sein. En d'autres termes, triomphe du sentiment divin sur le sentiment humain ; le devoir l'emporte sur la passion ».

Le rapporteur, après la lecture des premiers actes, dans lesquels il montre des négligences qui viennent déparer des beautés réelles, signale à notre admiration ce monologue remarquable, qui ouvre le cinquième acte :

Respect sacré des dieux, amour de la patrie,
Généreux sentiments qui remplissez ma vie,
Je puis enfin tenir les serments solennels,
Que je fis si souvent au pied de vos autels.

Le jour est arrivé, jour heureux, jour suprême,
Où je vais par ma mort conjurer l'anathème
Qu'a lancé contre nous la colère des cieux...
Le divin Teutatès, interprète des dieux,
A demandé mon sang. Oh ! patrie ! oh ! ma mère,
A mon cœur filial si sacrée et si chère,
Reprends ce noble sang, que tu m'avais donné.
A couler pour toi seule il était destiné.
Que de mes jours heureux le sanglant sacrifice
Fasse que désormais le ciel te soit propice.
Au premier rang, parmi tous les peuples divers,
Deviens dans l'avenir reine de l'univers.
Ah ! j'aurais préféré, dans un jour de victoire,
Couronné de lauriers, environné de gloire,
Tomber en combattant tes ennemis vaincus !
Inutiles regrets ! vœux, hélas ! superflus !
De nos dieux outragés la fureur vengeresse
Me désigne au couteau de la sainte prêtresse.
Qu'importe ?.. c'est pour toi que mon sang coulera ..
C'est toi qu'il va défendre et toi qu'il sauvera.
Et je mourrai fidèle, oh ! patrie adorée,
A l'honneur, à la foi que je t'avais jurée... !
Rhyd et mes compagnons accourent dans ces lieux,
Ils viennent recevoir mes suprêmes adieux.
Montrons un front serein, et que sur mon visage
Ils lisent le dédain et le mâle courage,
Avec lesquels un Celte ose affronter la mort.

Il termine enfin par cette dernière citation, qui porte l'empreinte d'une inspiration prophétique, et qui fait pressentir les premiers souffles de l'influence rénovatrice du christianisme.

Teutatès... ! dieu jaloux, féroce, ingrat, cruel,
Dont pendant si longtemps je desservis l'autel,
Qui, pour prix, aujourd'hui, de mes pieux services,
Et pour récompenser mes nombreux sacrifices,
M'enlèves le soutien, la gloire de mes jours !
A ton culte sanglant renonçant pour toujours,
Je te maudis ! Sur toi, sur tes affreux mystères,
J'appelle la vengeance et la haine des pères !

Si tu n'as pas assez du sang de mon enfant,
Pour te rassasier, Teutatès, bois mon sang...
Je brave ton courroux... Frappe-moi, dieu barbare...

MARCOR.

Infortuné Kédron, ton désespoir t'égare ;
Oh ! ne blasphème pas ainsi contre les cieux :
Ta douleur insensée irrite les dieux...

KÉDRON.

Eh ! que m'importe à moi leur haine et leur colère !
Quel mal peuvent-ils faire encore au cœur d'un père ?
En les servant, hélas ! je vécus dans l'erreur...
Leur bras est impuissant, leur oracle est menteur,
Leur morale est impie et leur cœur sanguinaire.
Mes yeux s'ouvrent enfin... la vérité m'éclaire...
Par le sang de mon fils je suis régénéré.. !
Mon âme se transforme... et je suis inspiré !
D'un feu surnaturel mon esprit s'illumine.. .
Je vois dans l'avenir une lueur divine
Dont la vive clarté, les sublimes rayons,
Réveillent aussitôt toutes les nations.. .
Ce vrai flambeau des cieux, cette pure lumière,
Renouvelle soudain la face de la terre,
En dissipant au loin le mensonge et l'erreur.
A l'heureux univers il arrive un sauveur,
Dont la religion consolante, éternelle,
A tous apprend enfin la morale nouvelle.. .
En elle, tout est foi, lumière, vérité,
Amour, vertu, pardon, douceur, paix, charité.
Elle ordonne aux humains de s'aimer comme frères,
Et n'arrache jamais l'enfant au cœur des pères !!!

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 28 février 1874.

Présents : MM. Roussel , *président* ; Alph. Dumas, Liotard, Des Rivières, Brun, Im-Thurn, Lenthéric, Pelon, Bolze, de Grisy ; et l'abbé Azaïs , *secrétaire-perpetuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté, avec une note supplémentaire que M. Liotard ajoute à sa dernière lecture.

Le secrétaire-perpetuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à l'Académie :

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville. 3^e série. 1 volume. Années 1869, 1870, 1871 et 1872.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1872-1873.

Recherches de sources d'eau potable, études et travaux. Rapports présentés à la municipalité de la ville de Guéret, par Pascal Jourdan, associé-correspondant de l'Académie du Gard.

Une des merveilles du diable, ou l'histoire du père Monaco, par Jules Blancard, membre

d'honneur des concours poétiques. Ouvrage honoré d'une mention spéciale au premier concours littéraire de Bordeaux.

L'Antiquaire provençal, nouvelle contemporaine, par M. H. Roux-Ferrand.

Bulletin de la Société d'Agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. 1873. Septembre et octobre.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le baron de Chabaud-la-Tour, général de division du génie, membre non-résidant de l'Académie du Gard, qui annonce l'envoi des deux premières feuilles parues (la feuille v en deux états : carte complète et carte orohydrographique) d'une nouvelle carte de France dressée au dépôt des fortifications, sous sa direction. Les autres feuilles nous seront adressées au fur et à mesure de leur achèvement.

L'Académie accueille avec un vif intérêt ce précieux envoi, et charge son secrétaire-perpétuel d'écrire à cet éminent collègue pour lui exprimer toute sa gratitude.

M. Gouazé écrit à l'Académie pour lui témoigner le regret qu'il éprouve qu'un état de souffrance, qui se prolonge, l'empêche d'assister à nos séances.

M. Ernest ROUSSEL lit une étude littéraire sur un volume de poésie de M. Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société archéologique de Béziers, intitulée : *Las vesprados de Clairac*.

Après avoir rappelé à l'Académie les arguments qu'il a plus d'une fois invoqués en faveur de la renaissance néo-romane, M. Roussel raconte le passé littéraire de l'auteur des *Vesprados* et l'origine de ces *Véprées* lues

tous les soirs en famille dans le château patrimonial de Clairac. Dans un sonnet dédié à la mémoire de son père, l'auteur appelle des « sornettes » ces poésies exquises. D'accord avec Roumanille, qui a écrit une charmante préface pour les *Véprées*, M. Roussel s'élève contre cet excès de modestie : « Des sornettes ! Ces tendres souvenirs de jeunesse, ces rêves doucement éclos sous le grand frêne, ces jeunes ferveurs d'une muse toute charmante qui se mire en riant dans l'onde claire du Livron !

» Des sornettes ! *l'Ane et le Mulet*, *le Renard dans le puits*, des fables comme en aurait fait J.-B. Claris, s'il avait écrit dans la langue d'Estelle, qu'il entendait chanter sur les rives du Gardon, autour du château de Florian.

» Et « Leleto » la blonde, sœur de lait des belles filles de Jasmin, de « Françouneto » et de « Maltro l'innoucento », « Leleto » serait encore une sornette !

» Ah ! si sornette signifie pièce délicate, traits plaisants d'un esprit toujours en éveil, sourire indulgent de sa satire sans amertume, franche gaieté de nos pères, étincelles d'esprit qui jaillissent en pétillant, ce sont des sornettes bien réussies que les petites pièces intitulées *Menudailhos*. Mais nous ne nous résoudrons jamais à voir des sornettes dans cette gerbe plantureuse de contes qui vont devenir la joie, la récréation et le passe-temps de nos soirées : *le Marchand de lait*, *le Mulet-moine*, *la Mauvaise pluie*, *le Moulin à vent*, gerbe où chaque épi, roux comme un fil d'or, grenu comme la grenade, accuse la fécondité de la terre qui l'a porté.

» Qui jamais a mieux et plus conté, avec une plus franche originalité, une façon de

dire plus décente, un si joyeux entrain, dans une langue plus savante sans avoir l'air d'y toucher, avec cette grâce dont l'Attique et la Provence ont seules possédé l'heureux secret » ?

M. Roussel analyse, en les mêlant de citations, quelques-unes des pièces capitales du recueil, et il termine sa lecture en ces termes :

« En vous faisant connaître l'œuvre de M. Gabriel Azaïs, je crois avoir acquitté une partie de la dette de reconnaissance que j'ai contractée à votre égard, le jour où vous m'avez honoré de la présidence, honneur si grand à mes yeux, qu'il ne me laisse aucun espoir de réciprocité; mais le nom d'Azaïs éveille involontairement l'idée de la compensation. Après vous avoir révélé l'œuvre si remarquable du poète Gabriel Azaïs, il me sera permis de croire que ma présidence éphémère et justifiée par votre seule bienveillance n'aura pas été sans quelque honneur pour la compagnie ».

M. de GRISY communique la première partie d'une étude sur « Fénelon, directeur de conscience ».

Il lit, dans une première séance, deux chapitres : l'un qui a pour titre *Sénèque et Fénelon*; l'autre, *Fénelon et ses correspondants*. Le fond de cette nouvelle étude et les aperçus qu'elle renferme, sont empruntés aux *Lettres spirituelles* de Fénelon, cette œuvre de doctrine à la fois et de piété solide, où le grand directeur a mis, avec toute son âme, le feu et la vivacité de sa brillante imagination. Déjà un moraliste de nos jours, par une analyse délicate, s'est emparé de Sénèque et de ses *Lettres à Lucilius*, considérant le philosophe stoïcien sous l'aspect qui lui est le plus

favorable, c'est-à-dire comme directeur de conscience. Après lui, un homme que ses idées ont placé au premier rang des écrivains spiritualistes, M. Caro, a pu, dans une étude où la verve étincelle, réunir sous un titre commun, pour les mieux distinguer, les noms illustres qui ont, au dix-septième siècle et même au seizième, fourni des règles fixes pour le gouvernement des âmes. Fénelon, comme il convient, y est représenté et peint d'une main sûre, mais non (et cela ne se pouvait) avec tout le fini que comporte un travail particulier, et tel que l'a fait M. de Grisy en cette thèse, qui est presque un livre.

« Placés par leurs croyances aux points opposés du monde théologique, Sénèque et Fénelon se rapprochent néanmoins par l'influence morale qu'ils ont eue sur l'homme et sur les idées de leur temps; le premier, dont les *Lettres à Lucilius* font partie des œuvres classiques, a été trop bien jugé comme moraliste pour qu'il soit utile, sinon en passant, de le considérer à ce point de vue particulier. Quant à Fénelon, l'heure, il semble, est venue de l'apprécier comme auteur des *Lettres spirituelles*, et de le montrer, tel qu'il fut, dans son rôle élevé de directeur de conscience.

» Sénèque est né moraliste. Le titre de philosophe, qu'il sut honorer, lui vient de cette sagesse pratique qui, sous le nom de morale, sert de principe et de fondement à ses leçons. S'il relève de l'antiquité par l'origine, il se rattache par son esprit aux âges chrétiens; car sa philosophie, tout empreinte qu'elle soit de la pensée païenne, réfléchit cependant quelque chose de ce spiritualisme qui est le propre des conceptions modernes. Aussi peut-on regarder Sénèque comme un

croyant égaré parmi les anciens. Bien plus, parce qu'il ne sépare jamais dans l'application le dogme de la morale, il paraît, malgré son paganisme, un prédicateur, sans mission, il est vrai, mais non sans éloquence ni sans autorité. Il eût mérité, tant sa raison a parfois d'étendue, de vivre aux premiers jours de la foi nouvelle, de prêter à l'apologétique chrétienne la vigueur souvent excessive de sa diction, et de mettre au service des vérités éternelles cette imagination dont il sut animer, comme d'un brillant coloris, de sèches formules et de froides abstractions. Ajoutez qu'au temps même où la conscience pouvait ne sembler qu'un mot vide de sens, Sénèque, un vrai sage, porte sur le cœur humain une vue claire et pénétrante. Comme on le fit plus tard, il excelle quelquefois à lire dans les âmes; et par un prodige de talent, il accomplit un travail toujours bien difficile, la délicate anatomie de nos passions. Voilà pourquoi le nom et les écrits du sage de Cordoue exciteront à jamais notre admiration. D'ailleurs est-il possible de s'occuper d'un moraliste et de ses ouvrages, sans penser aussitôt à celui qui, parmi les stoïciens, a le mieux traité de la morale et orné ses préceptes des plus belles formes du langage? »

Paris, comparant les directeurs chrétiens à leur prédécesseur païen, qu'ils ont surpassé sans le faire oublier, M. de Grisy poursuit :

« Quoi qu'il en soit, ce sera l'éternel honneur de Sénèque d'avoir conçu, sous le plus fou des princes, un idéal de sagesse, et de l'avoir montré aux hommes à une époque où l'idéal contraste si fort avec la décadence morale dont va périr le monde romain. D'un autre côté, quelle gloire n'est-ce pas pour

l'auteur ancien que d'être adopté comme un précurseur par ces maîtres de la vie spirituelle, qui devaient après lui travailler sur un plan nouveau, mais non avec plus d'éclat littéraire, au progrès des mœurs et au perfectionnement des âmes ! Voici, en effet, qu'au dix-septième siècle, Sénèque a pour imitateur, dans la direction, le plus aimable et le plus ingénieux des écrivains de spiritualité, Fénelon. C'est à Fénelon, directeur de conscience, que Sénèque ressemble surtout (car le plus souvent il ne ressemble qu'à lui-même), par le tour de son esprit, par sa belle imagination, et aussi par les formes tantôt brillantes, tantôt légèrement subtiles et recherchées de sa diction. Ainsi donc, à part le fond des idées, qui diffère essentiellement, Sénèque et l'auteur chrétien sont deux intelligences de même ordre, et, s'il faut le dire, deux esprits également portés à raffiner sur leurs sentiments, l'un en matière de pure morale, l'autre en matière de sainteté. C'est à quelques traits, on le verra, que doit se borner la comparaison, si l'on peut comparer réellement le disciple du Portique et le correspondant du duc de Chevreuse. Du reste, l'étude qui va suivre montrera, mieux qu'un parallèle en forme, les points où se rencontrent, comme moralistes, deux maîtres qui, malgré la distance des siècles, ont excellé dans l'art si délicat de la direction, et écrit l'un et l'autre pour le plus grand bien de l'humanité ».

Enfin, M. de Grisy, dans le second chapitre de son étude, montre quels furent les correspondants de Fénelon. « Fénelon, dit-il, correspondait aussi avec de simples particuliers, avec de simples pécheresses, lesquelles sont encore de bien grandes dames, si l'on en

juge par les formules de politesse dont l'écrivain accompagne les prescriptions, tantôt douces, tantôt très-sévères, de sa morale. C'est à des hommes vivant dans le monde, à des gens en charge ou de profession militaire, quelquefois à des cœurs éprouvés par un deuil récent, que Fénelon adresse, sous forme d'avis, d'exhortation ou même de consolation, ces lettres dont l'amour divin, la piété pure ou la résignation à la volonté du ciel fait tout le fond. Qu'on ne dise pas que le bonheur et la joie habitent nécessairement la demeure des personnes de condition. Quelle erreur n'est-ce pas, lorsqu'on voit remplies de douloureuses confidences ces lettres qui toutes sont destinées, comme autant de remèdes, à soulager d'intimes souffrances et à guérir des blessures qu'a faites aux heureux d'ici-bas la prospérité qu'on leur envie et qui les rend plus tristes que satisfaits ! Au déclin d'un règne qui payait sa gloire au prix de la guerre, de la disette et de toutes les misères morales, il dut se rencontrer bien des affligés à secourir, bien des cœurs abattus, bien des chrétiens même agités par les angoisses du doute, et auxquels il fallait la main d'un directeur pour soutenir leurs pas débiles et chancelants. Or, Fénelon était ce guide que toutes les âmes invoquaient dans le péril de leur conscience éperdue, le pilote qu'elles appelaient au milieu des orages, lui montrant l'abîme où elles allaient périr et l'océan du monde où elles erraient au gré de tous les vents ».

M. BRUN termine la séance par la pièce suivante :

LES VIEUX FOYERS DE NOS CÉVENNES.

Sous le vaste manteau des noires cheminées
De nos monts cévénois, on voyait autrefois

De vieux foyers, servant depuis longues années,
Dans lesquels il allait un gros fagot de bois.
Les générations avaient usé la pierre
De leur coin caveineux, où branlait l'escabeau.
Là, courbé par le poids du travail de la terre,
Était assis l'aïeul, approchant du tombeau.
Son fils, lorsqu'il mourait, venait prendre sa place,
Et chaque âge, en passant, agrandissait le trou.
Là, de pères en fils, vieillit toute une race,
Qui laisse dans leur coin l'empreinte de son clou.
Dans les veilles d'hiver, la paisible famille
S'y rassemblait au tour d'un grand feu qui pétille.
Le vieillard racontait ce qui s'était passé
Du temps de sa jeunesse, en vantant ce bel âge,
Ou qu'il avait appris des anciens du village,
Et que tant d'autres fois il leur a ressassé.
On causait des labours, des moissons, des semences,
Du bétail, des saisons et de leurs inclemences.
Les femmes ou filaient en tournant le fuseau,
Ou tissaient en paniers le jonc et le roseau.
Les hommes, basanés par l'air chaud de la plaine,
Cardaient la filoselle ou le lin et la laine,
Ou tordaient en lacets le long crin des chevaux,
Pour prendre le gibier, le merle et le merlâtre.
Une lampe fumeuse éclairait leurs travaux,
Suspendue au crochet des murailles de l'âtre.
La jeune mariée allaitait son enfant.
L'aïeul entre ses bras prenait, en se chauffant,
Tout barbouillé de lait, son petit-fils qui tète
Et le faisait sauter, en chantant, sur sa tête.
Les enfants attentifs écoutaient les discours
Dont ils n'osaient jamais interrompre le cours.
Lorsqu'il faisait bien froid, à fendre jusqu'au marbre,
On mettait dans le feu, tout entier, un tronc d'arbre,
En écoutant siffler les raffales du vent,
Qui secouaient la porte et battaient sous l'auvent.
Puis, lorsque la veillée arrivait à son terme,
On faisait la prière à genoux dans le coin ;
La lanterne à la main, on visitait la ferme ;
On donnait au bétail une botte de foin ;
La mère emmaillottait son enfant qui sommeille,
On éteignait la bûche à la flamme vermeille,
Et, fermant la maison, on allait se coucher.
On y vivait heureux. Qu'importait d'y broncher !

On ne connaissait pas les peines si cruelles
Que nous cause l'amour des douceurs sensuelles.
Quelques chaudrons de cuivre, écurés nettement,
Luisant sur une planche; et, dansant en cadence
Sur ses pieds vermoulus, une vieille crédence,
Étaient de leurs parois le rustique ornement.
Sur des bancs de sapin on s'asseyait à table,
Les sabots emplâtres du crotin de l'étable.
On mangeait dans l'étain, le grès et le laiton,
On s'habillait de toile ou de gros molleton.
On ne se nourrissait que de pois et de léves.
On dormait sur la paille, en faisant de bons rêves.
On était bien portant. On bénissait son sort.
Chacun gardait son lot, qu'il fût faible ou fût fort.
On ne prétendait pas à de plus hautes castes.
On s'aimait tendrement. Les femmes étaient chastes.
Les époux se gardaient une constante foi.
On passait la soirée au coin du feu, chez soi.
Les fils étaient soumis et respectaient leurs pères.
On logeait sous des toits noirs comme des repaires,
Où pendaient les festons de saucisse et le lard.
On vieillissait longtemps et l'on mourait très-tard
Nos campagnes alors, temps de joie, étaient gaies.
On entendait partout chanter entre les haies.
On fauchait en chantant et les foins et les blés.
On se réjouissait au temps de la vendange,
Surtout lorsque les prix des vins étaient doublés
Et qu'il ne restait pas un seul fût en vidange.
Quand de cueillir l'olive arrivait la saison
Et qu'on en rapportait un faix à la maison,
La jeune paysanne, à la cime des branches,
Chantait en suspendant son panier à ses hanches,
Et jusques dans les airs, où se perdait sa voix,
En tondant le peuplier, chantait le villageois.
La jeunesse riait. Les garçons et les filles
Couraient sur la pelouse ou dansaient en quadrilles;
Tout le monde chantait en labourant son champ,
Et le vieillard lui-même entonnait quelque chant!
Mais aujourd'hui le luxe et l'amour du bien-être,
Dans nos monts cévenols, dont les champs m'ont vu naître,
Ont aboli les mœurs simples de l'ancien temps.
On ne voit sous le toit de nos vieilles chaumières,
Dont les portes battaient au souffle des autans,
Que de beaux mobiliers, l'orgueil de nos fermières;

Leurs vieux foyers, aux trous creusés par les sabots,
Ont été remplacés par des foyers plus beaux.
Rien n'y rappelle plus le temps de notre enfance,
Ni des âges passés le touchant souvenir.
En est-on plus heureux? Est-on mieux en défense
Contre les maux présents et les maux à venir?
O misère! Depuis qu'ils ne sont plus l'asile
De la simplicité, le bonheur s'en exile,
De la gêne inquiète ils sont l'affreux séjour.
Les soucis dévorants y rongent nuit et jour.
On ne voit plus, autour de la flambante yeuse,
S'y rassembler, le soir la famille joyeuse
Les hommes vont passer leur temps au cabaret.
Les femmes dans un coin y restent toutes seules.
On y laisse à l'écart, sur leur vieux tabouret,
Les aïeuls languissants à côté des aïeules.
Les époux s'aiment moins. Chacun d'eux suit son train.
La femme à son mari n'est plus aussi fidèle,
Et les enfants gâtés par un pareil modèle,
De toute obéissance ont rejeté le frein.

On n'entend plus chanter dans nos belles campagnes;
Chacun à son travail s'y livre tristement.
La flûte du berger se tait sur les montagnes,
On y fouille la terre avec gémissement.
La jeunesse elle-même a désappris d'y rire.
La mère à son enfant y cesse de sourire,
Et nos champs, dans lesquels on dansait tout l'été,
En perdant leur bonheur ont perdu leur gaîté!

J'aimais ces vieux foyers, séjour des mœurs champêtres,
Vénérables témoins du temps de nos ancêtres.
Sous leurs toits enfumés j'avais été nourri.
J'avais dans leur berceau poussé mon premier cri.
J'y passai mon enfance et tâtai leurs tendresses.
Je connus leurs plaisirs, leurs douces allégresses.
J'y voyais mon aïeul s'asseoir en cheveux blancs
Il m'y faisait danser sur ses genoux tremblants.
Ma mère m'allaita pendant leurs longues veilles,
Et du Dieu créateur m'y conta les merveilles.
Je priais à genoux sur leurs branlants carreaux.
J'en avais conservé la fidèle mémoire,
Je me ressouvenais et de leur vieille armoire
Et de leurs vieux bahuts aux vermoulus barreaux.
J'y revenais, depuis mon enfance, avec joie,
En m'asseyant au coin de leur feu qui flamboie.

Je m'en souviens encore, et tant que je vivrai ,
Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines,
Je garderai, témoin de leur bonheur si vrai,
Le souvenir des vieux foyers de nos Cévennes!

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.



Séance du 14 mars 1874.

Présents : MM. Brun, *vice-président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Q. Des Rivières, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Puech, Pelon, Maumenet, de Grisy, Carcassonne ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpetuel*.

M. Bondurand, membre non-résidant, assiste à la séance. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Romania, recueil trimestriel, consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul Meyer et Gaston Paris. N° 9, janvier 1874.

Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai. 2^e série, t. XI, 1870-1871.

Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine et du Musée historique Lorrain. 3^e série, 1 volume.

Journal de la Société d'archéologie Lor-

raine et du Musée historique Lorrain. 22^e année, 1873.

Mémoires de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. Nouvelle série, t. I, n^o 1.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche. N^o 7, 1873.

Le secrétaire-perpétuel se fait l'interprète des regrets de l'Académie, en rappelant la perte qu'elle vient de faire d'un digne et cher confrère, *M. Gaston Goirand de Labaume*. Pendant plus de quarante ans, il a siégé dans nos rangs, nous apportant le tribut de ses communications et de ses conseils, et s'attirant l'estime et les sympathies générales, par la bienveillance de son esprit et l'aménité de ses manières. M. Pelon veut bien accepter de rendre un dernier hommage à la mémoire de ce bon et regretté confrère, en se chargeant de sa notice biographique.

L'Académie apprend avec plaisir que deux de ses membres : *M. Ch. Lenthéric*, membre titulaire-résidant, et *M. René Deloche*, associé-correspondant, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

M. des Rivières fait remarquer que *M. Lenthéric* reçoit ainsi la juste récompense des belles études qu'il a publiées sur le port d'Aiguesmortes, et dont l'Académie a entendu la lecture avec le plus vif intérêt.

M. Germer-Durand et *M. l'abbé Azais*, après s'être associés à la proposition de *M. des Rivières*, font également remarquer que *M. Deloche* avait aussi acquis des droits bien légitimes à cette récompense, pour les services exceptionnels qu'il avait rendus,

comme chef du génie au camp de Montpellier, pendant la guerre de 1870 et 1871.

L'Académie décide que le sentiment de satisfaction que lui fait éprouver cette double promotion sera consigné dans le procès-verbal.

Elle décide également que l'élection d'un membre titulaire, pour remplacer M. Flouest, aura lieu à la séance qui précèdera le troisième dimanche après Pâques.

M. DE GRISY continue la lecture de son étude sur *Fénelon, directeur de conscience* :

« Nous savons, dit-il au chapitre III, quels furent les correspondants de Fénelon, et pour le soulagement de quelles maladies morales chacun d'eux s'adressait à cet habile médecin des âmes. Le moment est venu de savoir quelle idée Fénelon se fit de la direction. Un jour, il écrivait à une personne qui, vivant dans le monde, voulait se convertir à Dieu : « Je ne demande pas mieux que de vous aider ». Ainsi, aider l'homme qui réclame son appui, tel est pour le directeur de conscience le fond et l'objet de sa mission ; car, dans tous les cas, « rien n'est plus dangereux que de n'écouter que soi-même ». Fénelon fut donc un directeur, un vrai guide, et « l'un des plus goûtés de son temps ». — « Déjà, poursuit M. de Grisy, l'idée maîtresse de la direction se dégage des paroles mêmes de Fénelon. Toutefois, à ces règles générales, l'auteur des *Lettres spirituelles* en ajoute une autre qu'il tient pour essentielle : c'est l'indulgence que nous devons avoir pour les défauts et pour les imperfections d'autrui. Cependant, il faut le redire, la règle capitale de cette direction, c'est celle qui consiste à ne se point conduire soi-même, mais à prendre

un guide ; car, s'il est facile d'atteindre les limites d'une vertu commune, qui peut se flatter de franchir ces mêmes limites et d'arriver seul au terme de la perfection ? Sans le secours d'un guide, « vous seriez, insinue Fénelon, aveugle sur votre intérêt ou sur une passion déguisée, qui trouble votre paix ». Comme Sénèque, il pense que, dans le meilleur état possible, l'homme moral a besoin d'être soutenu par les conseils d'un directeur, qui soit moins un ami qu'un gardien vigilant. Fénelon, à l'exemple du philosophe païen, veut que l'on n'ait pas égard, dans le choix d'un guide, à la réputation publique. Seulement Fénelon, sage à la fois et chrétien, se fait de la direction une idée plus simple et plus profonde ; avec non moins d'expérience que Sénèque, il s'élève plus haut et voit plus loin ; il lit plus clairement dans les cœurs... Sans doute, dans Sénèque la direction est un art, mais comme cet art, dans Fénelon, est plus exquis et plus propre à persuader les âmes ! Si la théorie de Sénèque est celle d'un sage, d'un esprit cultivé, d'un moraliste délié, celle de Fénelon est d'un vrai directeur de conscience, d'un chrétien affectueux, en un mot d'un homme de Dieu... Que dirait donc un stoïque, endurci par la tension de tout son être et comme énié de lui-même, si le plus humble des directeurs lui enseignait qu'il est de l'essence d'une direction chrétienne d'être soumis avec respect à la volonté de Dieu ; s'il l'entretenait de la mort continuelle à soi-même, des croix et des tribulations par lesquelles s'exerce la patience de l'homme ? Qu'eût dit Sénèque si, en pleine obscurité païenne, quelque docteur de la loi évangélique eût fait briller les clartés nouvelles aux regards du philosophe ; s'il

lui eût parlé de la grâce, de l'humilité, de la petitesse, du renoncement, et de ces absurdités sublimes qui constituent la direction des *Lettres spirituelles* ? Sénèque, à ce langage, eût bientôt vu que son idéal de sagesse n'est qu'un fantôme auprès de ces chrétiens sans nombre que Dieu, les trouvant agréables à son amour, admet au rang des hommes de bonne volonté ».

M. de Grisy, dans le chapitre IV, qui a pour titre : *Fénelon, directeur de conscience*, fait une revue exacte et lumineuse des divers sujets qu'embrassent, dans leur variété, les *Lettres spirituelles*. Parmi ces sujets, il en est un sur lequel Fénelon insiste particulièrement, et que M. de Grisy a traité avec le plus grand soin : c'est la mort, cette incurable maladie, dont Fénelon cherche, par mille moyens, à consoler ses correspondants. « Fénelon, dit M. de Grisy, quand il s'entretient de la mort avec ses correspondants, fait toujours taire les réclamations de l'homme périssable et charnel. « Il faut vouloir sa destruction, dit-il avec énergie, malgré le soulèvement de la nature et l'horreur qu'elle fait sentir ». Puis, il explique immédiatement sa pensée : « Il n'est nullement question de sentir de la joie de mourir ; cette joie sensible ne dépend point de nous ». Feu M. Olier, on le sait, a éprouvé cette joie ; mais combien de grands Saints en ont été privés ! Que pourra donc bien nous dire Fénelon, à nous qui ne sommes que de faibles pécheurs ! Sans doute, il nous dira ce qu'il écrivait à l'un de ses confidents, inhabile à supporter la vue de la mort : « Que la nature rejette ce calice amer... attendez la mort sans vous en occuper tristement d'une façon qui abat le corps et qui affaiblit la santé. On attend assez la mort, quand on tâche de se

détacher de tout ; quand on s'humilie paisiblement sur ses moindres fautes , avec le désir de les corriger... ». Hélas ! c'est tout ce que peut dire , pour nous guérir de nos craintes, le plus sage des directeurs. Le grand point est donc de réduire au silence ce corps toujours inquiet, cette humanité qui crie en nous , qui se croit faite pour durer, et qui voudrait être éternelle. Sénèque, également, et avant lui Lucrèce et Cicéron, en termes bien différents, ont parlé de la mort, et armaient de préceptes contre elle le sage qu'ils voulaient conduire à l'indifférence et à la résignation. Mais là où Sénèque, afin d'aguerrir Lucilius, lui donne en spectacle tous les stoïques qui surent embrasser la mort, Fénelon se contente, on l'a vu, de citer l'exemple de feu M. Olier , le fondateur de Saint-Sulpice. C'est peu , dira-t-on, et pourtant voyez la force d'un seul nom, quand il s'agit de comparer la vertu païenne avec la simplicité vraiment apostolique ! Sur la mort, en effet, et sur la manière dont il convient de traiter ce mal irrémédiable, M. Olier en dit plus que toutes les histoires dont Sénèque se plait à remplir ses traités de morale. Le philosophe a beau s'en défendre ; sous prétexte d'aguerrir son ami , il n'est point fâché d'exercer son esprit et de faire briller son imagination. Fénelon n'a d'autre soin que de prêcher la mort spirituelle, pour mieux nous affermir contre la mort corporelle. Il ne dit pas : méprisez la mort ; mais au contraire , il dit : tenez-la pour redoutable, et de cette terreur faites un motif de conversion. Persuadé qu'il vaut mieux préparer l'homme à bien mourir qu'à mourir en brave, comme le Portique semble le prescrire, il laisse aux moralistes anciens ces glaives et ces feux, ce cortège de

bourreaux frémissants, effroi des insensés, et que Sénèque feint de mépriser. Plus simple et surtout plus efficace, la morale de Fénelon nous apprend à craindre la mort jusqu'au point seulement où cette crainte est nécessaire pour se préparer à mourir. Fénelon, sans doute, n'a pas mis au service du corps ces préservatifs aussi inutiles que nombreux, dont Sénèque dresse un état pompeux, et qui ne guérissent pas même de la peur ; mais il propose à l'homme des remèdes, dont le sûr effet est d'adoucir les alarmes inséparables de notre condition mortelle. D'ailleurs, sur cet objet où, sans trop exiger, chacun de nous veut être raisonnablement instruit, Sénèque en prend trop à son aise, et sa doctrine, quoique stoïque, n'en est pas moins désolante ».

Il est juste, pourtant, de rendre à Sénèque un hommage qu'il mérite : il a beaucoup parlé de la mort au lendemain des plus beaux trépas.

Montrer à l'homme qu'il peut de sa vertu seule faire une fin digne des sages, c'était déjà présumer grandement de la supériorité de l'âme sur les organes ; c'était donner, au premier des êtres vivants, une idée de sa prééminence. Aussi est-il permis de considérer Sénèque comme le croyant sincère d'une époque et d'une religion finissantes. S'il dogmatise sans affirmer rien de positif, le fait est qu'il ne hasarde aucune négation absolue. Auprès de Lucrèce, il est en pleine lumière, puisqu'il parle d'affranchissement, d'immortalité, et qu'après tout il prêche la nécessité de bien vivre afin de mourir noblement. S'il n'a pas entrevu, aussi clairement que Cicéron, l'aurore d'une vie meilleure conquise par la vertu, du moins n'a-t-il pas fait un dogme du désespoir, et dit à Lucilius ce qu'un poète de

dix-neuf ans chanta un jour effrontément à
la jeunesse de son temps :

« Pour moi, j'estime qu'une tombe
Est un asile sûr où l'espérance tombe ;
Où pour l'éternité l'on croise les deux bras,
Et dont les endormis ne se réveillent pas (1) ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.

(1) Alfred de Musset.

Séance du 28 mars 1874.

Présents : MM. Brun , *vice-président* ; Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Dombre , Maumenet, de Grisy ; et l'abbé Azaïs, *secrctaire-perpetuel*.

M. Bondurand, membre non - résidant, assiste à la séance.

Le secrétaire-perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. Il dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants, adressés à l'Académie :

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-inférieure. 1873, 2^e semestre.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, par M. Barral, secrétaire-perpétuel. 3^e série, tome VIII^e, 1872-1873.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Publications de 1873-1874, 1^{er} fascicule.

Bulletin de la Société Nivernaise des sciences, lettres et arts. 2^a série, tome VI.

Table générale des Bulletins du comité des travaux historiques et de la Revue des

Sociétés savantes, par M. Octave Teissier, membre non-résidant du comité.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orleanais. Tome v, n^{os} 77, 78 et 79.

Annales de l'Académie de Mâcon ; Société des arts, belles-lettres, sciences et d'agriculture, rédigées et mises en ordre par MM. Ch. Pellorce et Adrien Arcelin. T. xi.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). 14^e année. 1873.

Indicateur de l'archéologie, bulletin mensuel illustré, fondé en 1872, par M. de Mortillet, et dirigé par M. de Caix de Saint-Aymour, avec le concours des archéologues français et étrangers. N^o 14, février 1874.

L'Investigateur, journal de la Société des études historiques, ancien institut historique. 40^e année, janvier 1874.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France. Tomes 8^e et 9^e, 1873.

Le secrétaire-perpétuel communique une lettre de M. de Caix de Saint-Aymour, directeur de l'*Indicateur de l'archéologie*, qui propose l'échange du Bulletin mensuel qu'il publie avec les *Mémoires de l'Académie du Gard*.

M. DE GRISY achève sa lecture sur *Fénelon, directeur de conscience*.

Dans cette troisième et dernière lecture, M. de Grisy soumet à l'Académie l'avant-dernier chapitre de son étude, lequel a pour titre : *Du mysticisme et de quelques subtilités dans les Lettres spirituelles*. Puis, il passe immédiatement à la lecture de la conclusion de son étude sur *Fénelon, directeur de conscience*. Voici une partie de cette conclusion.

« Telles sont ces *Lettres spirituelles*. Comme tous les ouvrages de l'esprit, où le vrai domine et où le spécieux n'est qu'un accident, elles ont survécu aux hommes et aux circonstances qui les ont inspirées. Ecrites sans prétention littéraire ou mondaine, mais dans la langue des chefs-d'œuvre, destinées d'abord à n'être que de simples confidences d'un médecin à ses malades, mais trahies par leur perfection même, elles sont devenues pour Fénelon un titre de plus à l'admiration, disons mieux, à l'estime universelle. Elles ne sont pas seulement, en effet, des pièces d'éloquence et des morceaux de style ; elles sont encore, par l'enthousiasme qui les anime, des modèles du sentiment le plus élevé et de la piété la plus profonde. On éprouve, en les lisant, combien elles dûrent être efficaces pour la vertu, et fécondes pour le progrès des âmes. Afin de comprendre leur utilité morale, que l'un d'entre nous interroge sa propre conscience, et qu'il sache combien notre courte sagesse est souvent incapable de se décider seule, et d'échapper, sans le secours d'autrui, aux angoisses du doute ou aux poursuites de l'ennemi intérieur. Par les assauts que nous livrent les moindres passions, nous apprendrons à mieux goûter ces *Lettres* de direction, qui furent naguère comme autant de remèdes positifs à des maladies très-réelles, ces *Lettres* dans lesquelles nous pouvons reconnaître la plupart de nos faiblesses, et en même temps le moyen pratique de nous en préserver.

» Ne nous flattons donc point ; et loin de considérer, avec l'indifférence de la santé, ces *Lettres* qui ont sans doute guéri bien des maux, cherchons-y, avec l'agrément litté-

raire, cette infinité de prescriptions qui n'ont pas vieilli, et dont les mieux portants pourront certes profiter. Car à quoi bon les lire, si nous ne les croyons faites que pour des hommes d'un autre âge, si nous ne prenons à cette lecture qu'un plaisir simplement intellectuel; enfin si, la forme seule nous ayant séduits, le fond nous échappe et ne nous laisse qu'une impression vague et fugitive? Ces *Lettres*, au contraire, veulent être goûtées comme des fruits excellents de sagesse et de perfectionnement; et, pour cela, il faut, outre l'intention, un certain désir d'être consolé, et, si l'on brûle de guérir, cette foi sans laquelle Dieu n'agit point en nous par les œuvres, fussent-elles parfaites, qu'il inspire au génie humain. Ne l'oublions pas, les gens du monde à qui Fénelon enseigne la morale et la religion, ne sont pas plus que nous des chrétiens sans défauts, des cœurs sans passions, des âmes en possession du royaume de Dieu. Quelle que soit leur condition, ce sont des pécheurs comme nous, et comme nous impuissants pour le bien, dès que l'Esprit ne souffle plus en eux, c'est à-dire quand vient à leur manquer un guide affectueux et sûr qui les dirige à travers les embarras de la vie et les incertitudes de la volonté. Aussi, voyez l'empressement avec lequel chacun d'eux se porte vers le Maître de toute consolation; voyez de quel zèle ils sont l'objet de la part de Fénelon. Par les *Lettres* qu'ils en reçoivent, jugez de leurs confidences et des inquiétudes de leur esprit. Est-ce donc la recherche d'une vaine prudence qui les pousse à consulter l'habile médecin de leur âme, ou n'est-ce pas plutôt, d'une part, cette crainte salutaire qu'inspire à l'homme sa mortalité et son faible mérite; de l'autre, le penchant

inné qu'il a pour un état de perfection origine de ses efforts et de ses destinées ?

» Ce qu'il faut estimer sans réserve dans les *Lettres spirituelles*, c'est la variété de leurs prescriptions ; dans le médecin des âmes, sa thérapeutique morale et sa dextérité. Fénelon, directeur, n'est pas un savant nourri d'études abstraites, pourvu de formules précieuses, et consommé dans la connaissance des causes. Il s'attache plutôt, comme l'empirisme, à observer les phénomènes, à comparer entre eux les effets que produit telle ou telle cause sur l'état général de l'âme et sur sa constitution intime. Moins profond que Bossuet, dont la pénétration atteint jusqu'aux sources de nos maux, et qui traite chacun d'eux en véritable docteur de la vie spirituelle, Fénelon part de son expérience propre, de la science qu'il a de lui-même, et conseille, sous forme de réglemens, aux malades des remèdes qu'il croit sûrs, et aux cœurs en voie de perfection ses idées personnelles sur la vertu parfaite et sur la véritable sagesse. Au lieu de dire à ses correspondants : Etant donnée votre affection, voici les causes qui l'ont produite et leur action sur l'état présent de votre esprit, ce qui est le fait d'un savant né pour l'observation ; il leur dit : Je connais votre mal, car je l'ai éprouvé ; vous êtes tourmenté du désir d'être parfait comme je le fus moi-même : appliquez donc à ce mal tel remède qui m'a réussi ; et, si vous tendez si fort à la perfection, élevez vous sur les ailes de la foi pure jusqu'à l'amour divin ; allez jusqu'aux limites idéales où réside le bien suprême ; et, cessant d'habiter parmi les hommes, cherchez le lieu de la sainteté et de l'angélique béatitude. Par cette méthode d'en

seignement, Fénelon a, ce semble, soulagé plus de malades qu'il n'en a guéris, parce que, au lieu de les traiter d'après leur complexion et le tempérament de leur esprit, il leur administre des prescriptions dont l'usage lui fut profitable, il est vrai, mais qui ne conviennent peut-être pas à toutes les constitutions. Il en résulte que la direction, loin d'agir immédiatement ou d'avoir de sûrs effets, entretient plutôt le patient dans une sorte d'illusion, outre qu'elle risque de décourager certaines âmes à qui elle propose une médication au-dessus de leurs forces.

» Mais si cet empirisme de Fénelon, si ce genre de consultation spirituelle n'a pas sur les maladies de l'âme toute l'efficacité qu'on devrait en attendre, on ne peut nier cependant qu'il n'ait eu le don si rare de soulager et d'adoucir bien des souffrances. C'est peu de dire que Fénelon, par les grâces de sa parole et par les charmes de son mysticisme, trouva les moyens de se faire écouter ; il sut, à force de vertu, se faire goûter des plus délicats. S'il a le tort si pardonnable de nous croire ici-bas capables d'une perfection trop haute, s'il éblouit nos yeux d'un idéal de sainteté impossible pour le plus grand nombre ; si, enfin, il ne combat nos scrupules que pour en éveiller souvent de plus vifs en nous, il faut louer Fénelon de son vertueux optimisme, rendre justice à ses vues élevées, presque sublimes, et le tenir même pour un admirable consolateur. Ensuite, qu'il sera facile d'honorer ce moraliste accompli, lequel, avec une sagacité commune aux grands écrivains de son temps, poussa jusqu'à l'infini sa pénétrante et délicate analyse. C'est par là surtout que les *Lettres spirituelles* sont une œuvre forte et

durable ; c'est par là qu'elles tiendront contre les vicissitudes du goût public et qu'elles formeront toujours une sorte de code où, dans une langue achevée, se rencontrent les plus beaux préceptes de la morale pratique...

» Ces *Lettres* nous présentent encore un grave enseignement. Elles nous font voir, dans sa profondeur mystérieuse, l'abîme que la religion nouvelle a ouvert entre deux doctrines, dont l'une, sous prétexte de nous rendre invulnérables, nous trappe d'aveuglement et nous gonfle d'orgueil, tandis que l'autre nous conduit à la lumière par la simplicité et le renoncement. Le stoïcisme veut nous hausser, et il nous baisse ; en nous humiliant, au contraire, la doctrine chrétienne nous rend plus grands. C'est ainsi que Sénèque et Fénelon, moralistes supérieurs pour le détail des préceptes et pour les vucs qu'ils nous donnent sur la vie, cessent d'être comparables dès qu'il s'agit du fond de la direction et des principes de leur enseignement. Il reste à Sénèque, et nous parlons des *Lettres à Lucilius*, l'éclat, la verve et l'ingénieuse subtilité de son style ; et, ce qui vaut mieux, cette élévation morale, cette beauté des sentiments, qualités supérieures, grâce auxquelles on peut dire qu'il a comme pressenti l'avènement du christianisme. Il a pour lui encore une éloquence échauffée par l'esprit de secte, il est vrai, mais digne d'une meilleure cause et d'une autre philosophie. Certes, ce sont là de rares avantages, et il est permis d'être fier pour le Portique d'un tel disciple et d'un tel interprète. Mais puisqu'il fallait, sous le principat d'un Néron, faire appel à la sagesse et chercher les moyens de guérir, s'ils pouvaient l'être, les maux nés de

la folie et du despotisme, et, en outre, ces craintes, ces préoccupations, ces douleurs humaines qui sont de tous les temps, Sénèque dut, sinon en théorie du moins en pratique, se convaincre de l'inutilité de ses tentatives. Lui et les stoïques qui n'avaient pas réussi à panser leurs blessures, à calmer leurs inquiétudes, comment espéraient-ils sauver du péril des âmes égarées qui, comme Lucilius, avaient recours à leur ministère ? Comment, du sein des ténèbres païennes, se seraient-ils flattés de tirer la lumière, et d'éclairer dans leurs voies obscures ceux auxquels les seuls conseils de la sagesse humaine ne suffisaient pas ? La doctrine que Sénèque enseignait était donc impuissante et sa vertu purement préventive ; et si elle parvint à signaler le mal dont souffrait tant un peuple déchu, le fait est qu'elle ne parvint jamais à le guérir.

» Tout autre, on l'a vu, est la direction, tout autre est la doctrine des *Lettres spirituelles*. Aussi, combien diffère, à ce double point de vue, l'action du directeur chrétien sur les consciences ! Comme tout est vivant et lumineux dans sa méthode et dans les principes qui la gouvernent ! Est-il besoin de dire que tout aussi, dans cette morale, est neuf et d'une simplicité merveilleuse. Il faut, sans faire le procès au stoïcisme, accorder du moins que la sagesse chrétienne, ayant vu l'homme et la capacité de son cœur, le remplit non d'orgueil, à la manière de Sénèque, mais de sérénité et d'espérance. Elle a su mesurer l'effort à notre faiblesse, nous animer doucement au bien, et offrir à notre bonne volonté une perspective infinie et une perfection vraiment réalisable. Nul ne conteste à Sénèque qu'il eut de saines idées de justice,

d'humanité, ou, si l'on veut, de philanthropie; qu'il s'éleva à la notion d'un Dieu, et qu'il aperçut, à travers les voiles du monde, un rayon de la vérité éternelle. Il vit que l'homme charnel, s'il veut être digne de Jupiter, doit poursuivre un certain idéal de sagesse et pratiquer les leçons de la philosophie. Mais, en ces régions de l'orgueil où froidement le sage se complaît et goûte la sécurité, la paix de l'âme, les délices de la vie heureuse, il ne faut pas chercher l'enthousiasme et cette chaleur du sentiment religieux qui abonde dans les *Lettres* de Fénelon. En vain Sénèque nous dit que « la vie du sage resplendit de ses seuls rayons », qu'il faut retrancher les désirs, ne pas se réjouir des choses vaines, mais plutôt dominer le sort et vivre enfin conformément à la nature. Ce sont là de belles maximes, si elles n'avaient pour principe le plus impassible égoïsme. On reconnaît là les refrains usés d'Epicure, les aphorismes de Zénon, et tout l'appareil des vieilles doctrines. Seulement, lorsque l'on demande à ces doctrines comment l'homme peut arriver à la sagesse, elles répondent qu'il lui suffit pour cela des seules forces de sa raison, et que la philosophie lui tient lieu de tout, même d'appui surnaturel. Mais se peut-il que le vrai bien coûte si peu, et que la vertu soit à si bon marché? Le sage antique s'agite, mais qui le mène? S'il souffre, Jupiter se fera-t-il sentir à lui comme le Dieu miséricordieux dont le chrétien éprouve la présence invisible? D'où lui viendra la lumière, à ce même sage, quoiqu'il « resplendisse de ses seuls rayons »! Quand il se sera haussé jusqu'au faite de l'orgueil le plus insensé, en sera-t-il plus grand? Là où l'âme stoïque se raidit, lorsqu'elle se sent frappée par l'adversité, l'âme

chrétienne se courbe humblement sous, les coups, heureuse si de la sorte elle acquiert de nouveaux mérites pour le ciel. Sans doute Sénèque, qui sut attendrir la doctrine stoïcienne, a parfois de nobles pensées et qui font honneur à la nature humaine ; seulement, il les gâte à force d'esprit ; on sent qu'il lutte contre la vérité, qu'il n'a que soupçonnée ; où bien, quand elle se montre, il ne peut la saisir.

« Pour Fénelon tout est clarté, parce que sa foi vient en aide à sa raison. Laissant au directeur romain ses paradoxes, sa métaphysique abstruse et sa casuistique des devoirs, il s'appuie sur son catholicisme orthodoxe ; et, s'il raffine, c'est sur la sainteté, dont il sait d'ailleurs les voies et les secrets. Il a, autrement que Sénèque, il est vrai, abusé de son brillant esprit ; mais le cœur, en lui, absout largement les erreurs de l'imagination. C'est un guide aussi droit que ferme, dont il faut seulement bien comprendre la direction. Sa voix est peut-être impérieuse, sa manière un peu sèche, mais l'une est honnête, et l'autre toujours sincère. Son livre est un trésor de morale active, simple et pratique ; il est surprenant de voir combien elle semble applicable à notre temps, et combien elle renferme de vérités sensibles au cœur de tous les hommes. En un mot, il n'est pas une maladie de l'âme qui ne puisse trouver, dans les *Lettres spirituelles*, sinon un remède assuré, au moins le plus prompt adoucissement, et non le moins agréable. Comme ces eaux qui, sans détruire les causes du mal, tempèrent cependant son action et suspendent ses effets, les *Lettres de Fénelon*, quand on les lit, soulagent le cœur, calment ses inquiétudes et lui rendent au moins les illusions de la santé ».

M. GINOUX communique la notice biographique qu'il a été chargé de faire sur notre ancien et regretté confrère, M. *Plagnol*. Il rappelle les nombreux travaux du savant et dévoué professeur, qui a tant fait pour ses élèves et pour les classes ouvrières, les douces et aimables vertus de l'homme privé, entouré de si vives sympathies, et il fait revivre, dans cet éloge académique, la figure si attachante de cet éminent collègue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

•

•

~~~~~

*Séance du 11 avril 1874.*

Présents : MM. Brun, *vice - président* ;  
Dumas, Liotard, Im-Thurn, Ginoux, Lenthé-  
ric, Puech, Faudon, Maumenet ; Rédarès,  
*secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la dernière séance est  
lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les  
ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société archéologique et  
historique de la Charente. 4<sup>e</sup> série, t. VIII,  
années 1871-1872, Angoulême.*

*Académie des sciences, belles-lettres et  
arts de Besançon. Séance publique du 25  
août 1873.*

*Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère (Moutiers). 2<sup>e</sup> volume,  
5<sup>e</sup> livraison.*

*L'Exploitation des bois de chênes-verts  
dans le Gard et l'Hérault, par M. Adrien  
Jeanjean, secrétaire du Comice agricole de  
l'arrondissement du Vigan, membre non-  
résidant de l'Académie du Gard.*

*Bulletin de la Société d'agriculture et du*

*Comice agricole de l'arrondissement de La Rochelle.* Année 1870, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Tome XI<sup>e</sup>, 1871-72-73.

*Bulletin de la Société philomathique de Paris.* Tome X, janvier-juin 1873.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* XIII<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> trimestre de 1873.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Tome XXIV, décembre 1873.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Décembre 1873, Paris.

*Pépites et Lingots*, nouvelle contemporaine, par M. Roux-Ferrand, membre honoraire de l'Académie du Gard.

Au nom de la commission chargée du choix du sujet à mettre au concours, M. le président propose à l'Académie le programme qui suit :

« L'Académie du Gard propose, pour le concours historique de l'année 1875, la monographie de quelque ville, abbaye, village ou château-fort du département, au choix des concurrents. Elle désire que, dans cette étude historique, on interroge les archives et les traditions locales, et qu'on fasse connaître, dans un cadre animé, l'origine, les principaux événements, les diverses institutions de la ville, monastère ou village, objet de cette étude ».

Les Mémoires seront adressés franco, avant le 1<sup>er</sup> février 1875, au secrétaire-perpétuel de l'Académie. Ils ne seront point signés, et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant le nom de l'au-



teur. Ils devront être inédits et n'avoir été présentés à aucun autre concours.

Tout mémoire présenté au concours deviendra la propriété de l'Académie. L'auteur ne pourra le retirer ; mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

Le prix décerné par l'Académie est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

L'adoption en est votée à l'unanimité.

M. IM-THURN nous présente une étude sur *Ary Scheffer*. C'est tout d'abord l'analyse successive des pages les plus remarquables du maître ; c'est ensuite un coup d'œil d'ensemble jeté sur le caractère du peintre. Nous en détachons le fragment suivant : « L'expression de l'œuvre de Scheffer se résume en ces mots : Désirs, élans de l'âme, aspirations. Marguerite, Faust, Médora, Francesca, Paolo, pour n'en citer que quelques-uns, aspirent tous, mais à des degrés divers ; ils aspirent à la connaissance, à la possession, au bonheur vague et indéterminé. Les Marie, les sainte Monique, les saint Augustin aspirent à la céleste félicité ; l'humanité, enfin, représentée par les soupirs, les douleurs de la terre, aspire à Jésus-Christ comme à son Sauveur. Les désirs, les tendances s'appliquent aux sujets doux et calmes qui effleurent seulement l'individu ; les aspirations infinies s'adressent aux sentiments profonds, passionnés qui s'emparent de l'être et l'élèvent irrésistiblement. Voilà Scheffer : un mélange de romantisme et d'idéal, de sentimentalisme et de philosophie chrétienne. Par un côté, le côté expressif et dramatique, il tient à son temps, à ses disciples, à l'école des novateurs, dans tout ce que ceux-ci professent de plus recommandable. Par un second côté, il se dégage des



influences, il est absolument lui, rien que lui, le peintre de l'idéal. Mais cet idéal, quel sera-t-il ? Déterminera-t-il essentiellement les caractères du beau, de l'esthétique ? Fera-t-il faire un pas de plus à l'art des Apelles, des Michel-Ange, des Poussin, des Ingres ? Non, en vérité, ce champ ne sera pas le sien. Il voudrait bien appeler cette science merveilleuse de la forme à son secours ; il l'admire, l'exalte chez les autres ; elle le fait pécher d'envie, ainsi qu'il le raconte avec une franchise peu commune, mais rarement il lui sera donné de se l'approprier. Sera-ce l'idéal de la foi naïve d'un Fra Angelico, d'un Fra Bartolomeo, de la foi mystique et traditionnelle d'un Cornélius, d'un Overbeck ? Tout aussi peu. Autant qu'il nous est donné de le comprendre, l'idéal de Scheffer est l'idéal du philosophe chrétien ; la figure de Jésus-Christ, elle-même, a été plutôt son suprême idéal que l'objet de son culte divin. Son âme aspire à Jésus-Christ comme au modèle parfait ; mais nous ne saurions affirmer qu'elle se prosterne et adore Jésus-Christ. Ce qui demeure évident et incontestable, c'est que Scheffer est le peintre spiritualiste par excellence, et que, comme tel, il a dit tout ce qu'il pouvait dire ».

M. Albert PUECH lit une note sur *Millie-Christine*, ou la femme à deux têtes. Après avoir décrit l'état extérieur, il s'efforce de compléter cette description par un aperçu des organes contenus dans la poitrine et l'abdomen de chacun de ces êtres. Les données sur lesquelles il s'appuie, pour arriver à cette notion, sont tirées : d'une part, de l'étude des principales fonctions, de la circulation du sang, de la menstruation, et enfin de quel-

ques phénomènes nerveux ; et, d'autre part, de la connaissance de cas analogues, existant dans la science.

Quelque rare que soit l'espèce de monstruosité à laquelle appartient Millie-Christine, il y en a onze exemples, dont le plus célèbre est celui d'Hélène et Judith, qui, après avoir été exhibées pendant les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, moururent à l'âge de vingt-deux ans dans un couvent de Hongrie. Sauf un, tous les sujets appartenaient au sexe féminin.

Abstraction faite des individus morts en naissant, d'un autre, victime de l'opération entreprise par un chirurgien aventureux, les autres ont succombé en bas âge, et à quelques minutes d'intervalle l'un de l'autre. En ce qui concerne leur pathologie, si les maladies locales d'un individu sont sans influence sur la manière d'être de l'autre, il n'en est pas de même lorsque l'économie tout entière est intéressée ; la jumelle participe alors à l'affection de sa sœur, et succombe en même temps qu'elle. La destinée d'Hélène et de Judith en est une marque curieuse. Quelques minutes avant la mort de Judith, Hélène, qui n'avait eu jusque là qu'une fièvre légère, tomba en agonie et mourut presque en même temps. La mort eut lieu sans doute par caillot embolique ; et, suivant toute vraisemblance, pareille destinée est réservée aux deux sœurs, objet de cette communication.

Après quoi, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 25 avril 1874.*

Présents : MM. Roussel, *président* ; Dumas, Aurès , Germer-Durand , Viguié , Liotard , Brun, Ginoux, Lenthéric, Rédarès , Dombre, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, Maumenet, de Grisy ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

M. Bondurand , membre non-résidant , assiste à la séance.

M. Rédarès, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

M. le secrétaire dépose les ouvrages adressés à l'Académie depuis sa dernière réunion , savoir :

*Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'or. T. VII , années 1870-72.*

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Année 1874, 29<sup>e</sup> livraison.*

*Considérations générales sur la nation phénicienne, sur les causes de son extension et de sa puissance dans le monde Méditerranéen, et*

*sur celles de sa chute et de sa ruine*, par M. Chamboredon, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, broch. in-8°.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. 1873, 27° volume.

*Annuaire de la Société philotechnique*. Année 1873, tome XXXIV.

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*. 1872-74.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*. 7° année, 1872-73.

*Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et Mémoires de l'année 1873*.

*Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer*. Tome V, 1<sup>re</sup> partie, 1873.

*Bulletin de la Société académique de Boulogne*. Tome II, 1<sup>er</sup> fascicule, 1874.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France*. 3<sup>e</sup> série, tome IX, 1874.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes*. Janvier et février 1874.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Janvier 1874.

*Bulletin de la Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*. N° 20, avril 1874.

*Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*. N°s 181, 182, 183, 184 et 185, — 1873.

*Intorno l'efficacia particolarmente anticolerica del solfuro nero di mercurio, discorso dettato per l'XI congresso degli scienziati italiani*, dal dottor Socrate Cadet. — Roma.

*Catalogue des brevets d'invention*. 8, 9 et 10.

*Histoire du conseil souverain d'Alsace*, par M. Pillot, président à la cour impériale de Colmar, et M. de Neyremand, conseiller à la même cour.

*Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris.* Tome 1<sup>er</sup>, nouvelle série.

Mgr *de Cabrières*, évêque de Montpellier et ancien membre-résidant de l'Académie, est élu, à l'unanimité, membre honoraire. Notre compagnie a voulu renouer ainsi les liens trop tôt brisés qui l'avaient unie à l'ancien vicaire-général de Nîmes. Elle tient à s'associer, par cette nomination, à ces éclatants témoignages de sympathie, que le nouvel évêque a reçus dans les deux diocèses de Nîmes et de Montpellier.

M. LIOTARD donne lecture d'une étude philologique sur le livre des *Serées* de Bouchet, dont nous détacherons quelques fragments.

Après un préambule sur l'abus de certains commentaires plus amples que le texte, M. Liotard annonce qu'il s'est décidé à risquer ses interprétations sur un auteur rempli de passages obscurs, pour prendre date, en avançant un glossaire annoncé comme complément de l'édition en cours de publication chez Lemercier, et dont les deux premiers volumes seulement viennent de paraître.

« Que veut dire ce titre : *Les Serées* ? Je vais, pour l'expliquer, remonter de quelques années au livre de Tabourot, intitulé : *Les bigarrures et touches du sieur des Accords*, ordinairement complété par les facéties du sieur Gaulard et par les *Escraignes dijonnaises*.

» Dans l'appendice qui complète l'édition

des *Evangiles des quenouilles*, publiée par Jannet, 1855, dame Transeline se plaint de ce que son mari « se traioit le soir au *con-*» *cistoire*, que l'on dit, en France, la *Serée*; » en Artois, la *Siete*, et en Haynau, l'*Escriène* ». — Ainsi, voilà trois mots, trois idées pour exprimer la même chose :

*Escraigne*, *Escriène*, qui est le lieu, la construction où l'on s'assemble ;

*Siete*, le siège, la séance, la réunion ;

*Serie*, *serée*, le moment où l'on se rassemble : le soir.

Les *Escraignes* ou les *Serées* c'est tout un au fond : ce sont les contes et propos de la veillée, que font les bonnes femmes réunies pour travailler, en mettant en commun chauffage et luminaire. Voici la définition ou description curieuse que nous donne Tabourot d'une *Escraigne*, telle qu'on l'établissait dans l'ancienne Bourgogne :

« On fait, dans quelque rue écartée, un » taudis ou bâtiment composé de plusieurs » perches fichées en terre, repliées par le » dessus et à la sommité, en telle sorte » qu'elles représentent la testière d'un cha- » peau ; lequel après on recouvre de terre, » mottes de gazon et fumier, si bien lié et » massé que l'eau ne le peut pénétrer. En ce » taudis, entre deux perches, du costé qui » est le plus défendu des vents, on laisse une » petite ouverture de largeur par adventure » d'un pied et hauteur de deux, pour servir » d'entrée, et tout à l'entour des sièges » composés du drap mesme pour y asseoir » plusieurs personnes. — Là, ordinairement, » les après-soupées, s'assemblent les filles » des vigneronns avec leurs quenouilles ou » autres ouvrages, et y font la veillée jus-

» ques à minuit ; dont elles retirent cette  
» commodité que , tour à tour , portant une  
» petite lampe pour s'éclairer et une trappe  
» de feu ( alias , *chaufferette* ) pour chauffer  
» la place , elles épargnent beaucoup et tra-  
» vaillent autant de nuit que de jour.....

» Il a convenu faire cette description ,  
» parce que l'architecture ne se trouvera  
» pas en Vitruve ni en du Cerceau , et semble  
» plutôt que ce soit ouvrage d'arondelle que  
» autrement.

» Chascun an , après l'hiver , on la rompt , et  
» au commencement de l'autre hiver , on la  
» rebastit.....»

.....  
Les *Serées* de Bouchet ne sont pas autre chose : elles se rattachent , par le fond et la forme , aux dissertations facétieuses qui remplissent les deux volumes des *Matinées et des après-dîners du sieur de Cholières*.

Guillaume Bouchet se qualifie de seigneur de Brocourt , et de juge et consul des marchands de Poitiers. La gaieté , qui fait le fond de son livre , fait penser à cette série de magistrats d'un autre temps : le président Nicole , le président Maynard , le président de Brosses , le conseiller Dulorens , qui , par un besoin ou privilège de nature , ne se sont pas fait faute de mêler à leurs productions littéraires le sel de l'épigramme , et le ragoût du détail plaisant et joyeux.

.....  
Bouchet a vécu quatre-vingts ans. — A la suite de minutieuses recherches , le dernier éditeur , M. Roybet , contrairement aux indications de Dreux du Radier et de Viollet-le-Duc , a limité son existence entre les années 1513 et 1593.

.....<sup>15</sup>.....



Si le titre même des *Serées* ne nous faisait connaître l'origine du conteur, qui s'intitule : *juge et consul des marchands, à Poitiers*, nous l'apprendrions dès les premières pages de son livre, où il est question de la Vienne et du Clain, et dans la sixième *Serée*, intitulée : *du Poisson*, où, recherchant les qualités et défauts de cet aliment, et notamment l'exactitude du proverbe : *Jeune chair et vieil poisson*, il fait dire à un de ses interlocuteurs que, dans la même espèce, le poisson sera plus ou moins bon, non pas selon son âge, mais selon les eaux où il aura été nourri. C'est ainsi qu'une carpe de Clain sera meilleure qu'une carpe de Vienne, si toutefois ne sera pas si grosse et si grande (1).

Et ailleurs, il signale l'habileté des tourneurs de Croutelles, près de Poitiers, ce qu'il fait en ces termes :

« Vous savez quel beau lieu c'est que Croutelles, et le plaisir qu'autrefois ceux de Poitiers y ont pris, et quels artisans il y avait, et la subtilité et mignardise de leur tournerie, qui fera neuf quilles avec la *pirouette* (2), l'une et l'autre d'ivoire, ne pesant pas un grain de blé ».

.....

(1) L'occasion est trop bonne pour laisser échapper l'anecdote croustilleuse de la carpe réchauffée devant le feu, sous la robe d'un frère prescheur. Notre conteur ne se fait pas faute d'en entrelarder sa dissertation.

(2) J'avais supposé que *pirouette* pouvait signifier la boule dite cochonnet ; mieux renseigné, je trouve que *pirouette* veut dire une pièce qui tourne autour d'un axe, comme un moulinet servant de hochet d'enfant.



» La première *Sérée* — du vin — donne déjà le ton général de l'ouvrage. Les recueils de proverbes et les dictionnaires d'argot fournissent une assez jolie somme de périphrases pittoresques pour exprimer les degrés successifs de l'état d'ivresse. Mais vous cherchez vainement dans les anciens et les modernes recueils de ce genre une de ces expressions que je n'ai rencontrée que dans cette *Sérée*; en parlant d'un individu submergé par de trop copieuses libations : *il avait déchaussé Bertrand*. Je ne puis que la citer sans l'expliquer.

Je n'ai pas relevé ailleurs non plus une anagramme dont Bouchet essaie de faire le fondement de l'étymologie d'*ivrongne* qui serait l'équivalent de *vigneron* ; il est vraiment dommage qu'il n'y ait là qu'une rencontre de hasard. L'explication d'ivrogne par vigneron eût été précieuse résultant, comme il le dit, d'un *gentil* anagramme. — Mais il y faut renoncer ; il est bien plus rationnel, considérant ivrogne comme un augmentatif de ivre, d'établir la descendance de ivre, ivresse, en la rattachant à *Ebrius*, *Ebrietas*.

L'habitude d'altérer le vin par une addition d'eau ou d'autres substances paraît vieille comme le monde ; elle trouve naturellement sa place dans le chapitre consacré au vin : à propos de l'expression curieuse, *marier le puits et la cave*, Bouchet fait la revue des moyens de sophistication du vin où nos fraudeurs contemporains trouveraient peut-être, comme un certain avare à la représentation d'Harpagon, quelque combinaison inexplorée.

C'est à titre de plaisanterie, sans doute, que, dans le même chapitre, confondant l'hôtelier avec le marchand de vin, et de vin frelaté, un convive propose de dériver *hoste*,

*hostelier*, du latin *hostis*, ennemi ; — « car il » faut être ennemi de son prochain pour gâter, » comme ils le font, ce que Dieu a fait ».

Bouchet, avant Courval-Sonnet, ce dernier avant Rétif, ont retranché l'*e* muet au masculin des adjectifs terminés en *ic*, *il*, *el*, qui reproduisent, pour la plupart, les qualificatifs correspondants en latin terminés en *is* : *Fidelis*, *utilis*, *mortalis*.

Nous écrivons *réel*, *mortel*, *naturel*, *éternel*, *cruel* ; pourquoi n'écrivons-nous pas pareillement *fidel* ? pourquoi mettre un *e* au masculin *utile*, *fertile*, *facile*, *habile*, quand nous l'avons rejeté de *civil*, *subtil*, *puéril* ? Pourquoi n'avons-nous pas adopté les formes *rustic*, *comic*, *théoric*, *pratic*, *politic*, qui seraient analogues à la même terminaison admise pour *public* (1) ?

Rétif de la Bretonne, créateur et réformateur à outrance, aurait-il porté malheur à cette louable réforme, ou plutôt à ce sage retour au bon sens et à la logique ? S'il eut une fois raison, c'est dans sa persistance à reproduire cette modification à l'orthographe française.

.....  
Le chapitre des ladres et mezeaux (36<sup>e</sup> serée) va nous donner du proverbe *riche comme un ladre* une explication qui aurait peut-être besoin de caution. « Les ladres » engendrent peu, et, tant moins qu'on a » d'enfants, la succession en est meilleure » ; ou bien, dit un autre : « Les ladres sont riches, parce que personne ne se veut mettre en leur

(1) La Fresnaie-Vauquelin, dans son *Art poétique* écrit : *héroïc, tragic et comic*.

L'*héroïc*, le *tragic* use indifféremment

Avec que le *comic*, de ce doux changement.

Il écrit *patic* pour *pathétique*.

lignée », autre motif pour que la famille prenne moins de développement.

Qu'il soit fondé ou non que les ladres devenaient riches, toujours est-il que, dans ce dicton, se trouve la signification de l'emploi de *ladre* pour avare.

» Un des interlocuteurs de la soirée rapporte qu'un des habitants de la paroisse aurait répondu au *fabriqueur* (pour fabricant ou marguillier, je suppose) qui faisait la quête pour les ladres : « Je ne veux rien bailler pour les » ladres; car on dit que les plus riches de » la ville le sont ».

Bouchet, après avoir fait remarquer, à tort ou à raison, que les ladres sont plus nombreux dans les contrées méridionales que dans le nord, à cause de l'extrême chaleur, ajoute qu'ils sont assez rares en Poitou; que, s'il en existe, ce sont ladres blancs appelés *cachots*, *caquots*, *capots* et *gabots*, qui ont la face belle, et les marques de ladrerie seulement à l'intérieur; et ceci m'amène à rappeler qu'on dit en effet *ladre-vert*, en parlant des avares, il est vrai, pour ladres plus que d'autres, que les ladres blancs probablement.

Il raconte ensuite que, en un certain temps, des guerres de religion sans doute, le pays étant exposé aux vexations des gens de guerre, beaucoup d'individus essayaient, pour s'en préserver, de se réfugier dans les léproseries ou *maladeries*, et que, dès lors, « pour » éviter l'encombrement de ces hôpitaux *pecu-*  
» *liers*, on fut contraint de faire *langoyer* ceux  
» qui voulaient entrer sous prétexte de mala-  
» die, étant défendu à toute personne de se  
» dire ladre s'il ne l'estoit à *vingt et quatre*  
» carats, à poids de marc, et à l'épreuve de

» *la copelle*, rejettants des maladeries ceux  
» qui n'en avaient que deux ou trois grains ».

Je ne connaissais jusqu'à présent l'office de  
langueyeur que pour constater les grains de  
ladrerie dans les abattoirs, ainsi que cela  
se pratique en particulier à Nîmes, de temps  
immémorial.

.....

» La dixième *Serée* est consacrée aux méde-  
cins et à la médecine; vous pouvez croire  
qu'elle contient une fière collection d'anec-  
dotes et de bons contes qui auraient pu  
fournir ample matière à la verve caustique de  
Molière. — Ce chapitre renferme de nom-  
breux emprunts au célèbre livre de Huarte,  
*l'Anacrise*, que j'ai trouvé d'ailleurs cité plus  
de dix fois dans le cours de l'ouvrage de Bou-  
chet. Ce n'est pas sans étonnement que j'y  
rencontre, sous forme de souhait, un usage  
qui se renforce chez nous de jour en jour, c'est  
l'emploi de médecins spécialistes.

» Quelqu'un de la *Serée*, à la suite des  
plaisanteries de tous genres qui abondent au  
sujet de l'exercice de la médecine, commence  
à dire : « Vu l'ignorance de nos médecins, il  
» serait de besoin que chasque médecin ne  
» guerist qu'une maladie, ou de la maladie  
» d'un seul membre, comme faisaient les  
» anciens. Encore, dit-il, seroient bien em-  
» peschés, veu que Galien dit : que l'œil, qui  
» est des petites parties du corps, peut estre  
» molesté de *cent douze* manières de maladies ».

Cette recommandation a fait fortune. Ne  
pourrait-on pas remarquer en outre que si,  
dans le commerce de nos jours, la généra-  
lité domine, c'est-à-dire la concentration et

l'agglomération de toutes sortes de marchandises dans de vastes bazars ; dans les études littéraires et scientifiques par contre, la séparation des genres va s'accusant de plus en plus ; et, jusques dans la profession d'avocat, on en vient à rechercher, dans un cas donné, ceux qui ont fait une étude approfondie et qui ont acquis une expérience ou une longue pratique de certaines questions.

» Voulez-vous une autre sage recommandation pour laquelle vous serez parfaitement d'accord avec notre conteur : il s'agit de l'étude des langues étrangères au sujet desquelles Bouchet s'exprime ainsi :

35<sup>e</sup> Serée. — De la diversité des langues et du langage.

« Quelqu'un demanda si l'on apprendrait  
» point plus tôt et plus facilement la langue  
» latine en l'apprenant, comme nous faisons  
» l'italien, l'espagnol ou l'allemand, en de-  
» meurant et conversant avec eux, qu'avec  
» des règles de la grammaire? Quant à moi,  
» disait-il, je pense que les anciens appre-  
» naient le grec et le latin avec moins de  
» difficulté qu'aujourd'hui, parce qu'ils nour-  
» rissaient à ceste fin des esclaves parlans  
» latin et grec, comme vous trouverez en un  
» auteur qui dit avoir appris le grec : *Collo-*  
» *quio Graiorum assuefactus famulorum* ».

Il rappelle naturellement à cette occasion que le père de Montaigne (que par parenthèse il appelle le Seigneur de la Montagne) voulant faire apprendre ainsi à son fils la langue latine, l'entoura pendant sa jeunesse de personnes qui ne parlaient pas d'autre langue. — Ceci donnerait en quelque sorte raison à l'habitude, qui se répand de plus en plus

dans les familles riches de nos jours, de recourir, pour la première éducation des enfants, au service de bonnes anglaises ou allemandes ».

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 9 mai 1874.*

Présents : MM. Brun, *vice-président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, Tribes, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Puech, Pelon, Faudon, Bolze, Maumenet, de Grisy, Meynard-Auquier ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

*Mémoires de la Société des antiquaires de France. Tome xxxiv.*

*Bulletins et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille - et - Vilaine. Tome viii.*

*Bulletin de la Société académique du Var. Poésies et mémoires couronnés au concours ouvert à Toulon, dans la séance publique du 7 juin 1873.*

*Bulletin de la Société des études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Tome ix, 1872-73.*

*Mémoires et documents de la Société*

*Savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Tome XIV.

*Mémoires de la Société Linnéenne du nord de la France.* Tome III, 1872-73.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura).* 15<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 2 et 3.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* Tome XXV.

*Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie.* 21<sup>e</sup> année, 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> livraisons.

M. E.-J. Pérès, membre non-résidant de l'Académie du Gard, fait hommage à l'Académie d'une brochure intitulée : *Lettre à M. Charles Fauvéty. — Critique du catéchisme philosophique de la religion naturelle*, et demande à ses confrères de l'aider dans l'œuvre de civilisation qu'il poursuit, par l'amélioration de l'enseignement et de l'éducation, et par l'expansion de la foi.

La vacance du siège si longtemps occupé par notre regretté confrère, M. Goirand de Labaume, est déclarée, et le registre des présentations est ouvert pour recevoir les propositions qui seront faites. L'élection aura lieu un mois après la dernière inscription.

M. *Melchior Doze* est élu membre titulaire-résidant, pour occuper le fauteuil devenu vacant par le départ de M. Flouest.

M. Alph. DUMAS rend compte d'une brochure de M. *Jeanjean*, membre non-résidant, sur l'exploitation des chênes-verts dans le Gard et l'Hérault.

« L'Académie, dit-il, n'a pas voulu recon-



naître, par un simple remerciement adressé à l'auteur et par une mention en ses procès-verbaux, l'hommage qu'a bien voulu lui faire de cette utile monographie M. Jeanjean, de Saint-Hippolyte-du-Fort, l'un de ses membres non-résidants ; elle a tenu, de plus, à ce qu'un rapport sur ce travail lui fit connaître les instructions formulées par un agronome pratique, sur la manière de conduire les bois de chênes-verts, richesse spécialement propre à notre France méridionale.

» Après avoir rappelé que ce fut d'abord au premier Consul, puis à l'École forestière de Nancy, fondée en 1824, et enfin au Code forestier promulgué en 1827, que la France a dû la régénération de ses bois et de ses forêts, presque entièrement détruits pendant la période révolutionnaire, M. Jeanjean, tout en insistant sur l'intérêt du pays à respecter cette portion de la fortune agricole, au triple point de vue de la production des bois de construction et de chauffage, de la conservation des sources et de la purification de l'air atmosphérique, reconnaît néanmoins que le propriétaire de bois ou de forêts, soit l'Etat, la commune ou le simple particulier, est en droit d'en attendre un revenu positif, comme de tout autre bien-fonds. C'est dans le but de le faire obtenir du chêne-vert, que l'auteur, s'appuyant surtout de ses observations, a publié sa brochure.

» Le chêne-blanc ou rouvre, comme le chêne-vert ou yeuse, existent dans le Gard et l'Hérault ; mais cette dernière essence entre pour les neuf dixièmes dans l'étendue boisée, et, à l'exemple de l'olivier, ne se plaît que dans le bassin de la Méditerranée.

» Ses écorces, ainsi que son bois et son fruit, ce dernier destiné aux pores et aux

dindes, en font un arbre précieux ; et au spectacle de ces vastes côteaux incultes, ne présentant qu'une maigre pâture aux bêtes à laine, on se demande comment il se fait que l'yeuse n'y vienne pas reprendre son ancien domicile. Il faut cependant en admettre l'impossibilité, là où le roc mis à nu, ou recouvert seulement de quelques centimètres de terre, produit à peine de rares touffes d'une herbe chétive ; mais des surfaces un peu moins appauvries seraient certainement susceptibles d'être converties en plantations de chênes-verts florissantes, telles qu'on en voit une créée par M. Rivet, de Sabatier, près de Quissac ».

Le rapporteur, après avoir résumé les préceptes relatifs à l'établissement des plantations, puis au bon entretien des taillis, seul mode d'exploitation avantageux pour le chêne-vert, leur futaie ne pouvant être envisagée que comme luxe ou agrément, expose avec un peu plus de détails la dernière partie du travail de M. Jeanjean, où sont traitées les questions des revenus propres à ce genre de propriété. L'écorce en est le principal, bien qu'autrefois beaucoup de taillis fussent abattus sans en avoir été dépouillés. Le procédé de son détachement consiste à pratiquer au pied de l'arbre une incision circulaire, qui permet d'enlever d'abord une bande longitudinale de l'écorce ; celle-ci est ensuite séparée complètement de la tige, au moyen d'une spatule, opération facile au printemps, alors que la sève est en pleine circulation ; et ce produit, qui a supporté environ 7 fr. de frais et se vendra 17 fr. les 100 kilos, laissera ainsi un bénéfice de 10 fr. par quintal métrique.

L'abattage des arbres, dont les meilleurs usages ne fixent le retour qu'à la vingtième

année, se fait ordinairement en hiver, avant l'ascension de la sève au printemps. On coupe les perches avec une cognée bien tranchante, très-près de terre et un peu en biais, pour éviter le séjour de l'eau pluviale sur la souche ; si on la voit dépérir, on la cèpe entre deux terres, en en détruisant le centre, pour que la sève se reporte sur les racines qui donneront un grand nombre de rejets.

Les frais d'abattage, de transport, pesage et octroi peuvent s'évaluer à 1 fr. le quintal métrique de bois, qui, se vendant au moins 2 fr. les 100 kilos, donne un bénéfice net de 1 fr. le quintal métrique. Une partie est convertie en charbon excellent ; la carrosserie et le charronnage se réservant les pièces les plus droites.

Le revenu en herbages ne doit entrer en ligne de compte qu'à partir de la cinquième année du taillis ; car alors seulement ce dernier n'a plus à craindre de dommage du troupeau, à la condition, toutefois, que le nombre de bêtes qu'on admettra au parcours ne dépassera pas 3 à 4 par hectare. Le Gard et l'Hérault ne possèdent pas moins d'un million de bêtes à laine, nécessaires d'ailleurs à la production d'engrais indispensables, et dont le pâturage constitue presque uniquement la subsistance. On conçoit, d'après cela, que les propriétaires de bois, qui n'ont pas besoin de cette ressource pour leur propre troupeau, ne manquent jamais d'en trouver un bon prix de location.

Tel est, en résumé, selon M. Jeanjean, le régime le plus convenable à appliquer aux bois de chênes-verts.

« J'aurai sans doute omis plusieurs points essentiels, ajoute M. Dumas en terminant, mais

un rapport ne peut jamais avoir la prétention de tout dire ».

M. LENTHÉRIC donne lecture de la première partie d'une *Etude sur le golfe de Lyon*.

« Les contours des rivages de nos mers, dit-il, présentent en général les découpures les plus variées, et qui semblent au premier abord n'avoir aucune relation avec la distribution des mers à la surface de la terre ; mais une sorte de loi géographique préside à l'ensemble de ces dispositions, en apparence si irrégulières ».

M. Lenthéric donne l'explication géologique de ces différences ; et, abordant ensuite l'étude du golfe de Lyon, fait la description de la côte rocheuse et escarpée qui commence au cap de Creux et finit à Collioure.

Il présente ensuite la monographie des trois ports de Banyuls-sur-mer, Port-Vendres et Collioure, situés à l'extrémité sud du golfe de Lyon. « Toute cette côte abrupte des Albères n'a pas varié, ajoute-t-il, depuis l'origine de l'époque actuelle. Le choc des vagues n'a provoqué que des érosions et des éboulis insignifiants ; et les rochers, qui plongent presque partout à pic dans la mer, ont conservé, depuis des milliers de siècles, leurs dentelures et leurs aspérités. Les ravins qui sillonnent les gorges étroites des Albères ont d'ailleurs un parcours très-limité.

» Presque toujours à sec, leurs apports, même pendant les plus forts orages, sont, au point de vue géologique, à peu près sans importance. La rivière de la Baillaury, au fond du golfe de Banyuls, le torrent de la Penta, dans le bassin de Port-Vendres, et la Douy, au pied du château de Collioure, ont sans doute une tendance à former à leurs

embouchures de petites plages; mais cette action est si lente, qu'on ne saurait préciser une époque, même très-éloignée, où ces baies seront comblées entièrement, et où les promontoires qui les dessinent seront à leur tour éloignés de la mer par une plage. La carte littorale de cette partie de la mer méditerranéenne est donc à peu près identique aujourd'hui à ce qu'elle était à l'origine des temps antiques, et elle sera très-vraisemblablement la même dans plusieurs milliers d'années ».

M. Lenthéric annonce qu'il a l'intention de continuer cette étude, qu'il communiquera à l'Académie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



.

*Séance du 23 mai 1874.*

Présents : MM. Roussel, *président* ; Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Brun, Ginoux, Lenthéric, Dombre, Pelon, Bolze, Maumenet, de Grisy ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

*Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.* 1874.

*Travaux de l'Académie nationale de Reims.* 1871 et 1872.

*Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 1873.

*Annales de l'Académie de Mâcon.* T. XI.

*Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* T. XVII, année 1873.

*Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.* 3<sup>e</sup> série, tome III.

*Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.* N<sup>o</sup> v, 1870 à 1872.

*Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.* Années 1872-73.

*Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.* Tome x, 5<sup>e</sup> livraison.

*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.* Année 1873.

*Violettes et Roses*, par Germain Picard.

*Mémoires de la Société d'émulation de Montbelliard.* 5 volumes.

*Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.* N<sup>o</sup> 1, 1874.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Février 1874.

*Essai phytotomique sur les trachées des végétaux*, par M. Paul Espardeilla. — Extrait du *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes.* Mars 1874.

Lecture est donnée d'une lettre de M. *Melch. Doze*, qui remercie l'Académie de lui avoir décerné le titre de membre-résidant, et qui promet de déposer quelquefois le pinceau et de prendre la plume, pour essayer de traiter, à l'exemple de quelques-uns de ses confrères, certaines questions d'esthétique, et payer ainsi son tribut à l'Académie.

M. *Roux-Ferrand*, membre honoraire, accuse réception de l'envoi des *Mémoires* de notre Académie, dont il se propose de rendre compte à la *Société philotechnique*, et il exprime le plaisir extrême qu'il a pris, avec les membres de la colonie nimoise qui réside à Paris, à la lecture des fables patoises de notre collègue, M. Bigot.

Le chef d'escadron d'état-major, président de la commission de la bibliothèque principale de Constantine, demande à notre compagnie qu'elle lui fasse don de la collection



complète de ses *Mémoires*. L'Académie du Gard, tenant à donner au corps d'officiers en résidence dans la province de Constantine, une marque de sympathie, décide qu'elle mettra à la disposition de la commission de la bibliothèque principale de Constantine la dernière série de ses *Mémoires*.

L'Académie du Gard, répondant à l'appel du Comité du centenaire de Pétrarque, délègue trois de ses membres pour la représenter à cette solennité littéraire. Ce sont : MM. Dumas, Ginoux et Roussel.

Le secrétaire fait connaître le résultat du concours de poésie, et le rapport présenté par M. Gaidan. Le sujet proposé par notre regretté secrétaire-perpétuel, M. de Clausonne, et qui fut, en quelque sorte, sa dernière communication à l'Académie, était : *L'hospitalité suisse envers l'armée française, en 1871*. Un tel sujet, sorti d'une pensée et d'un sentiment de reconnaissance, a suscité de nombreux concurrents. Dix-neuf pièces de vers ont été adressées à l'Académie. Sur ce nombre, il en est trois qui ont attiré l'attention du jury du concours. Celle qui a pour titre : *Le Monument*, et pour épigraphe ce vers de Virgile : *Jungimus hospitio dextras et tecta subimus*, ne manque pas d'inspiration dans son exorde. Les strophes, nombreuses et faciles, se succèdent, disant les horreurs de la lutte, la fatalité des événements, l'inclémence du ciel, la poursuite acharnée de l'ennemi, et le bienfait de l'hospitalité suisse. Mais bientôt l'intérêt languit, le mouvement n'est plus soutenu, et une exécution quelque peu négligée arrête l'élan. L'auteur porte un nom connu de l'Académie : c'est M. *Fr. Vidal*, pasteur à Bergerac, associé-correspondant de notre Compagnie.



La seconde pièce, qui a pour épigraphe ce vers de Victor Hugo :

Ah ! se montrer ingrats, c'est se montrer petit.

se distingue par des beautés de premier ordre, et par un souffle poétique d'une singulière puissance ; mais quelques imperfections la déparent. Il y a un épisode un peu long, et qui se rattache d'une manière insuffisante au sujet principal. Nous ne saurions, d'ailleurs, partager l'illusion de l'auteur, quand il prophétise que

La guerre, effroyable délire,  
Cessera, quand le monde éclairé saura lire.

L'auteur de cette pièce est M. *Mahistre*, pasteur à Gajan, canton de Saint-Mamet.

Enfin, un troisième poème, portant pour épigraphe ce vers de Virgile :

O sola infandos Trojæ miserata labores !

a réuni les suffrages de tous les membres de la commission. Ce qui caractérise cette composition, c'est le calme, la mesure, le plus heureux équilibre de la pensée et du vers, une simplicité pleine de charme et une grâce sévère qui n'exclut pas la force. La commission y a reconnu une œuvre poétique d'une valeur réelle, et lui a décerné le prix. L'auteur est M. *Goux*, d'Agen.

Une mention très-honorable est accordée à M. *Mahistre*, et une mention honorable à M. *Fr. Vidal*.

L'Académie a jugé à propos de ne pas tenir, cette année, de séance publique. Par

conséquent, la remise du prix de poésie n'aura pas, à notre grand regret, la solennité que nous aimions à lui donner; et le public qui se pressait à cette réunion sera privé du plaisir d'entendre l'intéressant rapport de notre confrère, M. J. Gaidan. Mais il pourra se dédommager en le lisant dans le prochain volume des *Mémoires* de notre Académie. Il trouvera, à la suite, la pièce de vers que nous avons couronnée.

L'Académie décide l'insertion au procès-verbal de cette séance des paroles d'adieu prononcées par M. Ernest ROUSSEL sur la tombe de M. Causse.

• M. le président Emile Causse, que nous venons saluer d'un suprême hommage, nous appartenait depuis longtemps : d'abord, comme associé, et, depuis 1865, en qualité de membre titulaire.

» Absorbé, pendant les premières années de son affiliation à notre compagnie, par les devoirs de sa charge et les préoccupations administratives que lui imposait le suffrage de ses concitoyens, il ne pouvait accorder à l'Académie que de rares instants de loisir. Les liens qui nous l'attachaient avaient même fini par se relâcher; et, pendant quelques années, il ne tint plus à nous que par les sympathies de la confraternité et d'un honorariat, tacitement accepté de part et d'autre.

» La mort de son beau-père, M. Auguste Pelet, de savante et regrettable mémoire, fit éclore le même sentiment dans le cœur de son fils d'adoption et dans celui de ses confrères.

» M. Pelet avait honoré la compagnie de tant de travaux ingénieux; il en avait été si

longtemps l'un des plus solides soutiens ; son souvenir et le regret de sa perte étaient si vivants dans toutes les mémoires, que nous ne pouvions sans émotion arrêter nos regards sur cette place vide, en nous rappelant celui qui l'avait si bien remplie pendant près d'un demi-siècle. Nous avons tous aimé ce vieillard, qui faisait si peu sentir aux autres le poids de ses années ; cet érudit doublé d'un artiste si original, qui, pour arracher leurs secrets aux monuments de l'antiquité, avait appris à les reproduire, avec une conscience si scrupuleuse et un amour passionné.

» Dans les premières tristesses de la séparation, M. Causse éprouva, lui aussi, le besoin de se rapprocher d'une compagnie dont M. Pelet avait été l'une des gloires, de s'unir plus intimement aux amis du savant archéologue, qui l'avaient toute sa vie entouré d'une déférence si cordiale, d'une admiration si affectueuse ; il comprit que l'Académie du Gard était sa famille intellectuelle, qu'elle faisait partie de l'héritage paternel, qu'il devait se sentir à la fois honoré et consolé, en occupant parmi nous la place que M. Pelet lui léguait, au même titre que ses manuscrits, ses précieuses œuvres d'art, et la renommée bien acquise qu'il avait attachée à son nom.

» Dès ce jour, M. Emile Causse nous appartint tout entier, et son assiduité à nos séances, les nombreux travaux de tout genre dont nous étions toujours les premiers confidents, nous l'attachèrent par des liens si intimes, que sa perte, hélas ! trop pressentie, a fait revivre dans nos cœurs toutes les amertumes du passé, confondues avec les sincères et légitimes regrets du présent.

» La maladie, qui depuis plus d'une année

l'a frappé de tant de coups redoublés avant de l'abattre, le tenait éloigné de nos réunions. Mais nous avons tous conservé le souvenir de ses lectures si variées, où les questions littéraires, philosophiques, archéologiques, parfois même agronomiques, étaient traitées avec une égale distinction ; nous nous rappelons surtout ces *Nouvelles*, condamnées par leur auteur à une publicité volontairement restreinte, mais qu'auraient fêtées les *Revue*s les mieux qualifiées : *Le Puech d'Autel*, *Marie*, *Justin Giroux*, *Henri de Lamure*, les *Mémoires d'un peintre*, *Le château de Saint-Privat*.

» Dans un cadre artistement ciselé, il se plaisait à reproduire les sites pittoresques, les ruines historiques qui nous entourent. L'érudition, sous sa plume correcte et souvent élégante, se mêlait à la morale la plus élevée, et le sentiment s'égarait, paré des couleurs les plus vives et les plus vraies, dans la trame de ses récits toujours attachants.

» Doué d'un talent descriptif réel, et qui n'empruntait rien à l'imitation, devant un paysage, une scène de la nature à interpréter, il savait — pour emprunter au langage de la critique picturale une expression qui traduit ma pensée — il savait bien choisir son lieu pour s'asseoir.

» Un des charmes de sa manière, qui rehausse toutes les productions de sa plume, c'est ce mélange de mélancolie souriante et de spirituelle et douce raillerie, auquel nous avons donné un nom emprunté à nos voisins : *l'humour*.

» Elle jette du piquant et de l'inattendu dans tous ses récits, elle anime tous les sujets autour desquels s'est jouée sa fantaisie.

» Messieurs, vous ne vous attendez pas à des citations : au seuil de cet asile de mort et de céleste espérance, viennent expirer toutes les vanités de ce monde ; et devant la solennité du tombeau, au-delà duquel nous accompagnent seules les œuvres de la conscience, les dons de l'intelligence sont encore une vanité.

» De tout ce que M. Emile Causse a publié, de tout ce qu'il nous a lu à l'Académie, je ne veux répéter ici qu'une pensée empruntée à sa dernière lecture.

» Il parlait ce jour-là, devant nous, de la liberté humaine, et voici ses dernières paroles :

« Tout s'unit, tout s'enchaîne dans la  
» destinée de l'homme ; la charité, comme  
» un ange d'en haut, fait descendre sur nos  
» misères un baume réparateur ; la liberté  
» entraîne la responsabilité ; la responsabilité  
» appelle la justice ; la justice devient inex-  
» plicable sans la vie à venir, cette vie où les  
» larmes du juste cesseront, où son âme,  
» débarrassée de l'enveloppe grossière des  
» sens, ira s'abîmer dans le sein de Dieu,  
» son dernier refuge, son éternel appui ».

» Le souffle spiritualiste, disons mieux, le souffle chrétien qui respire dans cette pensée, nous le retrouvons dans toutes les œuvres de notre regretté confrère. Cette haute inspiration a dominé toute sa vie ; elle l'a guidé et soutenu dans l'accomplissement de ses austères fonctions ; elle l'a accompagné dans ses loisirs studieux, dans les délassements de son esprit ; elle l'a fortifié et consolé à ses derniers moments.

» La mort, qui lui a prodigué ses appels, n'a pu ni le surprendre ni l'effrayer. Contre le bouclier de sa foi et de ses espérances, sont

venus se briser les aiguillons et les terreurs de la dernière heure.

» Aimé, honoré de tous les siens et leur rendant une affection sans mesure, il s'est séparé d'eux en emportant la conscience d'une vie bien remplie, la ferme conviction qu'il allait les précéder et les attendre, pour les posséder à tout jamais, dans la patrie de l'amour impérissable, de l'éternel revoir ».

M. VIGUIÉ donne lecture d'un rapport sur l'ouvrage de M. Edm. Hugues, qui vient d'obtenir un prix à l'Académie française : *Le rétablissement du protestantisme en France*. Il propose ensuite l'auteur comme associé-correspondant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 6 juin 1874.*

Présents : MM. Roussel, *président* ; Liotard, des Rivières, Brun, Lenthéric, Rédarès, Pénchinat, Pelon, Gaidan, Maumenet, de Grisy, Meynard-Auquier, Doze ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, adressés à l'Académie :

*Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 1872-73, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.*

*Les intérêts européens en Asie. La Perse et les Persans*, par le comte de Croizier.

*Notice sur les travaux scientifiques et sur les titres universitaires et académiques*, du docteur N. Joly, professeur de zoologie, d'anatomie et de physiologie comparées, à la Faculté des sciences de Toulouse.

Le Congrès international des sciences géographiques, qui se réunira à Paris au printemps de 1875, adresse à l'Académie du Gard le programme des questions qui seront sou-

mises à ce congrès, et exprime le désir que les Sociétés de province envoient des délégués à cette réunion.

Le président du comité du centenaire de Pétrarque fait connaître à l'Académie que la plupart des Sociétés savantes du Midi, après avoir désigné les délégués qui doivent les représenter à cette fête, ont bien voulu, en même temps, accorder une médaille pour les concours littéraires qui auront lieu à cette occasion. Notre compagnie, voulant s'associer à ce témoignage de cordial accord de toutes les Académies du Midi dans une même pensée, a voté une médaille d'argent d'une valeur de 50 fr., qu'elle est heureuse de mettre à la disposition des membres du comité.

M. *Emile de Clausonne* fait hommage à l'Académie du portrait de son père, M. *G. de Clausonne*, notre cher et si regretté secrétaire-perpétuel. Nous sommes tous profondément touchés de ce précieux souvenir, qui nous rappelle les traits de ce confrère bien aimé, que nous étions si heureux de voir au milieu de nous ; et l'Académie charge son secrétaire-perpétuel d'exprimer à M. *Emile de Clausonne* toute sa reconnaissance.

M. le président adresse quelques paroles de bienvenue à notre nouveau confrère, M. *Doze*.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un nouveau membre, en remplacement de M. *Gast. de Labaume*. Aucun des candidats n'ayant obtenu les deux tiers des voix, l'élection est renvoyée à la séance prochaine.

M. LENTHÉRIC continue la lecture de son étude sur le *Golfe de Lyon*.



Notre confrère présente quelques considérations générales sur la formation de l'appareil littoral, et sur les dispositions spéciales que présentent les embouchures des fleuves qui débouchent dans les mers sans marée. Il fait ressortir ensuite l'analogie qui existe, à ce sujet, entre les trois grands fleuves de la Méditerranée : le Rhône, le Nil et le Pô, qui tous les trois ont donné naissance à un vaste delta, terminé du côté de la mer par un mince cordon littoral, et qui retient dans sa partie centrale un ou plusieurs étangs.

Exemples : L'étang de Valcarès, pour la Camargue ;

Les lacs Maréotis et Menzaleh, pour l'Égypte ;

Les lagunes de Comacchio et de Venise, pour les embouchures du Pô.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 20 juin 1874.*

Présents : MM. Ern. Roussel, *président* ; Brun, Germer-Durand, Liotard, Révoil, des Rivières, Lenthéric, Rédarès, Faudon, Bolze, Carcassonne, Doze ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Légendes du Chantier rural*, par J.-B. Goux, lauréat de l'Académie du Gard, au concours de 1874.

*Académie de La Rochelle. — Section des sciences naturelles. 1870 à 1873, n° 10.*

*Revue des Sociétés savantes des départements. 5<sup>e</sup> série, tome VI, septembre-octobre 1873.*

*Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Tome II*

*Bulletin de l'Académie Delphinale. 3<sup>e</sup> série, tome IX.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Tome XXV, 1874.*

*Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer.* T. IX, nos 7 à 12. — Tome X, nos 1 à 3.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 11<sup>e</sup> série, tome XIV, 4<sup>e</sup> trimestre de 1873.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.* 1<sup>er</sup> trimestre de 1874.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France.* 3<sup>e</sup> série, tome IX.

*Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.* T. XXVII, n<sup>o</sup> 4, 1874.

*Société centrale d'agriculture de France*  
*Programme général des concours pour 1875*  
*et années suivantes, et questions posées aux*  
*correspondants.*

*Société Linnéenne du nord de la France.*  
N<sup>o</sup> 24, 1<sup>er</sup> juin 1874.

M. Goux, lauréat de notre Académie dans le concours de poésie de cette année, nous écrit pour nous témoigner combien il est sensible au succès que vient d'obtenir, à ce concours, sa pièce de vers sur l'*Hospitalité suisse*, et fait hommage à notre compagnie d'un volume de poésies qu'il vient de publier sous le titre de : *Légendes du Chantier rural*. M. Gaidan, auteur du rapport sur le concours de cette année, veut bien se charger de rendre compte de cet ouvrage.

M. E. de Clausonne, que le secrétaire-perpétuel a remercié de l'envoi du portrait de son vénéré père, répond qu'il a été heureux de nous adresser ce souvenir ; car il aime à se rappeler que, après les affections de la famille, l'Académie a été pour son père l'occupation, et l'occupation douce et aimée, des dernières années de sa vie.

M. de Berluc-Perussis, membre du comité pour le centenaire de Pétrarque, transmet à l'Académie du Gard les remerciements du comité pour son fraternel concours, d'abord, et ensuite pour la médaille que nous avons votée et mise à la disposition des membres du comité.

Les noms de M. Révoil et de M. Lenthéric sont ajoutés à ceux de nos confrères qui ont été déjà désignés pour représenter l'Académie du Gard à ces fêtes littéraires, et ils viendront compléter ainsi la délégation nimoise.

L'Académie procède ensuite à l'élection du membre titulaire qui doit occuper le fauteuil devenu vacant par la mort du regretté M. de Labaume. M. *Auguste Bosc*, statuaire, est élu.

L'Académie apprend avec une vive peine la grave maladie d'un de ses membres, M. Maumenet, et exprime l'intérêt le plus sympathique pour son état.

M. l'abbé Azaïs donne ensuite lecture de la seconde partie de son travail sur l'histoire de *la charité à Nîmes*.

« Nous l'avons déjà dit, les institutions charitables, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, n'ont laissé aucune trace dans l'histoire de Nîmes. Nous sommes réduits à de simples conjectures pour cette époque, où cependant l'esprit chrétien animait tout de son souffle, et où la charité était la compagne inséparable de la foi. Ce n'est qu'après le XII<sup>e</sup> siècle que les établissements en faveur des pauvres commencent à apparaître dans les documents historiques, qui ont échappé aux ravages des temps et qui sont parvenus jusqu'à nous.

» A dater de cette époque, nous avons deux sortes de témoignages qui nous permettent de suivre jusqu'à nos jours le développement de la charité à Nîmes. Ce sont d'abond les pièces qui constituent les archives hospitalières. C'est, en second lieu, la grande et précieuse *Histoire de la ville de Nîmes*, par Ménard, qui fait revivre, avec les événements les plus importants, les principales institutions de notre cité. Notre docte confrère, M. Germer-Durand, a fait le classement des archives hospitalières, et je dois à son obligeance la communication de cet inventaire. J'y ai puisé quelques indications intéressantes, qui m'ont permis de remonter jusqu'à l'année 1200 pour suivre les traces de nos anciens établissements de charité. Je vois, dans les documents de ces archives, qu'il existait à Nîmes, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, un hôpital neuf, un hôpital de la Porte-Couverte, une léproserie, un hôpital des pauvres de Notre-Dame-de-Méjan, et un hôpital de Saint-Antoine. Il est encore souvent question de l'œuvre de la charité de Saint-Césaire, dont les membres, appelés *caritadiers*, recueillaient des aumônes et recevaient des legs destinés au soulagement des pauvres. On voit, par l'énumération de ces divers établissements, que la charité, au XIII<sup>e</sup> siècle, ne laissait pas sans secours les misères publiques. Sans doute, les établissements de cette époque étaient bien loin des vastes dimensions et de la belle organisation de nos hospices. Mais, comme on le voit par le titre de ces anciennes institutions, chaque genre de maladie avait son asile, et chaque misère recevait les soins qui lui convenaient. Nous devons aussi remarquer que, si ces hospices existaient déjà dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, ils devaient néces-

sairement remonter à une époque antérieure. L'historien Ménard fait remarquer que la maison des malades de la Porte-Couverte, et la maison des pauvres de Notre-Dame-de-Méjan avaient été créées avant le XIII<sup>e</sup> siècle, et qu'on ignorait l'époque de leur fondation. Il nous est donc permis d'affirmer que quelques-uns de ces établissements avaient recueilli dans leur sein les pauvres des siècles passés, et qu'ils pouvaient être contemporains de cette époque mémorable de l'histoire de Nîmes, qui vit le pape Urbain II ouvrir, en 1096, un concile dans la cathédrale de notre cité, que venait de rebâtir et de doter la générosité de Raymond, comte de Saint-Gilles.

» L'acte le plus ancien des archives de l'Hôtel-Dieu touche en quelque sorte au seuil du XIII<sup>e</sup> siècle. Le 5 mai 1200, Guillaumette de Combes donne à l'Hôpital neuf de Nîmes, et à Saurine de Rodilhan, rectrice de l'Hôpital, la moitié d'une aile de sa maison contiguë à cet hôpital. Nous devons remarquer, dans ce document, cette expression : *l'Hôpital neuf*. Elle indique, évidemment, que cet établissement venait d'être reconstruit sur l'emplacement d'un hôpital plus ancien. Quelque temps après, le 4 juin 1217, Pierre Russa, allant outre-mer pour exalter la foi du Christ, dit le vieux document, *ad exaltandam fidem Christi*, fait par testament divers legs à la cathédrale de Nîmes, à l'église Saint-Jean-de-la-Courtine, au pont de Saint-Saturnin, et à l'hôpital des pauvres de Nîmes. Que signifie cette expression : *ad exaltandam fidem Christi*? Indique-t-elle un missionnaire qui allait prêcher l'Évangile, ou bien un pèlerin qui allait visiter les Saints-Lieux, ou encore un chevalier qui allait combattre les infidèles ? Comme, à cette époque, la Terre-Sainte était en-

core l'objet des ardentés préoccupations des chrétiens, peut-être Pierre Russa allait-il à Saint-Jean-d'Acre rejoindre les chevaliers du Temple, et continuer avec eux cette guerre sans trêve qu'ils faisaient aux Sarrasins. Le brave chevalier, avant d'aller donner sa vie pour la cause du Christ, partageait tous ses biens entre l'église de Nîmes et les pauvres, et ne gardait que son épée. Dans un acte du 4 janvier 1223, nous lisons qu'Elie, recteur de l'hôpital de la Porte-Couverte, échange avec Guillaume Blancard, de Saint-Gervasy, deux terres qui appartenaient à l'hospice. Ce nom de Porte-Couverte nous indique le lieu où se trouvait cet hôpital. Il occupait l'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu, près de la Porte-de-France. Dans les actes des x<sup>e</sup>, xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, cette porte est désignée sous le nom de porta *Spana* ou *Hispana*. Ce nom lui vient, évidemment, de la direction de la voie Domitienne qui de Nîmes conduisait en Espagne. Dès le xiii<sup>e</sup> siècle, une autre appellation lui est donnée : c'est la Porte-Couverte, et la rue qui y aboutit s'appelle rue de la Porte-Couverte. De là le nom de l'hospice qui est contigu, et ce nom d'hôpital de la Porte-Couverte persistera jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. Cette appellation de Porte-Couverte doit avoir pour origine l'étage ou attique orné de pilastres qui lui servait de couronnement.

» Nous devons encore mentionner, près de la Porte-Couverte, une maison de Saint-Jacques affectée à donner l'hospitalité aux pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle, ou qui revenaient de ce pèlerinage célèbre. Des actes de 1144 révèlent l'existence d'une chapelle près de la Porte-d'Espagne, pour le service des pèlerins. Cette hôtellerie des pèlerins se confondit plus tard



avec l'Hôtel-Dieu, dont elle était distincte dans le principe.

» Un acte du 11 août 1252 donne à l'hôpital de la Porte-Couverte le nom de Léproserie, de Maladrerie, sans doute parce que c'est là qu'étaient recueillis les malheureux atteints de cette maladie si commune au moyen âge.

» Par acte testamentaire daté du 6 mars 1263, Guillaume André, coiratier (corroyeur) de Nîmes, légua à l'hôpital de la ville et à la charité de Saint-Césaire, deux vignes situées au chemin de Montpellier. Dans les documents de cette époque, celui qui est chargé de la direction de l'hospice porte tantôt le nom de recteur, tantôt celui de commandeur.

» Un autre habitant de Nîmes, Audemar, par testament du 2 novembre 1270, légua cinq sols tournois à l'œuvre de l'église de l'hôpital de Saint-Antoine - de - Méjan : *Operi ecclesie hospitalis S. Antonii de Mejano relinquero quinque solidos Turonenses*. Cet hôpital, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Notre-Dame-de-Méjan, était situé près de la porte Saint-Antoine, non loin du lieu où s'élève aujourd'hui l'Hôpital-Général. Cette porte s'appelaient auparavant la Porte-de-Garrigues, du nom d'une famille qui possédait ce terrain occupé par des jardins. Cet hospice était servi par les Antonins, religieux de l'ordre de Saint-Antoine-du-Viennois, qui possédaient une maison à Montpellier, et qui avaient déjà fondé plusieurs établissements en France. Cet ordre avait pour fondateur un gentilhomme du Dauphiné, nommé Gaston, qui l'institua, en 1070, pour soigner les personnes atteintes d'une affection très-répan due à cette



époque, et connue sous le nom de *feu sacré*, *mal des ardents* ou feu de Saint-Antoine.

» L'hôpital de Notre-Dame-de-Méjan, qui reçut de nombreuses donations dans le cours du XIII<sup>e</sup>, du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, était situé en face de l'hôtel de ville actuel, qui portait autrefois le nom de Trésorerie, dans ce massif de constructions anciennes qui est opposé à la mairie. On voit encore, dans la cour intérieure d'une de ces maisons — maison Fourgeaud — une charmante galerie en pierre, admirablement ouvragée, qui règne tout autour, à la hauteur du premier étage, et qui doit remonter au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Elle a appartenu à l'hospice de Notre-Dame-de-Méjan, et c'est un des rares et précieux vestiges que possède la ville de Nîmes de l'architecture de cette époque.

» Le nom de Méjan, qui est commun aux deux hospices de Saint-Antoine et de Notre-Dame, est emprunté au quartier où ils étaient situés. C'est le quartier Méjan, une des quatre divisions qui partageaient la ville de Nîmes.

» Il existait aussi, à cette époque, un *hôpital des chevaliers*, *hospitium militum*, qui était distinct de celui des *quatre chevaliers*. Il était situé, comme la plupart des autres hospices, près la Porte d'Espagne, à côté du rempart romain, tandis que l'autre était auprès de la Porte de la Madeleine. D'où lui vient ce nom de chevaliers ? Était-ce un hospice destiné à recueillir les militaires de passage qui traversaient la ville, ou bien avait-il été fondé par quelque chevalier ? La tradition ne nous fournit aucune indication sur l'origine de ce nom.

» On doit remarquer que la plupart de ces hospices étaient situés près de la Porte-d'Es-

pagne ou Porte-Couverte. On y voyait l'hôpital des pauvres, l'hospice des pèlerins de Saint - Jacques , l'hôpital Saint - Lazare ou léproserie, et l'hôpital des chevaliers. Ce lieu était, en quelque sorte, le quartier-général de la charité. La plupart de ces hospices n'étaient, dans le principe, que des hôtelleries destinées à recevoir les personnes qui voyageaient, soit pour des motifs de piété, comme les pèlerins, soit pour leurs affaires. A Nimes comme à Montpellier, ces hôtelleries étaient établies dans les faubourgs ou aux portes de la ville, pour être plus facilement à la portée des voyageurs et des pèlerins. Peu à peu, ces hôtelleries, *diversoria*, furent exclusivement consacrées à la charité, et ne s'ouvrirent qu'aux pauvres et aux malades.

» Telle était, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'organisation de la charité à Nimes. On le voit, il y avait des asiles pour toutes les misères, et des secours pour les diverses maladies de cette époque. Ici, les pauvres étaient secourus; les lépreux et les malades recevaient des soins compatissants. Les frères Antonins veillaient auprès de ceux qui souffraient des atteintes du feu sacré. Les pèlerins étaient accueillis dans l'hôpital de Saint-Jacques de la Porte-Couverte. Les orphelins eux-mêmes n'étaient pas délaissés, et ils trouvaient un asile dans quelques-unes de ces demeures hospitalières. Enfin, les chrétiens qui mouraient n'oubliaient pas dans leurs dispositions testamentaires les pauvres de Jésus-Christ.

» Mais cependant ces divers hospices, soit par une administration défectueuse, soit par la pénurie des ressources, ne pouvaient suffire à tous les besoins, et bien des pauvres restaient sans asile. C'est alors qu'un pieux

habitant de Nîmes, dont le nom a droit à la reconnaissance de toutes les générations, Raymond Ruffi, n'écoulant que les inspirations de sa charité, légua sa maison avec une dotation généreuse pour fonder un nouvel hôpital. Le 22 mai 1313, cet homme charitable, dit Ménard, voyant que les pauvres et les malades, par le dépérissement des biens et la modicité des revenus, ne trouvaient que des secours insuffisants dans les hôpitaux de Nîmes, déclara par testament qu'il établissait un hôpital dans lequel il y aurait douze lits, et qu'il donnait sa maison pour cette pieuse destination. « Je veux, dit-il dans son testament conservé par Ménard, pour le remède de mon âme, *pro remedio animæ meæ*, pour la rémission de mes péchés et de ceux de mon frère, Pierre Ruffi, qu'il soit fondé un hôpital ou Hôtel-Dieu, *hospitale seu domus Dei*, où soient recueillis les pauvres de Jésus-Christ qui mendient dans la ville de Nîmes, et qu'il soit établi, dans la maison que je possède dans l'enceinte de la ville, près la Porte-Couverte, *prope Portam coopertam*, qui touche d'un côté à la voie publique, et de l'autre aux murs antiques de la cité. Je lègue, je laisse et j'assigne pour le service des pauvres, un moulin situé sur le Vistre, et tous les immeubles que je possède entre le chemin de Montpellier et celui d'Arles ». Il déclare ensuite qu'il laisse la pleine administration de cet hôpital à ses exécuteurs testamentaires et à son héritier ; et, après eux, à leurs héritiers, avec la liberté de le gouverner par eux-mêmes ou de le faire gouverner par d'autres personnes préposées de leur part, et d'en percevoir les revenus pour les employer à l'entretien des malades, à la charge d'en rendre compte tous les ans. Il nomme ensuite deux

femmes qu'il attache au service des malades. Telle est l'origine de l'Hôtel-Dieu. Il subira, dans la suite des siècles, diverses transformations, mais le nom de Raymond Ruffi demeurera attaché à sa fondation, et la mémoire de ce généreux bienfaiteur des pauvres restera chère à la cité ».

M. l'abbé Azais fait connaître les vicissitudes de ces divers hospices disséminés sur les points principaux de la ville, et les montre disparaissant vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, pour faire place, sur la proposition de Jean Granié, médecin pensionné de la ville, à un hôpital plus vaste, situé hors de la ville, près de la Porte-Couverte, et réunissant les conditions hygiéniques que ne pouvaient avoir des hospices emprisonnés dans les rues étroites de la cité. Cette réunion des divers hôpitaux en un seul préparait les voies à l'*Hôtel-Dieu* et à l'*Hôpital-Général*.

M. LENTHÉRIC achève la lecture de son étude sur le *Golfe de Lyon*.

M. Lenthéric fait connaître les différentes étymologies du golfe de Lyon.

Il convient, tout d'abord, de repousser l'étymologie de *sinus Lugdunensis*. La ville de Lyon n'a jamais pu donner son nom au golfe.

L'explication la plus commune est celle donnée par Guillaume de Nangis (in *gestis Sancti Ludovici*) : *Mare Leonis ideo sic nuncupatur, quod est semper asperum, fluctuosum et crudele*.

Cette étymologie a été souvent adoptée par les géographes du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècles, et plusieurs cartes portent même la mention de *Golfe des Lions*.

Mais elle ne nous paraît pas pour cela très-rationnelle.

Si l'on veut absolument faire intervenir le lion dans la désignation du golfe de la Méditerranée, compris entre le cap Couronne et le cap de Creux, il serait préférable de le rattacher soit au lion de Marseille soit au lion d'Arles, qui ont été pendant de longs siècles l'emblème héraldique de tous les bateaux qui fréquentaient cette partie de notre mer.

Une deuxième étymologie, d'un caractère plus scientifique, a été adoptée par MM. Tardieu et Germer-Durand. La côte du golfe de Lyon s'est longtemps appelée côte Ligustique ou des Ligyes. Ce serait donc par la transformation de l'ancien nom des Ligyes ou Ligyens qu'il faudrait expliquer le nom de Golfe de Lyon.

On peut objecter à ce sujet que jamais le golfe de Lyon ne s'est appelé *Ligusticum mare* ou *Legusticus sinus*, et que cette dénomination a toujours été spécialement affectée au golfe de Gênes seul.

Comme conclusion :

Le golfe de Lyon est mal nommé.

Les géographes de l'époque classique : Strabon, Plin, Méla, l'avaient appelé avec raison *Golfe gaulois*, et le divisaient en deux : *le golfe de Narbonne* et *le golfe de Marseille*.

En substituant à ces dénominations si justes l'appellation de golfe de *Lyon*, du *lion* ou des *lions*, on a introduit, dans la nomenclature maritime du littoral, une expression incorrecte, sur l'exactitude de laquelle les géographes et les historiens ne seront jamais d'accord, et dont les différentes étymologies peuvent toujours être contestées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Seance du 4 juillet 1874.*

Présents : M. Brun, *vice-president* ; MM. Aurès, Germer-Durand, Viguié, Liotard, des Rivières, Rédarès, Dombre, Puech, Faudon, de Grisy, Doze ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente.

M. le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages adressés à l'Académie depuis la dernière séance.

M. François Germer-Durand, architecte, membre-correspondant de la Société académique d'architecture de Lyon, fait hommage à l'Académie d'un ouvrage sur les enceintes successives de la ville de Nîmes, faisant partie des : *Promenades d'un curieux dans Nîmes*.

*Romania*. Avril 1874, n° 10.

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*.

*Bulletin de la Société industrielle de Rouen*. 1<sup>re</sup> année, nos 1 et 2 ; 2<sup>e</sup> année, n° 1. — Cette Société propose l'échange de ses *Bulletins* contre nos *Mémoires*.

*Mémoires de la Société d'agriculture*,

*sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.* Tome XVI, nos 1 et 2.

*Memoires de la Société d'émulation du Doubs.* 4<sup>e</sup> série, 7<sup>e</sup> volume, 1872.

*Bulletin de la Société académique de Brest.* Tome.VIII, 2<sup>e</sup> livraison.

*Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.* T. III, 2<sup>e</sup> série.

*Société Linnéenne du nord de la France.* N<sup>o</sup> 25, 1<sup>er</sup> juillet 1874.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* 1874, n<sup>o</sup> 1.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux.* Mars-avril 1874.

*Rapport sur un projet d'élever, à Bayeux, un monument à M. de Caumont.*

*Petite théologie à l'usage des enfants,* par MM. les abbés Lecomte et Ménétrier, br. in-12.

M. le vice-président paie un tribut bien légitime de regrets et de sympathie à la mémoire de l'excellent confrère que nous venons de perdre. Il rappelle que M. *Maumenet*, non content de se montrer d'une exactitude exemplaire à assister à nos séances, nous apportait, sur les questions d'industrie et d'agriculture, des communications pleines d'intérêt. L'Académie s'associe aux sentiments de son vice-président, et aux regrets qu'a exprimés en son nom M. *Liottard*, sur la tombe de M. *Maumenet*.

M. *Bosc* écrit à l'Académie pour la remercier de la marque de sympathie qu'elle lui a donnée, en lui conférant le titre de membre-résidant.

C'est par erreur que M. *Edm. Hugues*, auteur de l'*Histoire de la Restauration du*



*protestantisme en France*, avait été présenté, dans le procès-verbal de la séance précédente, comme associé-correspondant. Il avait été proposé, sur le registre des présentations, comme membre non-résidant, et c'est le titre que lui ont conféré les suffrages de l'Académie, dans le vote qui a eu lieu à ce sujet.

M. BRUN donne lecture d'une poésie intitulée : *Le vieux pont d'Ambruss*, et fait précéder cette communication de quelques considérations historiques sur les ruines de cet antique pont, jeté sur le Vidourle et sur la voie romaine qui y conduisait.

#### LE VIEUX PONT D'AMBRUSS (1).

Vieux pont d'Ambruss, combien tes ruines sont belles !  
J'admire l'élégance et le léger essor  
De tes arcs colorés par la palette d'or,  
Du temps, qui les effleure à peine de ses aîles !  
Qui t'a, si tu le sais, jeté sur ce torrent ?  
Depuis combien de temps est-ce que tu te poses  
Sur ses bords, où tes arcs de la couleur des roses  
Se mirent dans l'azur de son cours transparent ?  
Qui t'a rompu ? Les flots, le temps ou les Vandales ?  
Depuis quand, reponds-moi, ne te parcourent plus  
Les voyageurs hâtifs aux poudreuses sandales,  
Tournoyant comme l'onde, en longs flux et reflux ?  
Leurs chars retentissants ont laissé leurs ornières  
Et les traces du pied des animaux de trait  
Qui les roulaient, le jour de leurs courses dernières,  
Sur tes arcs caverneux où croît une forêt.  
Tu portais autrefois une route célèbre.  
Là toutes les grandeurs, au chariot cassé,  
Qui circulaient de Rome à Narbonne, ont passé !

(1) Ancien pont romain sur le Vidourle, pres de Galargues, ou passait la voie Domitienne.



Tu fus le grand chemin du Tibre jusqu'à l'Èbre !  
Les voyageurs de longs siècles t'ont parcouru,  
Les légions au haut de tes arcs défilèrent ;  
Et comme des torrents rapides s'écoulèrent  
Les générations d'un monde disparu.  
C'est là qu'en un jour sombre ont passé les Barbares  
Qui vinrent ravager nos brillantes cités,  
Quand croula l'ancien monde au bruit de leurs fanfares,  
Et qu'une nuit épaisse obscurcit leurs clartés.  
Les temps t'ont délaissé ; l'herbe des champs dévore  
Ta route jusqu'au bout détruite entièrement,  
Et toi tu restes seul pour indiquer encore  
Le lieu qui fut celui de ton emplacement !  
Des solitaires bords le silence t'entoure.  
On n'entend plus, là haut, à ta cime rouler  
Les chars, qu'en si grand nombre on voyait circuler  
Sur ta route, qu'au loin le vigneron laboure.  
On ne voit plus Ambruss sur ton côteau s'asseoir,  
Les voyageurs descendre en foule à ses auberges (1),  
Et la troupe romaine à sa marche surseoir,  
En se ravitaillant sur l'herbe de tes berges !  
Tes arcs interrompus semblent, sur leurs piliers,  
L'un vers l'autre avançant, chercher à se rejoindre,  
Comme si dans la plaine, entre les verts peupliers,  
Ils avaient aperçu quelque voyageur poindre !  
Le passant te rencontre avec étonnement,  
Sur des bords isolés où n'est aucune route,  
Et demande aux échos, dont aucun ne l'écoute,  
Quelle est celle qui, là, passait anciennement.  
Tu parais surtout beau, lorsque l'on te contemple  
Ente tes bords couverts de peupliers verdoyants,  
Comme les arcs brisés des colonnes d'un temple  
Que dans les temps anciens vénéraient les croyants !  
J'aime ta solitude et ta belle ruine,  
Et ton site agréable et tes limpides eaux,  
Et les débris gisants sur ta haute colline,  
Et tes rivages verts où chantent mille oiseaux !  
Je viens, durant l'été, me baigner sous tes arches.  
Je visite d'Ambruss les vestiges épars.

(1) C'était un relais de voyageurs et une station ou étape des troupes romaines.

Je cherche dans les bois ta route aux grandes marches.  
Je parcours sur tes arcs les ornières des chars.  
Je m'assieds près de toi, je m'accoude et je rêve,  
Je vois tes arcs détruits sur l'eau se redresser,  
Les chariots courir à leur cîme sans trêve,  
Et toutes les grandeurs du monde ancien passer.  
Je vois d'Ambrusium les murailles renaître,  
Ses auberges s'emplir de voyageurs nombreux,  
Et faire, en renouant les cordons de leur guêtre,  
Halte les légions sur son rivage ombreux !  
Ton silence, les jours de fête se ranime.  
Dans ton site désert, les jeunes villageois,  
En venant se baigner font entendre leurs voix,  
Et de hardis nageurs escaladent ta cîme.  
Sous les ormes touffus qui les cachent aux yeux,  
En folâtrant dans l'eau, des jeunes filles rient.  
Filles, enfants, garçons, chantent courent et crient.  
Ton écho retentit de tous ces chants joyeux !  
Je t'ai connu depuis ma jeunesse elle-même.  
Dès que je t'aperçois, je me sens émouvoir.  
Tu me rappelles bien l'antiquité que j'aime,  
Et mon regard se plaît toujours à te revoir !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la  
séance est levée.



*Séance du 18 juillet 1874.*

Présents : MM. Brun, *vice-président* ; Germer-Durand, Viguié, Liotard, Q. des Rivières, Ginoux, Dombre, Pelou, Faudon, de Grisy, Doze et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Lecture du procès-verbal de la séance précédente, lequel est adopté.

M. le président rappelle le nouveau vide que la mort vient de faire dans les rangs de l'Académie, et exprime les regrets que lui cause la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. le docteur *Ph. B. de Castelnau*.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon.*

Classe des sciences. Tome xx<sup>e</sup>.

Classe des lettres. Tome xv<sup>e</sup>.

*Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation.* 1872-73.

*Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace ; Bulletin de la Société et de la Station agronomique.* 1873. Tome VII<sup>e</sup>.

*Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse. Tome III<sup>e</sup>.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). 1874. n<sup>o</sup> 5.*

Le secrétaire-perpétuel communique à l'Académie les dispositions testamentaires de notre regretté confrère, M. *Maumenet*. Notre compagnie s'empresse de rendre hommage à la munificence du généreux testateur et à la pensée bienfaisante qui l'a inspiré. Elle nomme une commission qui aura pour objet de s'occuper de tout ce qui concerne cette importante succession. Les membres de cette commission sont : MM. Gouazé, Pelon, Faudon, Rédarès et Ginoux.

M. Liotard donne lecture de deux pièces de vers, intitulées : l'une *Méditation*, l'autre *Mon Cottage*, dont l'auteur n'appartient pas à l'Académie. Ces poésies, d'une allure facile et gracieuse, sont écoutées avec intérêt. Nous reproduisons la dernière :

### MON COTTAGE

—

*A Madame X\*\*\**

Quand je gravis, sur la colline,  
L'âpre sentier que j'aime tant,  
Alors soucis, humeur chagrine  
S'envolent sous l'aile d'autan.

Je te revois, aimé cottage  
Où l'on respire un air si pur,  
Qui m'abrites sous ton ombrage  
Contre l'ardeur d'un ciel d'azur.

Là je retrouve de nos pères  
Le souvenir cher à mon cœur ;  
Dans ces méandres solitaires,  
Que de fois je crus au bonheur !

Jusqu'au delà du seuil antique  
N'arrivent pas les bruits du jour ;  
Pamphlets, journaux et politique  
Troubleraient ce calme séjour.

Deux grands cyprès noircis par l'âge,  
Et dont la cime en ces côteaux  
A bravé les vents et l'orage,  
Semblent les gardiens de l'enclos.

Pour former sa large c'ôture  
On mit un siècle tout entier,  
Sans autres frais d'architecture  
Qu'il n'en faut pour faire un clapier.

Un pin altier là bas se dresse  
Couvrant l'arbuste où dort l'oiseau ;  
Sous la brise qui le caresse,  
Ici soupire le roseau.

Le long des murs la passiflore  
Unit sa tige aux banksias,  
Des lauriers francs, un sycomore,  
Se mêlent aux acacias.

Contre un bassin dit de Neptune  
J'ai fait jadis, non sans efforts,  
Grimper un rosier de fortune  
Qui tapisse aujourd'hui ses bords.

Chaque saison porte avec elle  
Ses caprices et ses faveurs ;  
Le printemps, rarement fidèle,  
Nous laisse à peine quelques fleurs.

Cependant lilas et pervenche  
Ornent tous ces frais alentours,  
Et le rossignol sur la branche  
Y vient redire ses amours.

Le lis, la rose et l'anémone  
Tous les ans fleurissent aussi ;  
Mais c'est le ciel qui nous les donne,  
Et je n'en prends jamais souci.

Près d'une peinture murale,  
Veuve à demi de ses couleurs,  
Le liseron monte en spirale,  
Au treillis mariant ses fleurs.

Quand le soleil verse sa flamme,  
Dont s'enivre le papillon,  
La cigale monte une gamme  
Que vient renforcer le grillon.

On s'abrite sous la tonnelle  
Où le couvert est bientôt mis,  
Si parfois la saison nouvelle  
Amène vers nous des amis.

Je n'ai ni source ni rivière  
Où l'on puisse aller en bateau ;  
Mais, quand il pleut, par la gouttière  
Dieu remplit ma citerne d'eau.

La vigne et le figuier sauvage  
L'été nous apportent leur fruit,  
Pourvu qu'il échappe au ravage  
Des jours brûlants ou de la nuit.

Les oliviers à fleur chétive,  
Secoués par le vent du soir,  
Laissent tomber plus d'une olive  
Que n'atteindra pas le pressoir.

Nos amandiers, hélas ! j'y songe,  
Montraient au loin leurs rameaux verts ;  
Mais le froid ou le ver qui ronge  
Nous en prend un tous les hivers.

Ainsi toujours se glisse une ombre  
Qui ternit un coin du tableau ;  
Et pourtant, malgré ce point sombre,  
Le ciel n'en paraît pas moins beau.

Maintenant sous mon toit rustique  
De vous conduire il serait temps ;  
L'amitié nous sert de portique,  
Ouvrons la porte à deux battants.

Sur une antique cheminée,  
Entre deux pots de Palissy,  
Se montre une glace fanée  
Où l'on se voit en raccourci.

Demandez-vous quel est ce plâtre ?  
Vous-même devinez plutôt ;  
Eh ! c'est ce fameux diable-à-quatre  
Partisan de la poule au pot.

Barbe-Bloue et l'Enfant prodigue  
Ornent les murs badigeonnés ,  
Mais si plaisants , qu'on se fatigue  
A force de leur rire au nez.

Au milieu, sur la table grise ,  
Un lustre plane élégamment ,  
Quatre lanternes de Venise  
Forment ce fragile ornement.

Parmi les sièges , on remarque  
Ceux que mon aïeul a laissés ;  
Car tout ici porte la marque  
Du bon vieux goût des temps passés.

Voyez là-bas, debout dans l'angle ,  
Quelques outils pour jardiner ,  
A l'autre coin, un lit de sangle  
Pour la sieste, après dîner.

Dans ce mur, s'ouvre la cuisine ,  
Berceau de l'omelette au lard ;  
Son étagère est une mine  
D'objets restaurés avec art.

Devant un bon feu qui pétille ,  
Chacun s'empresse, s'il fait froid ;  
Et l'on se régale en famille ,  
Sans songer qu'on est à l'étroit.

Vous trouveriez mainte cachette  
Où git le flacon de liqueur ;  
C'est pour les grands jours de fourchette  
Ou quelquefois prendre du cœur.

Il n'est ici rien d'inutile ,  
Et si le luxe en est exclu ,  
C'est qu'on n'y porte de la ville  
Que du vieux ou du superflu.

Mais du style et de ses finesses ,  
Il me faudrait tout l'arsenal  
Pour vous dépeindre les richesses  
De ce réduit patriarcal.

En un mot, j'aime mieux vous dire  
De mon cottage sans pareil,  
Qu'à mes yeux, dussiez-vous en rire,  
Rien n'est si beau sous le soleil.

Pardon, madame, car je pense,  
Si l'on vous y voyait un jour,  
Jusqu'aux fleurs, en votre présence  
Tout pâlirait en ce séjour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la  
séance est levée.

---



*Séance du 1<sup>er</sup> août 1874.*

Présents : MM. Ern. Roussel, *président* ;  
Viguié, Liotard, Révoil, Q. des Rivières,  
Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Pelon,  
Faudon, de Grisy, Meynard-Auquier, Doze ;  
et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente  
est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre  
du président du Cercle des officiers de Con-  
stantine, qui remercie l'Académie de l'envoi  
de la dernière série de ses *Mémoires*.

L'Académie, par l'organe de son président,  
adresse ses félicitations à M. Révoil au sujet  
du prix que vient d'obtenir son bel ouvrage  
sur *l'Architecture romane*.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ou-  
vrages suivants, adressés à l'Académie depuis  
la dernière séance :

M. l'abbé Fuzet, lauréat du concours qui a  
eu lieu à l'occasion du Centenaire de Pétrar-  
que, fait hommage à l'Académie de son livre

sur *Pétrarque, ses voyages, ses amis et son repentir*, qui a été couronné dans ce concours.

*Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin. Troisième série. Tome XI.*

*Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.*

*Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val-d'Isère. 2<sup>e</sup> volume.*

*Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Tome XIII.*

*Bulletin de la Société Danoise : archéologie, histoire, sciences et arts. N<sup>o</sup> 21. Juillet 1874.*

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 30<sup>e</sup> livraison. 1874.*

*Société des amis des sciences naturelles de Rouen. IX<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> semestre.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux. Mai et juin 1874.*

M. ROUSSEL, un des délégués de l'Académie au Centenaire de Pétrarque, a présenté de vive voix à ses confrères un récit plein d'intérêt des fêtes brillantes qui ont eu pour théâtre Vaucluse et Avignon.

M. le premier-président GOUAZÉ, président de la commission chargée de s'occuper du legs que M. Maumenet a fait à l'Académie, a rendu compte des démarches faites à ce sujet. Le premier devoir de la commission a été d'aller, au nom de l'Académie, présenter ses hommages à M<sup>me</sup> Maumenet, et lui exprimer notre gratitude profonde pour un acte de généreuse munificence qui honore la mémoire de M. Maumenet.

M. RÉVOIL donne lecture à l'Académie d'une note archéologique qui lui est adressée par son fils, M. Paul Révoil, au sujet de découvertes importantes qui viennent d'être faites, ces temps derniers, dans le territoire de la commune de Chusclan, canton de Bagnols (Gard).

« Cette localité se recommandait déjà à  
» l'attention de l'archéologue par les restes  
» d'un château fort — Gicon (*castrum de Jo-*  
» *cone*) — attenant à une chapelle taillée dans  
» le roc et dont la voûte porte encore des  
» traces curieuses de peintures. — Gicon est  
» bâti sur le sommet d'une colline ; sur le  
» versant mi-bois et taillis, mi-terres culti-  
» vées, on a de tout temps trouvé des vestiges  
» de la race celtique, haches, armes en  
» pierre, etc...

» Il y a un mois à peine, une découverte  
» d'un caractère plus intéressant et bien dif-  
» férent au point de vue chronologique a été  
» faite sur ce même versant. Un paysan, arra-  
» chant une vigne ravagée par le phylloxéra,  
» sentit une certaine résistance sous sa bêche  
» — le coup portait sur une pierre ; elle se  
» brisa, et il vit jaillir de terre, sous la pres-  
» sion de la pierre, « un morceau de fer »  
» — selon ses expressions — dont la forme  
» extraordinaire le frappa. Il reprit son tra-  
» vail avec plus de précautions, arrêtant ses  
» coups partout où il rencontrait un obsta-  
» cle. Il finit ainsi avec un peu de patience par  
» découvrir un tumulus fait de pierre gros-  
» sière et disposé à peu près comme une *allée*  
» *couverte*. Ce tumulus renfermait un sque-  
» lette de femme ; les jambes portaient cha-  
» cune trois bracelets — c'était l'un de ces  
» bracelets que le coup de pioche avait fait

» sortir de terre. Des six, quatre sont in-  
» tactes ; deux sont brisés par le milieu ;  
» l'un a été trouvé tel, le second a été bri-  
» sé par un paysan maladroit et curieux. Ces  
» bijoux sont d'un alliage de métaux où le  
» cuivre entre comme partie principale. A  
» chacun des bras du squelette était égale-  
» ment attaché un bracelet, mais ceux-ci de  
» forme plus délicate : le premier en bronze  
» filigrammé ; le second composé d'une simple  
» lame de bronze, étroite et arrondie, dont  
» un bout vient recouvrir l'autre.

» Ce tumulus était placé sur la limite du  
» champ, de telle sorte que la partie qui de-  
» vait renfermer les ossements de la partie  
» supérieure du corps (épaules, cou, crâne)  
» était située dans le champ voisin. Les fouil-  
» les qu'on a faites dans ce dernier n'ont  
» donné aucun résultat, et l'on s'explique  
» le fait, en ce que cette terre, plantée de blé,  
» avait dû être plus souvent et plus profon-  
» dément cultivée que le champ voisin, planté  
» de vigne. Sur ce même versant de Gicon,  
» un paysan vient, il y a peu de jours, de  
» trouver à fleur de terre, dans un champ de  
» blé, une médaille en or de Tibère, d'une fort  
» belle conservation.

» Dans une autre partie du territoire de  
» Chusclan, située non loin du Rhône et  
» que l'on appelle *Sausse*, un paysan a dé-  
» couvert dans son champ tout un cimetière  
» romain composé d'un grand nombre de pots  
» renfermant des cendres et recouverts seu-  
» lement d'une pierre plate. — La forme de  
» ces pots est à peu près celle d'un œuf  
» tronqué à sa partie supérieure. Au centre  
» de ce cimetière, se trouvait un tombeau  
» d'enfant formé de briques rangées de la  
» même façon que le tumulus de Gicon, mais

» plus correctement. — Dans ce tombeau  
» étaient rangées, paraît-il, des cassolettes,  
» des fioles, des coupes de verre très-élégan-  
» tes. — Malheureusement un marchand de  
» passage a, pour une somme minime, tout  
» acheté au cultivateur, ignorant la valeur  
» de ces objets. — Chose plus curieuse, dans  
» ce même champ et en contre-bas de ce  
» petit cimetière, le même paysan a découvert  
» un petit monument, si l'on peut l'appeler  
» ainsi, composé d'une pierre plate non taillée,  
» à peu près ronde, sur laquelle reposait une  
» pierre conique également fruste. — L'intérêt  
» de cette découverte réside dans la pièce de  
» monnaie en bronze posée entre les deux  
» pierres et juste au milieu, de telle sorte  
» qu'on peut affirmer qu'elle avait été placée  
» là à dessein ».

Après avoir terminé la lecture de cette note, M. Révoil met sous les yeux de l'Académie trois de ces bracelets en bronze envoyés par M. le curé de Chusclan — qui suit toutes ces découvertes archéologiques avec le plus grand zèle et le plus vif intérêt. — Notre confrère demande qu'une lettre de félicitations soit adressée à ce respectable ecclésiastique, pour l'encourager à persévérer et à faire connaître à notre section d'archéologie le résultat de ces importantes investigations.

L'Académie consultée approuve à l'unanimité la proposition de M. Révoil, qui est chargé de cette correspondance.

L'Académie charge le secrétaire-perpétuel d'écrire à M. le curé de Chusclan pour le prier de tenir l'Académie au courant des nouvelles découvertes qui pourraient être faites.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 7 novembre 1874.*

Présents : MM. Révoil, appelé à occuper le fauteuil de la présidence, en l'absence du président titulaire ; J. Salles, Aurès, E. Germer-Durand, Liotard, Bigot, Brun, Ginoux, Penchinat, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, de Grisy, Meynard-Auquier ; l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel* ; et M. Edmond Hugues, membre non-résidant.

L'Académie reprend ses séances, interrompues depuis le 15 du mois d'août, et le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé.

Communication est donnée d'une lettre de faire-part annonçant à l'Académie la mort de M. Guizot. M. le président se fait l'interprète des légitimes regrets de la Compagnie. Il est décidé que le secrétaire-perpétuel écrira à la famille de M. Guizot pour lui exprimer la vive part que l'Académie prend à son deuil, qui est celui de la France entière.

Le cercle des Officiers de Sedan, qui vient de fonder une bibliothèque militaire, sollicite, par l'organe de son président, l'envoi de

nos Mémoires. L'Académie accueille cette demande avec sympathie, et charge son bibliothécaire d'envoyer à ce cercle un exemplaire de la dernière période de ses *Mémoires*.

M. Edmond Hugues, nommé membre non-résidant, a écrit à l'Académie pour la remercier du titre qu'elle vient de lui conférer.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses*. 39<sup>e</sup> année. 1872.

*Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 1874. 1<sup>er</sup> semestre.

*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*. Tome xxxii. 2<sup>e</sup> partie.

*Mémoires de la Société d'émulation de Montbelliard*. Deuxième série. 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> volumes.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. 28<sup>e</sup> volume. 1874.

*Mémoires de la Société des lettres, des sciences et arts de l'Aveyron*. Tome x<sup>e</sup>. 1868-1873.

*Romania*. n<sup>o</sup> 11. Juillet 1874.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône*. 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 5.

*Catalogue des ouvrages composant la bibliothèque de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, par le commandant Noirot. 1873.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura)*. 15<sup>e</sup> année. Juin, juillet 1874.



*Mémoire sur la maladie de la vigne et sur son traitement par le procédé de la submersion*, par M. Louis Faucon.

*Mémoire sur les moyens de combattre l'invasion du phylloxera*, par M. Dumas.

*Mémoire sur la reproduction du phylloxera du chêne*, par M. Balbiani.

*Rapport sur les mesures administratives à prendre pour préserver les territoires menacés par le phylloxera*.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Août et septembre 1874.

*Société Dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts*. N° 22. Octobre 1874.

*Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*. N°s 186 à 190.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*. Juillet-septembre 1874.

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. N°s 80 et 81.

*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*. Premier semestre 1874.

*Société Linnéenne du nord de la France*. N° 29. 1874.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*. 31<sup>e</sup> livraison. 1874.

*Carte de la France, dressée au dépôt des fortifications, sous la direction du général de division baron de Chabaud-Latour*.

A l'occasion de ces nombreux volumes, envoyés par les diverses sociétés qui sont en relation avec l'Académie du Gard, M. AURÈS exprime le regret que la plupart de ces mémoires, qui renferment des études remarqua-



bles sur l'histoire, l'art, l'archéologie et les diverses branches des sciences, soient trop souvent condamnés à rester ignorés sur les rayons de notre bibliothèque, et émet le vœu que chaque membre choisisse, parmi ces ouvrages, ceux qui conviennent, le mieux à ses goûts, et présente, soit par écrit, soit de vive voix, un rapport sur les travaux qui auront attiré son attention.

Le désir exprimé par M. Aurès est accueilli avec empressement par ses confrères, qui déjà font choix des mémoires qui leur offrent le plus d'intérêt.

M. l'abbé Azaïs donne ensuite lecture d'un rapport sur l'ouvrage de M. l'abbé Fuzet, intitulé : *Pétrarque, ses voyages, ses amis et son repentir*.

« Il y a un siècle, un ecclésiastique d'Avignon, un descendant de la célèbre Laure, l'abbé de Sade, publiait, avec les œuvres choisies de Pétrarque, des *Mémoires* pour servir à l'histoire de sa vie ; ouvrage volumineux, qui résume les travaux des biographes italiens et qui renferme d'intéressantes recherches sur le poète et sur son siècle.

» De nos jours, un ecclésiastique de ce diocèse, héritier des goûts littéraires de l'abbé de Sade et de son admiration pour Pétrarque, M. l'abbé Fuzet, curé de Pouzilhac, a su trouver, dans son humble village, assez de loisirs pour étudier la vie et les œuvres du grand poète ; et c'est le fruit de ses études qu'il vient de publier sous ce titre : *Pétrarque, ses voyages, ses amis et son repentir*. On reconnaît dans ce titre la plume du prêtre, et le repentir du chantre de Laure indique la pensée de l'écrivain. S'il est moins étendu dans son ouvrage que l'abbé de Sade, il a

plus de couleur et de vie, et il donne un bien plus beau relief à la figure de Pétrarque. On retrouve, dans les belles pages de M. l'abbé Fuzet, le poète avec ses vers harmonieux, le lettré qui répandit autour de lui, comme un souffle généreux, le culte des lettres; l'ami dévoué qui suscita partout, en France comme en Italie et jusque sur le trône, des amitiés qui lui restèrent fidèles; le diplomate habile qui fut mêlé aux affaires de son temps et à qui les papes et les rois confièrent des missions importantes; le philosophe qui, après avoir lu et admiré les œuvres des anciens, se tourna vers l'Évangile et y trouva plus de vraie philosophie que dans tous les livres des sages de l'antiquité. Mais ce qui domine dans Pétrarque, surtout dans la dernière partie de sa vie, c'est le chrétien, qui, après de nombreuses faiblesses, sentant le vide des joies du monde, combat la passion qui l'obsède, lutte contre les souvenirs dangereux qui le suivent dans sa solitude de Vaucluse, ouvre son âme désabusée aux mouvements d'un repentir sincère, et fait penser à Augustin tombant aux pieds de S. Ambroise ».

M. l'abbé Azaïs nous montre Pétrarque, jeune étudiant, à l'université de Montpellier, négligeant l'étude du droit pour s'adonner à la poésie et trouvant plus d'attraits dans la lecture de Virgile que dans les ouvrages de jurisprudence, vainement recommandés par son père.

« Ne voulant pas être homme de loi, il devint homme d'église, et il fut nommé chanoine. M. l'abbé Fuzet fait remarquer avec juste raison que Pétrarque ne fut point ordonné prêtre, qu'il ne reçut aucun ordre sacré, et

qu'il s'arrêta au premier degré de la hiérarchie ecclésiastique. Il fut simple clerc.

» Un historien de Pétrarque ne pouvait oublier la célèbre passion du poète pour Laure, fille d'Audibert de Noves, épouse d'Hugues de Sade. Mais il a soin de faire remarquer que ce fut une femme sans reproche, une mère dévouée, qui garda fidèlement l'honneur de la maison.

Sa mort fut digne de sa vie. La peste sévissait à Avignon et moissonnait de nombreuses victimes. Les cadavres encombraient les places publiques, et les bras manquaient pour les ensevelir. Or, il y eut, au milieu de cette défaillance qui saisit la population consternée d'Avignon, deux nobles cœurs qui firent éclater un admirable dévouement. Ce fut d'abord le pape Clément VI, ancien prieur du couvent de Saint-Baudile de Nîmes, qui parcourut les divers quartiers de la cité pour distribuer des secours aux pauvres et aux malades, ouvrit des asiles pour recueillir les pestiférés, paya des médecins, fit donner la sépulture à ceux qui avaient succombé, et travailla efficacement à l'assainissement de la ville.

» A côté du pontife, nous rencontrons une femme qui montre un égal dévouement ; c'est Laure. Au lieu de chercher à échapper par la fuite à la contagion, elle avait continué à résider à Avignon, visitant ses amis, fréquentant les églises et portant des secours aux malades. On la voyait parcourir la ville suivie de ses serviteurs chargés de provisions qu'elle faisait déposer sur le seuil des maisons où gisaient les infortunés atteints par le fléau. Elle passait ainsi, à travers les quartiers désolés, comme une consolation qui relevait les âmes abattues, et elle recueillait sur son pas-

sage les bénédictions du peuple touché de son dévouement. Un jour, au sortir de l'église, une pauvre femme lui présenta sa main, qu'elle venait de tremper dans l'eau bénite. Laure la toucha de l'extrémité de ses doigts, et il suffit de ce simple contact pour lui communiquer le germe de la contagion dont cette femme était atteinte. Laure ressentit bientôt les premiers symptômes du fléau. Elle comprit que la mort approchait, et aussitôt, calme et résignée, elle dicta son testament, reçut les consolations suprêmes de la religion, fit ses adieux aux nombreuses amies qui entouraient le chevet de son agonie, et s'éteignit paisiblement au milieu des siens.

» Telle est cette femme que la poésie a idéalisée, mais que le souffle du mal ne put jamais atteindre, et qui fut encore plus remarquable par sa vertu que par sa beauté. Elle avait inspiré pendant vingt ans la passion platonique de Pétrarque : elle inspirera encore sa muse après sa mort, et les sonnets funèbres, dans lesquels le poète verse en quelque sorte tous les regrets de son âme, attestent combien fut profonde l'empreinte que le souvenir de Laure laissa dans son cœur.

» Les voyages occupent une large place dans la vie de Pétrarque, et M. l'abbé Fuzet nous le montre tantôt en Italie, dont il étudie avec tant d'amour les monuments, tantôt sur les bords du Rhin et en Angleterre, interrogeant les savants, fouillant les bibliothèques et rapportant de ses longues courses de précieux manuscrits.

» Qui ne connaît l'amour de Pétrarque pour sa chère Italie et les rêves de grandeur que lui inspirait son patriotisme ? Dans ses vœux pour la régénération de l'Italie, Pétrarque n'obéissait qu'à des sentiments

généreux où l'ambition n'avait aucune place. Ce qu'il voulait, c'était une Italie une, forte, puissante, marchant à la tête des nations. Ce qu'il désirait à la tête de l'Italie, c'était la tiare et la couronne, le pape et l'empereur : celui-ci consacrant son épée à la double défense de l'Italie et de l'Église, et le souverain pontife exerçant librement le paisible gouvernement des âmes. Mais Rome restait toujours exclusivement la ville des papes et ne pouvait échanger le glorieux privilège d'être le centre du monde catholique contre le vulgaire honneur d'être la capitale d'un simple royaume.

» Mais là où éclate son profond amour pour l'Italie, c'est dans ses lettres adressées aux papes d'Avignon pour les engager à reprendre le chemin de Rome. Les deux lettres-épîtres en vers, qu'il écrivit à Benoit XII, respirent la plus touchante éloquence. C'est Rome elle-même qui parle au Souverain Pontife en ces termes :

« O vous, dit-elle, qui étendez votre empire sur le monde, qui voyez toutes les nations prosternées à vos pieds, jetez un regard de compassion sur cette infortunée qui embrasse vos genoux. Si j'étais dans les beaux jours de ma jeunesse, alors que je recevais les hommages des princes eux-mêmes, il ne serait pas nécessaire de dire mon nom. Mais aujourd'hui que la douleur, la vieillesse et la pauvreté ont altéré mes traits, je suis obligée de me nommer pour me faire connaître. Je suis cette Rome, si fameuse dans l'univers. Remarquez encore sur mon visage quelques restes de mon ancienne beauté. Après tout, cependant, c'est moins la vieillesse qui me consume que le regret de votre absence ».

Le rapporteur, après avoir fait connaître le séjour de Pétrarque à Vaucluse et ses principaux ouvrages littéraires et philosophiques, termine en ces termes :

« Il y a deux parties bien distinctes dans la vie de Pétrarque. Il y a une époque légère et frivole, où il célèbre dans ses *canzone* l'objet de sa passion. C'est, il faut l'avouer, le côté le plus populaire de sa vie, et beaucoup de personnes ne savent du poète que sa passion pour Laure. Ceux qui ne connaissent que ce sentiment profane du chantre de Vaucluse ne connaissent point Pétrarque.

» Mais il est une autre partie de sa vie, plus grave et plus sérieuse, qui est tournée du côté des choses éternelles, qui est consacrée à effacer par des regrets sincères les traces qu'a laissées dans son âme une passion trop vive, et qui est partagée entre la prière et l'étude. C'est de cette époque que datent ses lettres les plus remarquables, et ses traités philosophiques les plus importants. La pensée religieuse se retrouve dans tous ses travaux, et c'est alors qu'il fait éclater ce cri de foi contre les philosophes averroïstes, les libres-penseurs de ce siècle, qui avaient cherché à l'attirer dans leurs rangs. « Plus j'entends attaquer le christianisme, plus j'aime le Christ, plus je m'affermis dans ma foi, comme un fils dont la tendresse filiale se serait refroidie, la sent aussitôt se réchauffer, lorsqu'il apprend qu'on attente à l'honneur de son père ». Ces convictions de son âme ne se bornent pas à un sentiment vague et théorique. Elles pénètrent dans sa vie. C'est alors que, tenant à honorer par des habitudes plus chrétiennes son titre de chanoine, il remplit régulièrement les devoirs que lui impose cette charge. Il se lève à minuit, comme

un religieux, récite pieusement son office et médite ensuite les saintes Ecritures. Il s'exerce à la pratique des vertus chrétiennes et s'efforce de dépouiller cet extérieur profane contracté dans le commerce du monde. Si vous pénétrez dans sa modeste habitation, soit à Vaucluse, soit à Padoue et à Arquà, où il mourut, vous la trouverez tout embaumée du parfum des lettres, de l'amitié et d'une âme qui se dégage de plus en plus de l'humaine infirmité pour s'élever vers les sommets de la beauté morale.

» C'est ce côté trop peu connu de l'illustre poète que M. l'abbé Fuzet a mis en lumière dans son bel ouvrage. Il l'a fait avec un vrai talent. Pétrarque est étudié sous ses divers aspects, « et si le poète qui chante Laure en des vers immortels et qui fut, après Dante, le créateur de la langue poétique de l'Italie », revit dans ce beau travail, le littérateur, le politique, le philosophe, n'excitent pas un moins vif intérêt sous la plume de l'historien. Pétrarque se montre à nous tout entier dans un style qui unit au naturel l'élégance et l'ampleur ; et quand le jury, qui présidait naguère aux fêtes littéraires du centenaire de Pétrarque, a décerné une médaille à l'auteur de ce travail, il a couronné une étude qui est digne du grand poète de l'Italie ».

Après cette lecture, le rapporteur propose M. l'abbé Fuzet, comme associé-correspondant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.





*Séance du 21 novembre 1874.*

Présents : MM. Brun , *vice-président* ; J. Salles, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Gaidan, Bolze, de Grisy, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, tome x, troisième série, 1873.*

*Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome VIII, 1873.*

*Société d'émulation des Côtes-du-Nord, publications de 1833 à 1874.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, premier trimestre 1874.*

*Travaux de l'Académie nationale de Reims, 50<sup>e</sup> volume, années 1868-1869.*

*Bulletin de la Société d'agriculture du Gard, janvier, février et mars 1874.*



*Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, tome II, 7<sup>e</sup> livraison.*

*Catalogue des brevets d'invention, n<sup>o</sup> 3, 1874.*

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France, tome IX, n<sup>os</sup> 6, 7, 8, 1874.*

*Société des antiquaires de la Morinie, Bulletin historique, 89<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> livraisons, 1874.*

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 8<sup>e</sup> année, premier fascicule 1874.*

*L'Investigateur, journal de la Société des études historiques, 40<sup>e</sup> année, juin et juillet 1874.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, 1874.*

*Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, mai 1847.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux, juillet-octobre 1874.*

*Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XII, avec atlas.*

*Bulletin de la Société industrielle de Rouen, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, 1874.*

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or), 10<sup>e</sup> année, 1874.*

*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, section de l'arrondissement de Bernay, concours de 1874, à Thiberville.*

*Bulletin de la Société académique de Laon, tome XX, années 1872, 1873.*

*Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1872-1874.*

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, n<sup>o</sup> 2, année 1874.*

*Régénération de la vigne à l'aide d'un coaltar spécial*, par M. Louis Petit, de Nîmes.

*La France, le Pape et l'Allemagne*, par Louis Guillebert.

*Voltaire, sa vie et ses œuvres*, par M. Roux-Ferrand, membre des académies de Marseille, du Gard, etc.

*Publications de la Société archéologique de Montpellier.*— Pierre Gariel, sa vie et ses travaux, par M. Germain, doyen de la faculté des lettres.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Louis Petit, de Nîmes, qui fait hommage à l'Académie d'une étude qu'il a publiée sur le phylloxéra.

M. l'abbé Azaïs fait, de vive voix, un rapport sur la séance annuelle de la Société d'études des sciences naturelles, présidée par M. Planchon, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier. Cette société, qui se recrute parmi les anciens élèves des divers établissements d'instruction secondaire de Nîmes, se livre avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. Elle commence à former une collection de géologie, d'entomologie et de plantes, qui offrira un jour un intérêt du premier ordre pour l'histoire naturelle du département. M. le président a donné, avec l'autorité de la science, d'excellents conseils à cette studieuse jeunesse, qui préfère les nobles délassements de l'esprit aux distractions frivoles ou malsaines de nos cités. MM. Féminier et Clément ont lu deux rapports intéressants sur les travaux de la Société. M. Lombard, héritier des collections et des manuscrits si précieux de notre savant et re-

gretté confrère, M. Emilien Dumas, donne lecture d'un chapitre de l'ouvrage de son beau-père, qu'il se propose de publier pour servir de texte explicatif à la carte géologique du Gard. Un entomologiste distingué de Montpellier, M. Lichstentein, adresse quelques paroles de sympathie aux jeunes membres de la société et met avec bienveillance à leur disposition ses livres et ses conseils.

M. Aurès présente un rapport oral sur les publications de la Société nationale hâvraise d'études diverses. Il signale une notice sur le terrain anthraxifère de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, au double point de vue géologique et industriel, par M. Rolland-Barrès, ingénieur civil des mines, et une autre notice du même auteur sur la recherche de la houille dans le département de la Seine-Inférieure. Nous devons encore mentionner de remarquables études critiques sur l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, sur lesquelles M. Borély présente un rapport, et un intéressant travail de M. Bailliard, sur le cimetière Gallo-Romain de Mesnil-sous-Lillebonne. Parmi les objets antiques que les fouilles ont mis au jour, nous devons remarquer un vase Gallo-Romain, de forme très-élégante avec des grènetis en pointe et des ornements en relief représentant des épis de blé, et deux autres vases à reliefs ornés de charmantes figurines. Ce sont les plus beaux spécimens de la poterie gallo-romaine dans le nord-ouest de la France.

M. J. GAIDAN lit ensuite un rapport sur l'ouvrage de poésie du lauréat de notre dernier concours, M. J.-B. Goux, d'Agen, qui

a pour titre : *Les légendes du chantier rural*. L'Académie, qui a écouté avec intérêt cette lecture, décide que le rapport de M. Gaidan, qui fait ressortir les excellents conseils que M. Goux adresse, dans des vers charmants, aux populations des campagnes, sera inséré dans le journal qui publie nos procès-verbaux.

M. GINOUX donne lecture, à propos de la statue d'Antonin, d'un travail de critique historique sur cet empereur, et fait connaître les titres qui lui donnent droit à une statue dans notre cité.

L'érection de la statue de cet empereur, sur une des places publiques de la ville de Nîmes, a naturellement donné lieu à des controverses historiques, les unes verbales, les autres écrites, sur ce sujet.

M. Ginoux a voulu recueillir les appréciations des historiens, tant anciens que modernes, qui ont écrit sur ce prince. Le concert de louanges, dont il l'a trouvé l'objet de la part de tous les écrivains, l'amène à cette conclusion, que les rares détracteurs qu'a rencontrés Antonin le Pieux, ne sont pas dans le vrai, ou bien qu'ils exigeraient d'un empereur païen plus de perfection que ne leur en a fourni jamais la biographie des princes chrétiens, S. Louis excepté. Pour bien juger un homme, ne faut-il pas le prendre dans le temps et le milieu où il a vécu ?

La principale thèse que soutient M. Ginoux, c'est que, contrairement à l'opinion de Ruinart, Antonin n'a jamais persécuté les chrétiens, ni pendant, ni avant son règne, sous son proconsulat d'Asie.

« Déjà, dit-il, Adrien avait arrêté les supplices. Eusèbe, le célèbre évêque de César-

rée, nous a conservé précisément la lettre qu'Adrien écrivait à un autre proconsul d'Asie, à Minutius Fundanus : « Si quelqu'un, écrit-il, accuse les chrétiens et prouve qu'ils font quelque chose contre les lois, jugez-les selon la faute ; s'ils sont calomniés, punissez le calomniateur ».

Comment admettre qu'Antonin, en qui personne ne songe à constester l'excellence d'une nature privilégiée, soit allé, en fait de rigueurs, au-delà des ordres qu'il avait reçus d'Adrien ?

« Le seul acte que l'on cite, d'après Tertullien, d'une persécution, sous le proconsulat d'Antonin, est pris dans sa requête à Scapula, proconsul d'Afrique. Citons les propres paroles de Tertullien : « Arrius Antoninus, dit-il, qui s'était déclaré contre nous avec tant de violence dans son gouvernement d'Asie, voyant accourir en foule à son tribunal les chrétiens répandus à Carthage, se contenta d'en saisir quelques-uns, et dit aux autres : « Misérables, si vous voulez mourir, n'avez-vous pas des précipices et des cordes ? »

« Mais l'Arrius Antoninus dont parle Tertullien est-il Antonin le Pieux ?

« D'abord, ce dernier s'appelait Titus Antoninus, et non pas Arrius Antoninus, qui était son aïeul maternel, et qui précisément avait eu le commandement de l'Asie, dans les jours néfastes d'Othon et de Vitellius.

« Il est, en outre, une raison décisive qui empêche de croire que l'Antonin dont parle Tertullien soit Antonin le Pieux : il s'agit d'Arrius Antoninus qui a vu courir à son tribunal les chrétiens *repandus à Carthage* ; or, Titus Antoninus avait reçu tour à tour d'Adrien le gouvernement de l'Italie et de l'Asie, et n'a jamais eu le gouvernement d'Afrique.

« On a invoqué le témoignage de S. Irénée. Il serait difficile de trouver, dans les œuvres de S. Irénée, la trace d'une persécution ayant eu lieu sous le règne d'Antonin le Pieux. Dans le livre III, chapitre 3, relatif à la succession des évêques, S. Irénée parle bien de S. Polycarpe, évêque de Smyrne, que dans sa première jeunesse il a vu en Asie, qui mourut à un âge très-avancé et sortit de cette vie après avoir glorieusement et courageusement souffert le martyre ; mais on n'est pas bien d'accord si c'est en 166 ou 169 que S. Polycarpe fut martyrisé. Ce serait, en tout cas, sous le règne de Marc-Aurèle, et non sous celui d'Antonin.

« Quant à S. Irénée, il fut lui-même martyrisé, mais c'est en 202, sous le règne de Septime Sévère. Evidemment ce n'est pas le martyre de S. Irénée qui prouverait en faveur de la thèse historique d'une persécution sous Antonin.

Alban Butler, auteur de la *Vie des Saints* traduite de l'anglais par Godescart, se prévaut de l'autorité d'Arringhi, de Berti, pour inscrire dans son martyrologe le pape S. Alexandre I, dont l'építaphe authentique, dit-on, établit que, vers la fin de son règne, Antonin fit tourmenter les chrétiens.

« Je regrette de n'avoir pu me procurer les œuvres qui viennent d'être citées, mais n'est-on pas en droit de n'accepter que sous contrôle l'authenticité de cette építaphe ?

« En effet, le pape Alexandre I fut promu l'an 109 et mourut l'an 119, c'est-à-dire sous Adrien ; comment Antonin le Pieux, qui ne succéda à Adrien que le 25 février 138, pourrait-il figurer sur l'építaphe authentique de ce pape ? Comment surtout trouverait-on sur cette építaphe la preuve qu'Antonin le Pieux,

vers la fin de son règne, c'est-à-dire vers l'an 162, persécuta les chrétiens ?

« De deux choses l'une : ou l'épithaphe n'est pas authentique, ou l'inscription ne dit pas ce qu'en lui fait dire.

« Ruinart est le seul qui précise une date faisant remonter à l'an 150, c'est-à-dire à la responsabilité d'Antonin le Pieux, le martyr de sainte Félicité et de ses sept fils. Cette opinion est combattue par Cellier, autre bénédictin de Saint-Maur, postérieur à Ruinart ; par le docte Tillemont, par Ménard, l'historien de Nîmes ; par Champagny, et par Laurentie, dans son Histoire des Empereurs romains.

« Ce dernier, peu suspect de sympathie envers un empereur persécuteur des chrétiens, débute ainsi quand il arrive à Antonin : « C'est du moins pour l'écrivain une pensée douce de se trouver en face d'un prince qui fait contraste avec la laideur des tyrans qui ont souillé et ensanglanté l'Empire ».

On ne pouvait pas, en traitant un pareil sujet, passer sous silence la lettre de S. Justin à Antonin le Pieux, le rescrit de l'Empereur aux villes de la Grèce et aux villes de l'Asie, venant après la lettre au philosophe devenu chrétien. M. Ginoux voit, dans tous ces documents, la preuve que, si des poursuites ont eu lieu contre les chrétiens, elles étaient devenues tumultueuses et n'étaient plus le fait du prince.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---



*Séance du 5 décembre 1874.*

Présents : MM. Roussel , *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Germer-Durand, Viguier, Liotard, Bigot, Des Rivières, Brun, Ginoux, Rédarès, Penchinat, Dombres, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, de Grisy, Doze ; L. Curnier, membre non-résidant ; René Deloche, associé-correspondant ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président communique une lettre de M. le Préfet du Gard, qui invite les membres de l'Académie à assister aux prières publiques qui doivent avoir lieu en exécution de la résolution prise par l'Assemblée nationale, dans sa séance du 31 juillet dernier.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un associé-correspondant. M. l'abbé Huzet, auteur du livre couronné : *Pétrarque, ses amis, ses voyages et son repentir*, qui a été l'objet d'un rapport fait par M. l'abbé Azais, est nommé associé-correspondant.



Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Mélanges d'archéologie*, par M. le baron Edmond de Rivières, membre du conseil administratif de la Société française d'archéologie.

*Rapports au ministre sur la collection des documents inédits de l'Histoire de France et sur les actes du Comité des travaux historiques*, 1874, Impr. Nat., in-4°.

*Revue des Sociétés savantes des départements*, cinquième série, tome VII, deux livr. : janvier-février, mars-avril 1874.

*Bulletin de la Société industrielle de Rouen*, 2<sup>e</sup> année, n° 2, 1874.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura)*, n° 9, 1874.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, n° 3, 1874.

Le Comité du congrès international des sciences géographiques, qui doit se réunir à Paris dans la quinzaine qui suivra la fête de Pâques de 1875, sollicite des Sociétés savantes de Paris et des départements leur concours à la publicité de cette réunion, et l'insertion dans le procès-verbal de leurs prochaines séances de l'annonce de ce congrès.

L'Académie revoit avec bonheur un de ses membres non-résidants, M. Léonce Curnier, qui n'a pas oublié ses anciens confrères, et elle lui exprime le plaisir qu'elle aurait à entendre une de ces lectures qui ont fait plus d'une fois le charme de nos réunions.

M. CURNIER, répondant au vœu de l'Académie, témoigne combien il est heureux de se

retrouver au milieu de nous, et il consent à payer son tribut à notre compagnie, en lui communiquant une étude sur Saint-Evremond.

« Quand on visite cette antique abbaye de Westminster, où l'Angleterre mêle aux cendres de ses rois les cendres de ses grands hommes, comme pour témoigner qu'elle n'honore pas moins le génie que la puissance, on remarque, au milieu des monuments consacrés à perpétuer leur mémoire, le buste d'un écrivain français. Ce buste, placé sur un tombeau, est celui de Saint-Evremond. Une épitaphe latine l'exalte dans les termes les plus pompeux. Cette courte oraison funèbre, où la louange va jusqu'au lyrisme, est l'expression fidèle de l'opinion de ses contemporains. Nul n'eut, de son vivant, une réputation moins contestée. Et ce n'était pas seulement dans les salons et dans les ruelles, ou au sein d'une cour frivole, qu'on lui prodiguait les hommages. Bayle le proclame *incomparable*, Hamilton, *inimitable*. La Fontaine l'appelle son maître. Corneille lui-même est heureux de son suffrage et ne craint pas de déclarer qu'aucune critique ne saurait l'émouvoir, quand il a pour lui le jugement d'un tel Aristarque. A Londres comme à Paris, tous les beaux esprits du temps se disputent les écrits qui circulent sous son nom, qu'usurpe plus d'un mercenaire imitateur de son style et de sa manière; et le célèbre éditeur immortalisé par Molière et par Boileau ne cesse de demander qu'on lui fasse du *Saint-Evremond*, comme ses successeurs, encore plus indiscrets assurément, demanderont qu'on leur fasse des *Lettres persanes*. Seul, Despréaux fait entendre une note discordante dans cet harmonieux concert; mais c'est au moment où la fameuse querelle des

anciens et des modernes surexcite toutes les têtes, et l'ardent défenseur des anciens compte Saint-Evremond au nombre de ses adversaires.

» Dès que ce favori, disons mieux, cet enfant gâté de deux sociétés éminemment lettrées, a disparu de la scène, que reste-t-il d'une popularité si prodigieuse ? A peine un souvenir ; et ce souvenir ne peut le préserver des dédains de Voltaire, qui se plaît en quelque sorte à le rabaisser. Tout en se montrant plus juste envers lui, La Harpe est loin de le rétablir sur le piédestal d'où Voltaire l'a fait descendre. Trop vanté dans un siècle qu'on a spirituellement appelé le *siècle de l'admiration*, Saint-Evremond a été victime d'une de ces réactions que toute exagération rend inévitables. Vu à distance et en dehors de toute espèce de préventions, il ne paraît mériter *ni cet excès d'honneur ni cette indignité*. Il semble qu'en toutes choses une loi fatale nous condamne à passer brusquement d'un extrême à l'autre. Que d'écrivains pour qui il n'y a qu'un pas de la renommée à l'oubli ! Combien de pareilles vicissitudes devraient nous prémunir contre le penchant qui nous porte à nous enivrer de nos œuvres ! Essayons de présenter Saint-Evremond sous son vrai jour, et de marquer la place qui lui appartient parmi les esprits supérieurs du règne de Louis XIV. Là où brillent au premier rang les grands hommes qui ont jeté tant d'éclat sur les lettres françaises, le second rang n'est certes pas sans gloire, surtout pour ceux qui, ouvrant la voie aux plus illustres, ont été comme leurs précurseurs. Dans le système de l'univers, les constellations de première grandeur ne fixent pas seules l'attention de l'astronome. Il ne né-

glige point les astres plus petits qui sont à demi-effacés et relégués dans l'ombre par les globes lumineux autour desquels ils gravitent. Il les suit d'un œil attentif à travers l'espace. Il détermine soigneusement le point qu'ils occupent dans le plan général de la création, leurs rapports avec les astres d'un ordre plus élevé, et chacune de ses découvertes est comme un hymne de plus en l'honneur de la Providence. Ainsi fait le critique dans le domaine où s'exerce son action. Il ne se borne pas à glorifier les éternels modèles du beau et du vrai. Il prend plaisir à mettre en lumière des talents plus modestes, à les réhabiliter quand ils ont été méconnus, à leur restituer, en un mot, la part de célébrité qui leur revient ; car il a la conscience de l'utilité du rôle qu'ils ont rempli à leur heure et dans leur sphère, et il sent bien que c'est un acte de patriotisme de faire ressortir, à tous les degrés de la hiérarchie littéraire, l'inépuisable fécondité du génie national, et de ne rien laisser perdre des parcelles d'immortalité contenues dans les ouvrages oubliés.

» La vie de Saint-Evremond est d'autant plus curieuse à étudier qu'elle embrasse presque un siècle, et le plus grand de tous les siècles. Né en 1613, mort en 1703, il fut témoin des transformations sociales qui signalèrent successivement la domination de Richelieu, la régence d'Anne d'Autriche, l'avènement du royal élève de Mazarin. S'il ne lui fut pas donné de voir de près les beaux jours d'un règne à jamais mémorable, dont il ne connut les merveilles que par ses relations avec les personnages les plus marquants de l'époque, il assista à la restauration et à la chute des Stuarts, à l'élévation du prince d'Orange, à la lutte de deux puissants mo-

narques. Il vécut enfin assez longtemps pour qu'à sa mort il pût pressentir la révolution qu'allaient bientôt produire, en passant le détroit, la liberté sceptique, le besoin d'innovation, la licence des mœurs, et cet esprit moqueur et léger qu'il avait tant contribué à propager ».

.....

M. Curnier, après avoir raconté la jeunesse de Saint-Evremond, nous montre le soldat lettré se battant bravement à Rocroy et à Nordlingue et philosophant paisiblement sous la tente. Il nous le fait voir se donnant, entre deux campagnes, le pasetemps de railler spirituellement l'Académie dans une satire piquante à laquelle Molière empruntera une des scènes les plus comiques des *Femmes savantes*, et Boileau plusieurs de ses épigrammes les plus acérées contre Chapelain. Notre confrère fait revivre sous sa plume cet esprit frondeur et mordant, qui le brouille d'abord avec Condé dont il était le lecteur, et ensuite avec Mazarin, qui venait de conclure le traité des Pyrénées. Saint-Evremond manque de sens politique, lorsqu'il attaque ce glorieux traité qui avait tant ajouté à la grandeur de la France et qui avait complété l'œuvre du traité de Westphalie.

M. Curnier n'a garde d'oublier le causeur bel esprit, plein de finesse et d'élégance qui jouissait dans les ruelles du succès de ses madrigaux, ni l'épicurien raffiné professant cette morale complaisante qui fait de la sagesse l'art de ménager ses plaisirs. Vauvenargues parle, lui aussi, des plaisirs, fait remarquer notre confrère. Certes sa morale est loin d'être sévère ; elle pèche plutôt par un excès d'indulgence. En ne considérant l'hu-

manité qu'en dehors de la foi, Vauvenargues ne puisse pas ses inspirations dans ce qui la rapproche le plus de Dieu. Combien cependant son langage est plus noble et plus élevé que celui de Saint-Evremond ! Ses conseils à un jeune homme sont tous frappés au coin d'une âme virile. Son idéal à lui, c'est la gloire. Il en fait la plus belle récompense de l'homme. S'il oublie qu'il est pour le chrétien une récompense bien plus haute, une immortalité supérieure à l'immortalité du souvenir, il veut au moins que l'homme travaille avant tout à mériter la gloire par la pratique de la vertu. Sous l'influence de cette noble passion, à laquelle il subordonne toutes les autres, il flétrit en termes éloquentes la mollesse et la frivolité.

Nous allons reproduire les dernières pages de la première moitié de cette remarquable étude.

« Sous l'impulsion d'un goût très-vif pour l'antiquité et surtout pour les grands historiens de Rome, Saint-Evremond écrit ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain aux diverses époques de la République*. Polybe et Cicéron dans les temps anciens, Machiavel et Balzac dans les temps modernes, l'ont seuls précédé dans cette voie ; car « Tite-Live, fait observer avec raison » M. Villemain, a négligé de nous montrer » les ressorts toujours agissants de la république romaine, comme s'il eût craint d'affaiblir le prodige en l'expliquant ; et Tacite ne nous a montré que Rome avilie, » sans même expliquer cet inconcevable esclavage qui vengeait l'univers ». Saint-Evremond sera suivi dans la carrière ouverte devant lui par l'anglais Walter Moyle, qui,

loin de le dépasser, ne l'égalera pas, mais aussi par Bossuet et par Montesquieu, qui l'éclipseront au point de le faire presque oublier.

» Polybe applique à l'histoire de Rome la philosophie matérialiste et fataliste qu'il professa toute sa vie. Judicieux, mais sans élévation, il ne trouve les causes de la grandeur romaine et de sa durée que dans des considérations tout à fait secondaires. — Cicéron voit dans les institutions de son pays la réalisation de l'idéal de Platon, et il glorifie cet idéal réalisé en orateur bien plus qu'en penseur. — Machiavel est de l'école de Polybe, mais avec une intelligence supérieure, avec une connaissance plus exacte et des faits et des lois qu'il est appelé à apprécier. Ce qu'il cherche uniquement dans les maximes et les exemples des Romains, ce sont les conditions auxquelles un peuple libre peut exister, sans se préoccuper de l'honnêteté des moyens, qu'il justifie tous par le succès. — Balzac, dans les dissertations trop déclamatoires qu'il adresse à M<sup>me</sup> de Rambouillet, marque avec beaucoup de vigueur, de pénétration et d'éclat les principaux traits du caractère romain; mais il ne va pas au delà. — Bossuet monte bien plus haut. Il embrasse d'un coup d'œil non-seulement l'histoire de Rome, mais encore celle de l'antiquité tout entière, et il les fait aboutir, sous la main de Dieu, à l'établissement du christianisme, sans anéantir pour cela la liberté humaine, sans cesser un instant d'apercevoir les causes secondes des événements qui se déroulent devant lui. Profondément ému du spectacle que présente le peuple romain, ce grand serviteur de la Providence, dans ce mystérieux concours de tout l'univers à l'exé-



cution du plan divin, il aime Rome et « son assemblée de rois » comme un enfant de la ville éternelle, et cet amour s'exhale en sublimes accents. De son *Discours sur l'Histoire universelle* ressort cette vérité que les vertus des citoyens, qui naissent du sentiment religieux, là même où la religion est fausse, font seules la grandeur de l'état, et que cette grandeur s'évanouit avec elles. — Walter Moyle ne vaut guère l'honneur d'être nommé après Bossuet ; mais il met bien en relief l'habile conduite de Rome envers les nations vaincues, quand il dit : « Les Romains étaient plutôt les protecteurs que les maîtres du monde ». — Montesquieu ne le cède point à Bossuet pour la hauteur et l'étendue des vues générales. S'il n'adopte pas ses idées sur l'intervention divine, s'il accorde davantage à la liberté humaine, il n'en soumet pas moins cette liberté aux règles de la raison et de la justice. C'est à la lumière de ces règles immuables qu'il juge le peuple romain, en le suivant rapidement depuis son origine jusqu'à la dissolution de l'empire. Ainsi jugée d'après les lois d'une saine critique, Rome perd quelque chose de l'auréole dont Bossuet s'est plu à l'entourer. Mais qu'elle nous apparaît grande encore dans le cadre étroit où le digne émule de l'aigle de Meaux a resserré un sujet immense ! Montesquieu insiste bien plus sur les talents que sur les vertus des Romains. La religion qui occupait chez eux une si large place, n'est, selon lui, qu'un instrument de domination pour la race patricienne. Il s'attache surtout à nous initier aux secrets de la politique du Sénat, que nul n'a connus mieux que lui. Mais, quand il arrive au tableau de la longue et orageuse décadence de Rome, quand il nous la montre écrasée sous le poids



de sa propre puissance, il s'élève jusqu'à l'éloquence de son immortel devancier ».

.....

La suite de cette lecture, qui a été écoutée avec le plus vif intérêt, est renvoyée à la prochaine séance.

M. RÉDARÈS communique à l'Académie le rapport qu'il a été chargé de faire sur le legs de notre généreux et regretté confrère, M. Maumenet. Ses conclusions sont adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 19 décembre 1874.*

Présents : MM. Aurès, occupant le fauteuil de la présidence en l'absence du président ; Dumas, Liotard, Q. des Rivières, Ginoux, Verdier, Rédarès, Pelon, Gaidan, Bolze ; L. Curnier, Bondurand, membres non-résidents ; René Deloche , associé - correspondant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sur la proposition de M. Aurès, adoptée par l'Académie, notification est faite de la vacance de deux sièges. Le registre des présentations pour les candidats restera ouvert jusqu'à la dernière séance de janvier.

M. *J.-B. Goux*, lauréat de notre dernier concours de poésie, est élu associé-correspondant.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages adressés à l'Académie depuis la dernière séance.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> années, 1873 et 1874.

*Romania.* Langues et littérature romanes, n° 12, octobre.

*Essai sur l'histoire de la classification ornithologique*, par Clément, membre de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, broch. in 8°.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.*

La Société américaine, qui a pour objet l'histoire de l'Amérique avant Christophe Colomb, l'interprétation des monuments écrits et de l'ethnographie des races indigènes du Nouveau-Monde, se propose d'ouvrir un congrès international à Nancy, le 19 juillet 1875, et fait appel aux personnes qui s'intéressent à ces questions.

M. L. CURNIER continue son intéressante *Etude sur Saint-Evremond*.

Dans la seconde partie de ce travail, l'auteur fait connaître les principales œuvres de Saint-Evremond, sa *Conversation du duc de Candale*, dont certaines pages semblent détachées des meilleurs mémoires de l'époque; ses *Observations sur Salluste et sur Tacite*; sa lettre au comte de Lionne, qui avait pour but d'implorer sa grâce auprès de Louis XIV, et qui demeura sans effet; sa *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, où, malgré son admiration pour Corneille, il condamne en partie *Polyeucte*; son *Discours sur les historiens français*, où il détermine parfaitement les conditions de l'histoire; sa correspondance avec Ninon. — Dans ces entretiens épistolaires de deux vieillards spirituels, qui semblent se faire illusion l'un à l'autre, en

échangeant des louanges où la délicatesse de la forme ne rachète pas la frivolité du fond, nous devons avouer que tout l'avantage est du côté de Ninon.

A la critique historique succède la critique littéraire dans les capricieuses évolutions de Saint-Evremond. Sénèque, Plutarque, Pétrone fixent tour à tour son attention. Sa *Dissertation sur l'Alexandre de Racine* est moins une critique de ce poète qu'un panégyrique de Corneille.

» Saint-Evremond, si habile à faire les portraits, a voulu esquisser le sien vers la fin de sa vie ; il n'a eu pour cela qu'à réunir les traits épars dans ses divers écrits. C'est bien là le portrait d'un honnête homme du xvii<sup>e</sup> siècle, doublé d'un épicurien délicat. Saint-Evremond se pose en philosophe « également éloigné du superstitieux et de l'impie ». Rien, en effet, même dans ses œuvres les moins estimables, n'est de nature à motiver contre lui une accusation d'impiété. Mais, pour qu'il fût complètement dans le vrai, que de choses éminemment dignes du respect et de la vénération des hommes devrait embrasser le domaine de la superstition élargi outre mesure ! A cela près, ce croquis, d'une touche si fine, est l'expression exacte de la vérité. Il donne une juste idée de cette modération et de cette droiture innées, qui, chez Saint-Evremond, avaient arrêté le développement du germe fatal contenu dans ses principes. Il rend à merveille le calme reflet de cette paix intérieure que Saint-Evremond devait moins au témoignage d'une conscience à bon droit satisfaite qu'à l'indifférence d'une conscience facile, ennemie de la lutte et de l'excès. Et quand, en même temps, il nous le présente « trouvant un plaisir secret à observer les ridicules et regrettant que la

discretion l'empêche d'en prendre un plus grand encore à les découvrir aux autres », on croit voir, pour ainsi dire, sur les lèvres du malin personnage, devenu prudent et circonspect, mais, au fond, toujours enclin à la satire, l'ironique et fin sourire de l'homme du monde qui se contient pour ne pas laisser échapper un mot piquant.

» Considérée dans son ensemble, la figure originale qui nous occupe s'offre à nous sous deux aspects bien distincts : elle a un côté léger et un côté sérieux. Le côté léger nous montre l'épicurien, le favori des ruelles et des boudoirs, le poète ou plutôt le versificateur, et, nous le disons à regret, le philosophe et le moraliste. Qu'est-ce qu'un philosophe qui nie l'importance de la philosophie, qui conteste à la raison le pouvoir de démontrer les vérités fondamentales de la loi naturelle ? Qu'est-ce qu'un moraliste dont l'idéal est la modération dans la volupté ou l'utopie du devoir agréable, pour qui la vertu n'est que la bienséance, qui fait consister l'honnêteté dans l'art de vivre en galant homme ; qui, enfin, a le malheur de ne pas comprendre qu'une règle immuable, une règle émanée du souverain législateur peut seule nous protéger contre les défaillances de notre pauvre cœur, et nous empêcher de tomber dans l'abîme vers lequel nous sommes incessamment entraînés par nos passions ? Ce philosophe, si peu digne d'un tel nom, ce moraliste, si éloigné de la grande morale qui fonde le vrai bonheur sur les saintes joies du sacrifice, nous ne les plaçons pas plus haut dans notre estime que le prétendu poète, si fécond en vers prosaïques qu'on aurait de la peine à lui pardonner, sauf de rares exceptions, s'il ne les appréciait pas lui-même à leur juste valeur, en disant : « Je fais de méchants vers,

mais si enjoués qu'ils font envier mon humeur, quand ils font mépriser ma poésie ». Le côté sérieux nous montre l'homme de guerre, le gentilhomme fidèle à son roi pendant la Fronde, l'historien, le critique, l'observateur du cœur humain. Comme écrivain, il a plus de finesse que de profondeur, plus de grâce que de force : la force n'est pas le partage de ces sybarites que blesse le pli d'une feuille de rose. Saint-Evremond est de ceux qui s'imposent moins qu'ils ne s'insinuent. Ce qui domine en lui, c'est l'esprit, qu'on a si bien défini *senti-ment prompt et brillant* ; c'est ce bon sens superficiel et moqueur qui s'arrête volontiers à la surface, qui ne creuse pas. On sent, quand on parcourt ces pages, où tout devient texte à belles pensées et à beau langage, qu'il ne travaillait pas en les écrivant, qu'il s'amusait, et que ce n'était pour lui qu'une autre manière de converser. On y retrouve, plus qu'il ne faudrait, le discoureur, dont l'improvisation est la seule muse, jaloux d'éblouir plus que de convaincre. passant d'une idée à peine effleurée à une autre qu'il n'approfondit pas davantage, et masquant son ignorance ou sa faiblesse par la prestesse de ses bonds capricieux. Le style seul, par une anomalie singulière, accuse parfois un effort qui n'est qu'apparent ; il n'a pas, malgré d'innombrables négligences, le laisser-aller, le naturel, la fluidité, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la conversation : l'eau vive jaillit toujours facilement de sa source ; mais elle semble courir difficilement sur le papier. S'il est, en général, élégant ou ferme, pittoresque ou incisif, il mêle trop d'obscurité et de recherche à ce qu'il a de gracieux et de délicat. Mais poussa-t-on jamais plus loin que Saint-Evremond cette science du monde, qui demande un tact social

si pénétrant? Que d'observations judicieuses, que de conseils pratiques inspire à cet optimiste intelligent son expérience consommée des hommes et des affaires, sa parfaite connaissance de l'être *ondoyant et divers* et des réalités de la vie! Et, avec tout cela, que d'aperçus neufs et lumineux! Que de vues ingénieuses et engageantes! Que de mots heureux! Que de traits de maître! En vérité, si l'on réunissait en faisceau toutes les sages pensées qu'il a disséminées çà et là, on aurait un excellent livre de maximes qu'on pourrait intituler le code de l'homme de bonne compagnie. Comme on l'a dit de Lamotte, quand il n'est que spécieux, il provoque la réflexion bien plus que la contradiction; il fait méditer le lecteur, alors qu'il ne le satisfait pas pleinement. Ajoutons que, dans les nombreux opuscules de l'exilé, on ne surprend nulle part l'accent de la colère ou de la passion. Saint-Evremond a su, dans son exil, maîtriser des ressentiments auxquels n'ont que trop cédé quelques-uns de ses compagnons d'infortune; il a, sous ce rapport, noblement supporté sa disgrâce, justifiant par sa réserve ce mot de M<sup>me</sup> de Sévigné : « L'esprit est une dignité ». Sa plume n'a pas connu l'âpreté de ce qu'on est convenu d'appeler le *style réfugié*; elle n'a pas trempé dans le fiel dont ce style est imprégné.

En résumé, si la plupart des écrits de Saint-Evremond appartiennent à cette littérature du plaisir et du passe-temps, qui n'a d'autre loi que la fantaisie; s'il ne faut y voir, comme l'auteur même, que des *bagatelles*, bonnes tout au plus à charmer les loisirs d'un écrivain gentilhomme, des bluettes éphémères qu'il confiait aux brises de la faveur mondaine, sans songer à la postérité; plusieurs d'entre eux ont

des parties supérieures ou des éclairs de beauté littéraire qui dénotent une intelligence d'élite, quelque chose qui n'est pas le génie assurément, mais qui est plus que le bel esprit. Appuyés sur des convictions fortes, fécondés par l'étude et la méditation, les dons qu'il avait reçus de la nature l'auraient sans doute rendu capable de produire des œuvres d'une haute portée. Sous l'action d'un travail persévérant et d'une culture assidue, cette verve primesautière, cette imagination vive et riante, auxquelles il a dû d'être mis au nombre « de ces hommes printaniers, âmes à doubles fleurs et sans fruits, qui accomplissent leur destinée en fleurissant, en embaumant leur vie et celle de leurs contemporains » (1), eussent, selon toute apparence, perdu de leur originalité et de leur grâce ; mais ses ailes de papillon se seraient transformées en ailes vigoureuses et hardies ; et, renonçant à voltiger sur des fleurs qui devaient se faner à peine écloses, il aurait pris un essor qui eût pu le mettre à la hauteur des La Bruyère, des Vauvenargues et des Montesquieu. Son insouciance épicurienne, sa morale relâchée, puis une célébrité trop précoce, des applaudissements trop aisément obtenus, paralysèrent, pour ainsi dire, ses belles facultés et ne permirent pas qu'« il remplît tout son mérite ». Aussi, malgré sa riche organisation, Saint-Evremond n'a-t-il été, à tout prendre, qu'un La Bruyère, un Vauvenargues, un Montesquieu de salon... quelquefois même de boudoir. Peut-être, si l'arrêt d'une volonté despotique ne l'eût condamné à vivre loin du vrai courant du grand

(1) Lamartine.



siècle, s'il avait respiré l'air de cette atmosphère vivifiante où tout concourait à répandre dans les âmes le goût du beau et l'amour du bien, une révolution salutaire se serait-elle opérée en lui, et nous n'aurions pas à regretter que le côté léger l'ait emporté sur le côté sérieux. Mais les pensées neuves et variées qu'il a semées, par sa parole plus encore que par ses écrits, qui ne sont qu'une épreuve affaiblie de lui-même. l'éveil qu'il a donné à l'esprit de critique dans un temps qui lui était si contraire, l'influence qu'il a exercée en Angleterre au profit des idées françaises et par conséquent de l'ascendant de la France, suffisent à nos yeux pour sauver son nom de l'oubli; et sa place nous paraît marquée parmi les précurseurs de la société moderne, entre Montaigne et Voltaire, mais à une grande distance de chacun d'eux. Quoique bien inférieur à ces illustres novateurs, il fait avec eux la chaîne dans l'ordre intellectuel; et quelques rayons de cette lumière mêlée d'ombres, qui forment leur auréole, projettent sur lui comme un doux éclat. Quiconque veut sérieusement étudier l'histoire ancienne des idées nouvelles ne saurait négliger Saint-Evremond.

» De tous les écrivains du dix-septième siècle, celui à qui l'on peut le mieux comparer Saint-Evremond, c'est Fontenelle qui, comme lui, eut une longue et verte vieillesse. Tous deux ont excellé dans la conversation et ont passé, de leur vivant, pour les premiers écrivains de France, parce qu'ils en étaient les plus délicieux causeurs. Tout deux ont allié au bel esprit un peu d'esprit fort, et, par l'indépendance de leurs jugements, ont préparé, sous le règne de Louis XIV, la transition à un âge nouveau. Mais le scepticisme du discret Fontenelle semble encore plus timide dans ses

manifestations que celui de Saint-Evremond, quoiqu'il fût peut-être plus profond ; sa hardiesse ne consiste qu'en allusions plus ou moins malignes. Tous deux ont manqué de ce souffle qui fait les beaux vers, et ont mieux réussi dans la prose ; mais, s'ils prirent l'un et l'autre pour la poésie ce qui n'en est que l'apparence, Fontenelle, en allant jusqu'à la nier, a, bien plus que Saint-Evremond, érigé son impuissance en doctrine. Tous deux ont échoué dans l'art dramatique, et si l'*Aspar* et la *Comète* eurent plus de retentissement que *sir Politick* et la comédie des *Opéras*, réservés à un cercle d'amis, c'est que, moins modestes, ils osèrent affronter les sifflets du parterre. Tous deux, exempt's de passion, privés de cette flamme intérieure à laquelle nous devons nos sentiments les plus nobles et les plus généreux, non moins dépourvus de cet idéal qui est comme l'apanage des âmes d'élite, qui agrandit leur horizon et les élève au-dessus du vulgaire, se sont bornés à louer, en quelque sorte, entre les vertus et les vices, joignant seulement une certaine délicatesse de cœur à une suprême élégance de manières et à toutes les finesses de l'esprit. Tous deux ont professé une admiration outrée pour Corneille ; mais, chez Saint-Evremond, cette admiration est mieux raisonnée que chez Fontenelle, qui goûte surtout, dans les pièces de Corneille, les beautés douteuses, celles qui sont entachées d'affectation, quand le génie du grand homme sommeille ; et elle est loin de la rendre aussi injuste envers Racine. Tous deux ont apporté de la modération dans les discussions soulevées par la querelle des anciens et des modernes ; mais la modération de Saint-Evremond est plus sincère que celle de Fontenelle. Ce qui, de la part de l'un,

est vraiment le résultat d'une sage réserve, n'est, de la part de l'autre, qu'une affaire de tactique ; car il n'aime pas plus les anciens que Perrault, qui ne fait que suivre l'impulsion qu'il lui donne en secret ; mais, voulant avant tout que rien ne vienne troubler la quiétude de sa vie, il cherche, pour emprunter une expression heureuse, « à servir la cause sans exposer l'avocat ». Tous deux ont, en plus d'un endroit, un style apprêté, obscur à force de prétention, tout en semant avec la même légèreté les réflexions solides et les réflexions frivoles ; mais Fontenelle ne se contente pas de faire des phrases recherchées, de viser à l'effet par le jeu calculé des mots ; il soutient le précieux, comme il a nié la poésie, par esprit de système. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y eut deux hommes dans Fontenelle, le Fontenelle du dix-septième siècle et le Fontenelle du dix-huitième, et ce n'est guère qu'au premier que nous avons comparé Saint-Evremond. Le second Fontenelle, sans rompre tout à fait avec le premier, le dépassera de plus d'une coudée. Le jour où, stimulé par le désir de se faire un nom, il aura l'idée de vulgariser, sans les abaisser, mais en ayant soin d'en tempérer ingénieusement la sécheresse, ces vérités scientifiques que dédaignait Saint-Evremond, son goût s'épurera, son style deviendra plus clair, plus net, plus dégagé. Le savant, chose rare, perfectionnera le lettré et l'*Histoire de l'Académie des sciences* de Fontenelle sera, ainsi que ses *Eloges*, un des beaux monuments de notre littérature. Saint-Evremond, nous l'avons vu, eut aussi un grand côté ; mais nonchalant, indifférent à la renommée, il ne le développa il ne le mit en relief qu'à demi, et il ne nous a guère laissé en définitive, selon le mot de Sainte-Beuve, que de

remarquables « ébauches ». Pour qui sait réfléchir, il y a d'utiles enseignements dans la destinée littéraire de Saint-E remond ; car il en ressort clairement que les réputations durables sont celles qui commencent par l'estime d'un petit nombre ; que les succès faciles et bruyants, les engouements passagers de l'opinion contribuent beaucoup aux avortements de la pensée, et que l'élévation morale n'est pas moins nécessaire à l'épanouissement du talent que la chaleur et la rosée à l'épanouissement des fleurs ».

L'Académie remercie ensuite M. Curnier de cette attachante lecture, et exprime le désir qu'elle soit insérée dans ses Mémoires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



